

UNIVERSITÉ DE PARIS-I.

U.F.R. DE PHILOSOPHIE.

LE PARADIGME ECONOMIQUE,

Une approche par l'individu.

Mémoire de DEA présenté par Nicolas Belorgey
sous la direction de M. Yves Michaud.

Juin 2001.

Sommaire

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
I. POINT DE VUE ÉPISTÉMOLOGIQUE	8
A. LE PARADIGME INITIAL.....	9
B. LES CRITIQUES DU PARADIGME INITIAL.....	27
C. LE PARADIGME AMÉLIORÉ ET SES ZONES D'OMBRE	47
II. POINT DE VUE MORAL	70
A. LA VISÉE ÉTHIQUE DE L'ÉCONOMIE.....	71
B. L'ÉCONOMIE COMME AMORALISME.....	84
C. LES LIMITES DE L'ÉTHIQUE ÉCONOMIQUE.....	99
III. POINT DE VUE ANTHROPOLOGIQUE	117
A. L'ÉCONOMIE COMME HUMANISME	118
B. L'ÉCONOMIE COMME RÉDUCTIONNISME	125
C. LE SENS DE L'ÉCONOMIE	150
CONCLUSION	162

Introduction

« L'économie, en tant qu'objet, ne nous lâche guère : quand nous n'y peinons pas comme travailleurs, nous en jouissons en tant que consommateurs. En fait, presque tout est à la fois économique et autre chose. C'est dire que l'objet "économique" n'est pas vraiment un objet mais un aspect des choses, une façon de voir le monde, une optique ou un point de vue. C'est le monde perçu et mê par notre désir et notre besoin en général. Ce n'est pas l'aspect le plus beau et le plus intéressant du monde. Les choses les plus importantes n'ont pas de prix. L'amour, la dignité, la générosité et l'honneur cessent d'exister s'ils sont achetés et vendus. L'économiste connaît le prix de chaque chose et la valeur d'aucune. Mais on ne peut guère se passer de l'économie : il faut bien manger quelque chose et s'asseoir quelque part. » Par cet extrait de son intervention à l'*Université de tous les savoirs*, S.C. Kolm signale à notre attention la prégnance de l'économie sur notre vie quotidienne. Toute action, pour le meilleur et pour le pire, a une dimension économique, ainsi que l'avait déjà remarqué M. Weber définissant les différents types de communautés humaines possibles. Même en distinguant ceux qui ont un objet proprement économique de ceux qui, ayant un objet autre, ne peuvent ignorer la dimension économique de leur action, l'auteur d'*Economie et société* indiquait que bien rares étaient les communautés qui pouvaient ignorer totalement l'économie : peut-être la communauté temporaire formée entre deux personnes le temps d'une promenade.

Omniprésente, l'économie occupe de surcroît depuis quelques décennies une place toujours plus grande dans les champs de la réflexion et de l'action. Dans le domaine théorique, elle fait irruption dans des disciplines qui se passaient auparavant très bien d'elle, comme le droit (analyse économique du droit), la sociologie (en France, école de R. Boudon), les sciences du comportement (théorie du choix rationnel), ou la science politique (applications de la théorie des jeux). Dans le domaine pratique, le citoyen recule par rapport au consommateur, les Etats par rapport aux entreprises, pas seulement multinationales, et la « démocratie de marché » nous est prédite comme seul horizon historique. Probablement, cette recrudescence de l'analyse économique du monde est-elle liée au déclin des familles de pensée plus familières

des luttes collectives qu'individuelles, ainsi qu'à celui, concomitant, des structures sociales traditionnelles, comme la famille, l'école, l'Etat, les partis politiques ou les religions.

Il ne s'agit de se prononcer ici ni sur la réalité, ni sur l'originalité historique de ces phénomènes. On trouverait sans peine des faits qui contredisent l'idée d'une économie reine de notre temps, comme l'existence de zones de guerre endémique, la présence de nouveaux associatifs ou religieux, la persistance de solidarités tenaces, enfin des rejets construits et argumentés comme ceux du MAUSS¹ ou du mouvement anti-mondialisation (on peut noter que ces mouvements ont en commun de se définir encore – provisoirement ? – *contre* quelque chose, et non positivement). On trouverait aussi probablement des époques, comme les temps médiévaux, où l'Etat et la chose publique paraissaient réduites à la portion congrue en regard ce qu'ils avaient été jadis, aux beaux jours de l'empire romain par exemple.

Ce qui va être tenté ici, c'est plutôt de penser l'économie. Souvent, l'économiste et le philosophe s'entendent mal. « Entre le philosophe verbeux – comme le voit l'économiste ordinaire – et l'économiste philistin – comme le sent le philosophe du commun – , l'incommunication et l'incompréhension sont presque totales. Pourtant, que chacun a besoin de l'autre et que le monde aspire à leur rencontre ! Peut-on penser l'existence moderne en oubliant l'économique ? Quel sens ont les questions de la philosophie éternelle dans un univers si différent du passé ? Ne peut-on construire une compréhension économique qui se comprenne enfin elle-même ? Et une philosophie pratique qui aide à mieux vivre ce monde ivre d'économie ? »² Ces deux matières peuvent s'apporter mutuellement. Tout d'abord, l'économie contribue, qu'on le veuille ou non, à la réflexion philosophique et ceci est visible de plusieurs façons. On peut remarquer à la suite de Kolm³ que bien des philosophes situent l'acte de naissance de l'homme dans le heurt d'un soi et d'une contrainte qui s'impose à lui, phénomène typiquement économique : Kant et la raison pratique, Hegel et la dialectique du maître et de l'esclave, Marx en général, Bergson et la formation pragmatique de l'esprit, Freud

¹ Mouvement Anti-Utilitariste dans les Sciences Sociales

² Kolm (S-C.), *Philosophie de l'économie*, Paris, Seuil, 1986, p. 12.

³ *Ibid.* p. 15-16.

et le moi se constituant entre « ça » et « surmoi ». On peut noter aussi que la réécriture de problèmes philosophiques classiques en termes économiques a déjà commencé, par exemple à travers les œuvres de J. Rawls, qui renouvelle la réflexion sur la politique en y important les concepts de la théorie de la décision rationnelle, ou par le biais de celles d'A. Hirschman.

Ensuite, et c'est l'objet de la présente analyse, une approche philosophique de l'économie est possible, au sens d'une pensée sur la pensée économique, d'une « pensée du deuxième degré » (Y. Michaud), ou d'une « liberté des présupposés » (J. Freund)⁴. Afin de mener à bien cette tâche, les termes de « paradigme économique » et « d'approche par l'individu » ont été choisis. Il faut les expliquer.

Un paradigme est à la fois une racine et l'ensemble de ses produits. En linguistique, c'est aussi bien le verbe servant de modèle pour la conjugaison des verbes de son groupe, que l'ensemble des formes qui constituent la conjugaison de ce verbe. Selon la conception relativiste de Kuhn⁵, c'est une vision scientifique prédominante à un moment dans l'histoire des sciences. Ces définitions soulignent le flou qui entoure le paradigme : une communauté de chercheurs peut se référer à un paradigme sans risque d'erreur sur sa substance, sans pour autant le définir chacun exactement de la même façon, par les mêmes règles. Comme le souligne Kuhn se référant à Wittgenstein, les paradigmes sont aux sciences ce que les noms d'objets sont au langage : une façon de désigner non un objet donné, mais une famille d'objets (comme « chaise » ou « table ») qui permet de distinguer à coup sûr cet objet comme appartenant à telle famille plutôt qu'à telle autre. Cette plasticité se retrouve au sujet du paradigme économique : la science économique est suffisamment complexe pour qu'on puisse dire de telle approche qu'elle est économique, sans pour autant que les économistes se réfèrent à une définition unique de leur discipline. Certes, on ne peut ignorer la célèbre définition de l'économique par L. Robbins comme « la science qui étudie le comportement humain comme

⁴ Cette approche pourrait être nommée « philosophie de l'économie » (le terme a déjà été utilisé notamment par Smith, Marx, Kolm et l'épistémologie économique de langue anglo-saxonne), « philosophie économique » (Leroux et Marciano), mais non « économie philosophique », ce terme étant plutôt adapté à l'utilisation par l'économie de notions définies par la philosophie, un représentant notoire de cette discipline étant le prix Nobel d'économie A. Sen. Toutefois, comme le montre la pluridimensionalité de celui-ci, des dialogues sont possibles entre les deux approches.

une relation entre des fins et des moyens rares qui ont des usages alternatifs»⁶. Mais cette définition, pour être justement «paradigmatique», n'est pas universellement admise. En particulier, nombre d'auteurs (notamment K. Polanyi, L. Dumont, P. van Parijs, A. Caillé, P. Demeulenaere) distinguent une conception substantielle et une conception formelle de l'économie. La première définit l'économie plutôt par son objet (la sphère économique, celle des besoins matériels), l'autre plutôt par sa méthode (qui correspond à peu près à la définition de Robbins, ou encore à celle, d'inspiration plus récente et mathématique, de J. Elster, de l'économie comme maximisation sous contrainte). Aussi, dans les pages qui suivent, le paradigme économique sera-t-il souvent décomposé entre un versant formel et un versant substantiel, ou un «paradigme économique formel» et un «paradigme économique substantiel», voire plus simplement un «paradigme formel» et un «paradigme substantiel», l'ensemble de ces notions se référant toujours en dernière analyse au paradigme économique dans sa généralité.

En outre, l'économie sera analysée à la fois selon son intention, ses textes, ses moyens et selon l'éthos des économistes, dans une démarche englobante déjà adoptée par d'autres comme Freund, Kolm ou Parijs.

Quand on parle d'économie, on rencontre à un moment ou à un autre certaines notions, comme capitalisme, libéralisme, socialisme, marché, utilitarisme, rationalité, conséquentialisme, marginalisme, néoclassicisme, keynésianisme, théorie «standard» ou «orthodoxe» *versus* «modifiée» ou «hétérodoxe», etc., qu'on ne peut définir entièrement dans cette introduction mais qui montrent bien la plasticité du paradigme. Quelques précisions sont toutefois nécessaires : le capitalisme est avant tout un système d'accumulation des richesses qui a largement contribué à façonner le monde moderne. Le jugement moral qu'on peut porter dessus n'empêche pas que, comme le souligne J. Freund, libéralisme et socialisme sont largement ses enfants. Libéralisme et économie ont fait une longue route ensemble mais

⁵ Kuhn (Th), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1983.

⁶ *The subject matter of economics, an essay on the nature and significance of economic science*, 1932, cité par Kolm, *op. cit.* p. 47.

il existe un libéralisme politique et une économie non libérale. A ce titre, on ne peut pas plus classer l'économie sur l'échiquier politique à droite ou à gauche que la physique ou l'astronomie. Tout au plus peut-on pointer des économistes dont les idées prennent un sens politique (Smith, Marx, Keynes), parfois à contre-pied de leur engagement personnel (Walras était socialiste). Au demeurant, l'économie rassemble sous sa bannière de nombreuses écoles (E. Phelps en distingue sept en 1990 pour la seule macro-économie⁷), aux frontières mouvantes. En particulier, on a longtemps appelé « néoclassique », en l'opposant au keynésianisme, une école qui intègre à présent sous d'autres noms beaucoup d'apports de ce dernier (de même que celui-ci n'était pas possible sans elle), et il serait plus correct à présent de constater l'existence d'un « noyau orthodoxe », au contenu évolutif, dont partent des « branches hétérodoxes », sans qu'on puisse assigner une signification politique claire à l'un ou, la plupart du temps, aux autres. Enfin, il est essentiel de distinguer au sein tant de l'économie que de son avatar dans la sphère morale, l'utilitarisme, des aspects descriptifs ou normatifs, les deux étant souvent imbriqués dans le discours.

« Une approche par l'individu » renvoie au double sens d'approche par cette étude de l'économie par ses aspects individuels, et de l'approche par l'économie du monde en tant que composé essentiellement d'individus. En effet, l'économie est un individualisme méthodologique, qui se préoccupe aussi des phénomènes collectifs. Le marché, l'entreprise, les groupements humains, sont étudiés par l'économie, bien que celle-ci se concentre au premier chef sur l'individu et son comportement. Aussi bien a-t-il semblé qu'approcher l'économie sous l'angle de l'individu permettait à la fois de limiter le champ de la présente étude et de saisir les *fondements* du paradigme économique, même quand il s'applique à de vastes entités ou à des phénomènes collectifs.

Au-delà de cette restriction heuristique, comment articuler les nombreuses dimensions de l'économie afin de dégager sa signification ? Kant assignait à la raison la tâche de traiter quatre questions : Que puis-je savoir ? Que dois-je faire ? Que puis-je espérer ? Qu'est-ce que

⁷ La macroéconomie de Keynes, la tradition monétariste, l'école néoclassique, l'école des nouveaux

l'homme ? L'économie, en tant que science, et même dans ses aspects normatifs, est muette sur la troisième question. Restent donc trois domaines fondamentaux dans lesquels l'économie peut faire sens pour nous. Aussi, penser l'économie peut-il se faire, pour paraphraser Kant, selon les trois axes suivants : Que l'économie nous permet-elle de savoir ? Quelle conduite nous recommande-t-elle ? A quelle conception de l'homme renvoie l'économie et qu'apporte-t-elle à la question de ce qu'est l'homme ? Ces enjeux correspondent à une progression de la réflexion de deux façons : d'un temps à l'autre, nous progressons dans le sens que l'économie peut avoir pour nous ; au sein de chaque aspect, nous approfondissons le sens du message économique.

Aussi, seront abordés successivement les aspects épistémologique, moral, et enfin anthropologique du paradigme économique.

I. Point de vue épistémologique

La question abordée ici est celle du pouvoir explicatif de l'économie. Aucune des questions relatives aux implications morales des idées étudiées, ou à l'image de l'homme qu'elles renvoient, ne sera abordée. Seule est examinée la capacité du paradigme économique à élucider le comportement de l'homme en société.

Le paradigme économique est complexe. Il regroupe de nombreuses écoles. Schématiquement, on peut distinguer en son sein, ainsi qu'il a été vu, une tendance substantialiste (l'économie comme objet) et une tendance formelle (l'économie comme méthode). En tant que théorie à caractère scientifique, il n'est pas figé : il évolue au fur et à mesure des découvertes des économistes.

Afin de rendre compte de ces évolutions, autant que de ces divergences, une méthode dialectique peut être adoptée. Il ne s'agit pas, par ce biais, de retracer l'histoire de la science économique des origines à nos jours, mais d'indiquer le mouvement général de sa progression, à travers trois moments : le paradigme initial (ou comment l'économie s'est constituée en tant

keynésiens, la macroéconomie de l'offre, la théorie des cycles d'affaire, l'école structuraliste.

que science), les critiques adressées à ce paradigme, enfin sa formulation nouvelle sous l'influence de ces critiques.

A. Le paradigme initial

La science économique à ses débuts est très influencée par la physique et notamment par celle de Newton. Celle-ci peut se définir d'abord par le principe explicatif sur lequel elle repose, la gravitation, ensuite par le biais de sa méthode, scientifique, c'est-à-dire recherchant la cohérence entre la théorie et l'observation, et enfin par son objet ou son point d'application : les corps célestes. Symétriquement, on peut définir la science économique à l'état natif selon trois axes : son principe explicatif, à savoir la lutte de l'homme contre le besoin matériel, sa méthode, inspirée des sciences physiques, et son objet privilégié et son point d'application : l'individu.

1) Un principe explicatif simple : la lutte contre le besoin matériel

Pour reprendre une formulation de K. Popper⁸, il s'agit de répliquer dans le domaine économique le principe de gravitation qui prévaut dans la physique newtonienne. Ce principe permet, une fois les règles du mouvement des planètes définies, de rendre compte de leur mouvement. La question symétrique, dans le domaine économique, est donc : qu'est-ce qui met l'homme en mouvement ? La réponse de l'économie s'articule en deux temps : d'une part, il s'agit de la recherche par lui de son utilité ; d'autre part, ce qui lui est le plus utile est d'améliorer sa situation matérielle, de répondre à des besoins matériels.

Si le principe de l'utilité est au cœur de l'analyse économique, sa formulation lui est bien antérieure. On en trouve une trace par exemple chez Locke : presque toutes nos idées s'accompagneraient de plaisir ou de douleur. Locke rattache ce fait à la nécessité pour l'homme de disposer d'un principe de détermination de ses actes : un être impassible n'aurait

⁸ Popper (K), « La rationalité et le statut du principe de rationalité » dans *Les fondements philosophiques des systèmes économiques*, Paris, Payot, 1967.

aucune raison de préférer une action à une autre et serait condamné à la léthargie⁹. Mais l'histoire des idées attribue la reconnaissance du rôle fondateur du principe d'utilité et sa formulation la plus claire à Bentham : « La nature a placé l'homme sous l'empire du plaisir et de la douleur (...) Celui qui prétend se soustraire à cet assujettissement ne sait pas ce qu'il dit ; il a pour unique objet de rechercher le plaisir, d'éviter la douleur, dans le moment même où il se refuse aux plus grands plaisirs et où il embrasse les plus vives douleurs (...) Le principe de l'utilité subordonne tout à ces deux mobiles. Utilité est un terme abstrait. Il exprime la propriété ou la tendance d'une chose à préserver de quelque mal ou à procurer quelque bien. Point de subtilité, point de métaphysique ; il ne faut consulter Platon ni Aristote. *Peine et plaisir*, c'est ce que chacun sent comme tel ; le paysan ainsi que le prince, l'ignorant ainsi que le philosophe »¹⁰. Ainsi, à en croire Bentham, ce principe présenterait bien les caractéristiques d'universalité et de simplicité requis pour en faire un principe explicatif fondateur du comportement humain. Et quoi de moins contestable, au premier degré, que d'affirmer que, sauf contrainte extérieure contraire à notre volonté, nous fuyons ce qui nous cause du mal et recherchons ce qui est bon pour nous ?

Cependant, l'économie à ses débuts retient une détermination plus précise de ce principe, en lui donnant un contenu substantiel.

Cette démarche procède du constat de l'existence de domaines d'activité séparés, ayant chacun leurs buts et leurs moyens propres, sans qu'il soit question d'interférence entre eux. Ainsi Aristote parmi les premiers constate : « Du fait qu'il y a des actes, des arts et des sciences multiples, il y a également des fins multiples ; la santé est la fin de la médecine ; le navire, la fin de la construction navale ; la victoire, la fin de la stratégie ; la richesse, la fin de la science économique »¹¹. On peut voir d'ailleurs dans cette pensée une anticipation du fameux *homo oeconomicus* qui ne sera formulé en tant que tel qu'au 19^{ème} siècle par Pareto. Il ne s'agit pas de

⁹ Je me réfère au compte-rendu que donne Y. Michaud des *Deux traités du gouvernement* (II, 7, 3) dans *Locke*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1998.

¹⁰ Bentham : *Principes de législation*, Bruxelles, Louis Hauman et Compagnie, 1829, chapitre 1 : « Du principe de l'utilité ».

¹¹ Aristote, *Ethique à Nicomaque*, traduction, préface et notes par J. Voilquin, Paris, GF-Flammarion, 1995, livre I, 1.

nier l'existence d'homologues à lui dans d'autres domaines : un *homo religiosus*, un *homo estheticus*, etc.... Il ne s'agit pas d'affirmer que l'homme ne répond qu'à ses déterminants matériels. Simplement Pareto tente d'isoler un domaine d'activité où l'homme se comporte effectivement comme cet archétype (cet idéal-type dira plus tard M. Weber), afin de pouvoir le décrire le plus précisément possible. A ce stade, reprocher à l'économie de ne pas tenir compte de la morale revient, comme le fait remarquer Pareto, à « accuser une théorie du jeu d'échec de ne pas tenir compte de l'art culinaire »¹².

Comment l'économie en est-elle venue à se concentrer sur l'utilité matérielle proprement dite ? Hirschman décrit cette évolution et tente de l'expliquer¹³. Il constate tout d'abord que le terme « intérêts » renvoie en principe à toute sorte d'intérêts, y compris ceux du cœur ou de l'honneur, qui n'ont rien à voir avec la sphère économique. Mais, aux alentours du 17^{ème} siècle il est entendu, aussi bien en Angleterre qu'en France, comme faisant de plus en plus référence aux intérêts matériels, voire financiers. La raison de cette évolution sémantique pourrait résider dans l'existence du prêt « à intérêt » qui se rapporte précisément à de l'argent, mais aussi plus vraisemblablement dans le fait que cette matière se prête davantage au calcul arithmétique que l'honneur ou des intérêts plus intellectuels. Une idée trop similaire se trouve sous la plume de Pareto pour qu'il soit possible de la passer sous silence. Il s'agit de la distinction entre actions logiques et actions non logiques qui étaye une partie de sa pensée. Selon lui, l'économie serait le siège des actions logiques, c'est-à-dire celles où notre but subjectif, celui que nous nous proposons, coïncide avec notre but objectif, celui qui s'avère être la conséquence effective de notre action. Inversement, les actions non logiques (où buts subjectif et objectif diffèrent) ressortiraient au domaine de la sociologie. Quelle que soit la portée de cette distinction, son énoncé souligne une particularité de la sphère économique : se rapporter à un intérêt matériel calculable. Certes, on pourrait trouver des actions logiques visant à des intérêts immatériels, comme le chercheur tentant de mettre au jour une vérité,

¹² Pareto V : *Manuel d'économie politique*, t. VII des *Œuvres complètes*, Genève, Droz, 1968, p. 18, cité par Demeulenaere (P), *Homo œconomicus*, Paris, PUF, Coll. Sociologies, 1996, p. 175.

mais d'une part on ne sait pas si ce type d'action n'est pas susceptible de poursuivre un but objectif qui n'apparaîtra que plus tard, et d'autre part ce n'est pas le prototype des actions logiques indiqués par Pareto qui se réfère, il faut le rappeler, à l'ingénieur construisant un pont ou au spéculateur maximisant sa richesse.

Par ailleurs, la transsubstantiation (puisque nous sommes face à une forme d'alchimie) des plaisirs et des peines en argent répond à une exigence pratique : aussi imparfaite et approximative soit-elle, elle est nécessaire à qui veut, comme Bentham, légiférer¹⁴ en s'appuyant sur le principe d'utilité : « Le thermomètre est l'instrument qui sert à mesurer la chaleur du temps; le baromètre l'instrument qui sert à mesurer la pression de l'air. Ceux que ne satisfait pas l'exactitude de ces deux instruments devront en trouver d'autres qui soient plus exacts, ou dire adieu à la Philosophie Naturelle. L'argent est l'instrument qui sert de mesure à la quantité de peine ou de plaisir. Ceux que ne satisfait pas l'exactitude de cet instrument devront en trouver quelque autre qui soit plus exact, ou dire adieu à la Politique et à la Morale¹⁵ ».

L'aspect matériel de l'économie correspond d'ailleurs à la définition qu'en donnent à la fois K. Marx et M. Weber. Selon Marx, l'économie est l'activité primaire par laquelle l'homme conquiert ses ressources sur la nature et qui, partant, structure les relations entre les hommes. Quand on dit que le marxisme est un matérialisme, par opposition par exemple à l'idéalisme hégélien, on se réfère à cette conception substantielle de l'économie contenue dans l'œuvre de Marx, et selon laquelle c'est cette substance qui est déterminante dans l'explication de la structure des sociétés.

Weber quant à lui a insisté sur l'aspect matériel en le distinguant soigneusement de l'aspect formel : « On n'adoptera pas ici l'usage inexact selon lequel on entend par économie

¹³ Hirschman (A-O.), *The passions and the interests*, 1977, Princeton, Princeton university press, 1997, « Interest and interests as a tamer of passions ».

¹⁴ Quand il parle de politique et de morale, Bentham se réfère au sens juridique du terme, mais celui-ci s'appuie sur son sens épistémique : énoncer les lois de la nature.

¹⁵ cité par Halévy (E), *La formation du radicalisme philosophique*, Paris, PUF coll. Philosophie morale, 1995.

toute activité rationnelle en finalité (*zweckerational*) »¹⁶. Se référant à l'application du mot « économique » à des raisonnements, qualifiés de tels lorsqu'ils permettent de rendre compte d'un ensemble complexe d'idées avec un minimum de moyens, il ajoute : « L'application même du principe esthétique d' « économie des moyens » n'a rien de commun avec une activité économique et n'est souvent, si on la considère sous l'angle de la rentabilité, que le produit antiéconomique au plus haut point d'un travail de refonte et de simplification sans cesse recommencé¹⁷ ». Après cette définition négative, il en propose une positive : « En ce qui nous concerne, nous n'emploierons ici le mot économie que lorsque, en face d'un *besoin* ou d'un faisceau de besoins, l'étendue des moyens et le nombre des actes propres à les satisfaire sont considérés par la personne qui cherche à y parvenir comme relativement limités »¹⁸. Certes, on peut trouver dans l'œuvre de Weber des passages plus ambigus, qui insistent sur l'aspect formel de l'économie¹⁹. Néanmoins, même quand les comportements économiques ont des déterminants spirituels, comme dans l'exemple archétypique de l'entrepreneur capitaliste cité dans *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, ils concernent bien une sphère très terrestre, celle de la production.

Cette conception substantielle de l'économie se retrouve aujourd'hui, au moins en filigrane, dans l'école du *rational choice*, puisque celle-ci distingue, dans un style très parétien, les actions poursuivant rationnellement des fins irrationnelles de celles poursuivant rationnellement des fins elles-mêmes rationnelles, seules les dernières étant qualifiées d'« authentiquement » rationnelles. Or, si la définition du caractère rationnel ou non d'une fin donnée par cette école pourrait être précisée, il est certain que parmi les fins « authentiquement » rationnelles se trouve l'intérêt matériel et financier.

Le premier moment du paradigme économique se caractérise donc par la recherche de l'intérêt matériel, par la lutte contre le besoin matériel, isolé comme principe explicatif unitaire du comportement humain. Qu'en est-il de sa méthode ?

¹⁶ Weber (M), *Economie et société*, Paris, Plon, coll. Agora, 1995.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.* C'est moi qui souligne.

2) Une méthode scientifique, inspirée des sciences physiques

L'inspiration physicienne et newtonienne de la science économique naissante peut se lire dans les œuvres de deux auteurs qui apparaissent rétrospectivement, quoique dans une mesure qu'il importe de préciser, comme ses précurseurs : Locke et Hume²⁰.

Locke, en qui de nombreux auteurs voient un « père du libéralisme », tant dans les dimensions économique que politique de celui-ci, contribue à émanciper la pensée sur l'homme, qui va peu à peu se muer en sciences humaines, de la transcendance de Dieu ou des Idées. De plus, en contestant l'absolutisme politique, il prépare le terrain pour une sphère où l'homme peut agir de manière autonome en dehors de la contrainte de la morale (travail déjà amorcé par Machiavel ou Hobbes) et du pouvoir politique.

Hume quant à lui s'inspire de la « philosophie expérimentale » de Newton, dont il entend transposer la méthode « aux sujets moraux »²¹, c'est-à-dire à l'homme en société. Certes, ainsi que le fait remarquer Y. Michaud²², Hume s'écarte de son illustre prédécesseur par certains traits, comme l'absence de mathématisation, de métaphysique et de théologie dans sa pensée, mais il en partage la méthode empiriste, caractérisée par le refus des hypothèses et l'établissement de principes ou axiomes. Aussi, c'est en partie par le truchement de Hume que le raisonnement scientifique est historiquement passé des sciences naturelles ou physiques à la science économique. D'ailleurs, les écarts mêmes de Hume à la démarche newtonienne reproduisent les écarts de la science économique à la démarche humienne : Hume se distingue de Newton en ce qu'il ne peut trouver de principe unique qui régisse la nature humaine, plus complexe apparemment que la marche des corps célestes ; cet empirisme fidèle à lui-même le conduit souvent à des conclusions sceptiques, notamment sur la question de la causalité ; or l'économie ne peut, si elle veut se constituer en science, accepter les conclusions ultimes de ce

¹⁹ On y reviendra dans la suite de ce mémoire.

²⁰ La référence à ces deux auteurs ainsi que les développements qui suivent n'ont pas pour objet de faire de la pure histoire des idées. Simplement, leur pensée traite de manière fort intéressante de problèmes auxquels la science économique est toujours confrontée aujourd'hui.

²¹ « Considérer que la philosophie expérimentale s'applique aux sujets moraux plus d'un siècle après avoir été appliquée aux sujets naturels n'est pas une réflexion étonnante... » (Hume (D), *Traité de la nature humaine*, traduction de Ph. Baranger et Ph. Saltel, Paris, GF-Flammarion, 1995, p. 34)

scepticisme. Donc l'économie est bien l'héritière du projet humien de transposition de la méthode newtonienne à l'étude de l'homme en société, mais elle emprunte un chemin différent pour mener cette tâche à bien.

Dans ces conditions, l'examen de la méthode économique s'enrichit considérablement de celui des thèses de Locke et de Hume. Cette méthode se caractérise par trois traits : une conception logico-expérimentale de la science, la recherche de lois valables universellement, et la mathématisation du raisonnement.

Une conception logico-expérimentale de la science

L'économie présente une exigence théorique ou logique. Il s'agit de rendre intelligibles les mécanismes à l'œuvre, en expliquant le phénomène examiné. Par exemple, le modèle de Mundell-Fleming montre qu'en situation de change fixe, et sous certaines hypothèses, la politique monétaire sera sans effet sur l'activité économique en raison de l'enchaînement causal suivant : la baisse du taux d'intérêt provoque une sortie de capitaux qui annule l'effet expansionniste induit sur l'économie nationale par cette baisse. Une autre étape sera de tester empiriquement si les prédictions du modèle sont confirmées, mais la phase théorique consiste en une simple élucidation des mécanismes à l'œuvre.

A ce sujet, Kolm souligne que l'économie se présente par rapport aux autres sciences comme une « pyramide inversée ». En effet, « l'idéal d'une science peut se représenter par une pyramide dont les faits sont la base et la théorie le sommet : beaucoup de faits sur lesquels repose très peu de théorie qui permet de les expliquer – l'étroitesse du sommet n'étant pas l'athéorisme mais la puissance de théories qui expliquent beaucoup de choses par peu d'hypothèses et de pensée. L'économie a la structure inverse : beaucoup de théorie reposant sur relativement peu de faits empiriques nettement isolés, identifiés et relevés²³ ». Cette configuration particulière de l'économie s'explique par plusieurs facteurs²⁴. Tout d'abord, par

²² Michaud (Y), *Hume et la fin de la philosophie*, Paris, 1983, PUF, coll. Quadrige, 1999, « Hume et Newton ».

²³ Kolm, *op. cit.* p. 121

²⁴ Cf. Kolm, *op. cit.* p. 121-139, pour des développements plus approfondis sur cette question.

la difficulté des observations empiriques. Ce point est déjà relevé par Hume qui note qu'on ne peut, en matière de philosophie morale, produire d'expériences à chaque fois que cela serait nécessaire pour lever un doute²⁵. Ce qui était vrai au 18^{ème} siècle le demeure largement aujourd'hui, et particulièrement en matière de macro-économie : si des expériences peuvent être menées au niveau microéconomique, ou en théorie des jeux par exemple où le nombre d'acteurs est restreint et le modèle parfaitement délimité, en revanche on ne peut augmenter un taux de chômage à la seule fin de voir quel impact cela a sur l'inflation ou la formation des salaires. En outre, pour que l'expérience soit valable, il faudrait être sûr que les autres variables ne changent pas, afin que les observations ne soient pas perturbées. La seconde cause de profusion des théories par opposition aux faits est la rivalité des écoles pour expliquer de mêmes faits. La troisième cause est le développement de la « théorie pure », c'est-à-dire la formalisation généralement sous forme mathématique des interactions entre variables, sans vocation de confrontation aux faits. Le *Traité d'économie pure* de M. Allais en est un exemple²⁶.

Toutefois, en règle générale, l'exigence théorique se double d'une exigence empirique forte. Elle est déjà présente dans l'argumentation de Locke (selon laquelle il n'y a pas de principes dont on ne puisse demander la justification et toute justification doit passer par une évidence²⁷). Elle est au cœur de la démarche de Hume (« Et bien que nous devions tenter de rendre nos principes aussi universels que possible en suivant nos expériences jusqu'au bout et en expliquant tous les effets à partir des causes les plus simples et les moins nombreuses, il reste encore certain que nous ne pouvons aller au-delà de l'expérience²⁸ »). Aujourd'hui, cette exigence revient presque comme une litanie dans les professions de foi des économistes, particulièrement américains, selon lesquels seuls les faits ont une valeur, et rien de ce qui n'est étayé par les faits n'a de valeur.

Poussée à l'extrême, cette tendance conduit au behaviorisme, qui ne s'intéresse plus qu'aux comportements et ignore totalement les états de conscience ou la signification que les

²⁵ Hume, *op. cit.* p. 36-7

²⁶ Allais (M), *Traité d'économie pure*, Paris, Clément Juglar, 1994.

²⁷ Michaud (Y), *Locke*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1998, p. 130-135.

comportements peuvent avoir pour les agents. C'est d'ailleurs le sens ultime de la théorie des « préférences révélées » qui forme un des axiomes de la théorie économique : les motivations des agents, c'est-à-dire leurs préférences, ne peuvent être connues que par leur comportement, et réciproquement, une des fonctions de l'observation des agents est de révéler leurs préférences cachées. Cette théorie a des implications importantes dans plusieurs secteurs de l'économie. C'est le cas par exemple en matière de biens publics : selon la théorie standard en la matière, la quantité optimale de bien public qui doit être mise à disposition des agents doit être égale à la somme des dispositions marginales à payer de ceux-ci (conditions de Bowen – Lindahl – Samuelson). Mais comment connaître cette disposition marginale à payer ? Cette disposition est réputée ne pouvoir être estimée que par le comportement effectif des agents, non par leurs éventuelles déclarations. Une solution peut consister à faire payer l'utilisation du bien public : par exemple, s'il s'agit d'une autoroute, en instaurant un péage dessus. Bien sûr, cette solution ne vaut pas si la décision à prendre est de savoir s'il faut construire ou non l'autoroute. Un autre exemple de révélation des préférences a trait aux asymétries d'information : soit un employeur qui ne sait pas s'il a affaire à un candidat à l'emploi « travailleur » ou « fainéant » (on mesure au passage le raffinement des concepts économiques). Il peut lever son incertitude en proposant au candidat des contrats dits révélateurs : dans le premier type de contrat, l'employé serait rémunéré de manière fixe, alors que dans le second il le serait en fonction de son effort. Selon le choix opéré entre ces deux types de contrats, le candidat sera censé avoir révélé l'effort qu'il est prêt à fournir dans l'emploi qu'on lui propose. Quel que soit le bien-fondé des conclusions, qu'on pourrait trouver rapides, de ces exemples, on peut sans risque d'erreur les tenir pour une illustration de l'exigence de vérification empirique inhérente à l'économie.

Cette exigence est d'ailleurs systématisée par le recours au critère d' « infirmabilité ». Ainsi que Pareto le rappelle, pour acquérir un statut scientifique, une proposition doit être confirmée par l'expérience. Si elle est infirmée, elle est fautive. Si elle n'est ni confirmable ni

²⁸ Hume, *op. cit.* p. 35

infirmable, elle est non scientifique. Ce critère est repris par K. Popper qui le nomme critère d'« infirmabilité » ou de « falsifiabilité » (*Falsifizierbarkeit*²⁹), au nom duquel le statut de science est refusé à la psychanalyse ou au marxisme, en tant qu'ils ne peuvent être infirmés par aucune expérience. D'autres sciences sociales pourtant attachées à leur pertinence épistémologique ne se reconnaissent pas dans le critère de l'infirmabilité. C'est le cas par exemple de la sociologie selon l'interprétation qui en est donnée par J.C. Passeron³⁰ : en tant qu'accordant une grande place à l'interprétation, et parce qu'elle ne peut reconstituer deux fois exactement les mêmes circonstances, la sociologie se situerait à mi-chemin entre l'économie et l'histoire. Par contraste, ceci souligne la proximité de l'économie avec les sciences physiques.

A cette conception logico-expérimentale, la méthode économique ajoute la tendance à formuler des lois universellement valables.

Une explication causale, qui tend à formuler des lois

La science physique en général et celle de Newton en particulier formulent des lois. Cette démarche est-elle transposable à l'économie ? Celle-ci tend indiscutablement à formuler des propositions universellement valables sans distinction de temps ni de lieu. Toutefois, le type de causalité propre à l'économie est moins fiable que celui constaté en physique. Aussi l'appel aux probabilités est-il fréquent dans le raisonnement économique.

En premier lieu, l'économie tend à formuler des lois. Ce désir de généralisation dans les sciences humaines n'est pas propre à cette matière et ne naît pas avec l'avènement de l'économie politique au 18^{ème} siècle. On peut en effet trouver des précédents chez Platon (la genèse des cités injustes) ou de manière plus proche, à la fois dans le temps et conceptuellement, chez Montesquieu. Ce dernier définit les lois comme «les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses»³¹. Toutefois Platon et Montesquieu s'étaient attachés essentiellement aux régimes politiques, tandis que l'économie entend s'occuper de

²⁹ Popper, (K), *Logik der Forschung*, Julius Springer, Vienne, 1935. Réédition : J.C.B. Mohr (Paul Siebsck), Tübingen, 1982, p. 14.

³⁰ Passeron (J-C.), *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, coll. Essais et Recherches, 1991.

l'homme en général. Encore une fois, c'est chez Locke qu'on peut déceler les prémisses de ce mouvement, avec la notion de loi naturelle. Initialement (c'est-à-dire dans les *Deux opuscules*) assimilée à une prescription divine, la notion de loi naturelle évolue rapidement dans les écrits de Locke vers une conception moins scolastique et plus proche de la rationalité. Dans les *Essais sur la loi naturelle*, il « va jusqu'à dire que sa nécessité [la nécessité de la loi naturelle] découle de la nature de l'homme comme les propriétés du triangle découlent de son concept. De la loi comme expression d'une volonté toute puissante, on est passé à la loi comme nature des choses »³². On retrouve donc à peu près l'idée de Montesquieu, appliquée cette fois-ci non plus aux régimes politiques mais à l'homme. C'est de cette conception de la loi que se prévalent les économistes traitant des « lois » de l'économie, par exemple celle de la décroissance de l'utilité marginale.

En second lieu, force est de constater que les causalités sous-jacentes aux lois économiques sont moins fiables que celles utilisées en physique. A cet égard, la notion de causalité est analysée sous un jour particulièrement intéressant par Hume. Certes, les analyses de celui-ci ont été contestées par Kant notamment au motif que si l'on ne pouvait formuler de lois générales de la pensée, ainsi qu'il l'affirme, alors les mathématiques n'existeraient pas, ce qui est absurde. Toutefois, dans le cas de la science économique, il ne s'agit que de s'assurer d'une causalité entre des phénomènes, tels que la dépense budgétaire et le revenu des ménages, les anticipations d'un marché et la valeur d'une monnaie, ou encore la baisse du prix d'un bien et le niveau de sa consommation. Dans ce cadre restreint, les analyses de Hume sur le fonctionnement de l'entendement revêtent une grande pertinence.

Ainsi, Hume remarque que quand on dit que deux objets sont liés l'un à l'autre par une relation de cause à effet, cela signifie en fait trois choses : d'une part la contiguïté de ces objets dans le temps et dans l'espace, d'autre part que celui qu'on appelle cause précède celui qu'on nomme effet, enfin qu'on a bien du mal à se prononcer sur l'idée de connexion nécessaire qui existe en soi à leur sujet. Plus loin, Hume attribue cette idée de connexion nécessaire à la

³¹ Montesquieu (C), *L'esprit des lois*, Paris, Garnier Flammarion, p. 123

« conjonction constante » de ces deux objets dans l'esprit, elle-même liée à l'habitude où on se trouve de les voir ainsi liés. L'esprit conclurait donc abusivement d'une conjonction constante à une causalité. Or cette interrogation sur la validité du saut de la « conjonction constante » à celle de la « connexion nécessaire » sous-tend précisément nombre de « lois » de l'économie : d'une part nous sommes en présence de deux variables dont nous pouvons observer à l'aide de méthodes économétriques, par exemple la régression linéaire, que leurs variations sont contiguës ; d'autre part, les variations de l'une sont antérieures aux variations de l'autre (encore que souvent les données ne peuvent être positionnées dans le temps assez finement, de sorte qu'elles apparaissent concomitantes). Les deux premières conditions pointées par Hume sont donc réunies. Quant à la troisième, la connexion nécessaire, elle est fournie précisément par la théorie économique que cette conjonction constante est censée valider empiriquement. Par exemple : une baisse du prix d'un bien entraîne une hausse de sa demande. Ainsi, le statut logico-expérimental de l'économie exige qu'une théorie soit validée par les faits, mais nous ne pouvons la considérer valide que pour les faits auxquels nous l'avons appliquée, et rien ne prouve qu'elle le soit également pour d'autres. Dès lors, une relation de causalité n'est jamais une certitude, mais toujours une probabilité plus ou moins grande. Pour reprendre le même exemple, je conclus de l'observation habituelle qu'une baisse du prix d'un bien engendre une hausse de sa demande, qu'il existe une relation nécessaire de cause à effet entre baisse de ce prix et hausse de la demande, alors que rien ne me garantit que cette relation de change pas à l'avenir. D'ailleurs il est intéressant de constater que cette relation peut effectivement changer si d'autres variables interviennent, comme les effets-revenus aux côtés des effets-substitution qui régissent la loi simple énoncée plus haut (le mécanisme est alors le suivant : une baisse du prix augmente mon revenu réel, exprimé en termes de pouvoir d'achat, de sorte que sous certaines conditions, la demande pour ce bien peut augmenter au lieu de diminuer).

³² Michaud, *op. cit.*

Dans ces conditions, et afin de sortir de cette indétermination insupportable (d'un côté « n'importe quoi peut produire n'importe quoi »³³, de l'autre, celui qui affirmerait qu'il n'est pas certain que le soleil se lèvera demain ne serait guère pris au sérieux), Hume propose des « règles par lesquelles juger des causes et des effets »³⁴ qui correspondent précisément aux recommandations à mettre en œuvre dans les modèles économétriques de type « régression linéaire ». Outre les règles de succession des causes et des effets mentionnées plus haut, il s'agit notamment du principe selon lequel « lorsque plusieurs objets produisent le même effet, ce doit être au moyen d'une certaine qualité dont nous découvrons qu'elle leur est commune ». Or c'est typiquement à l'aide de cette règle que l'on peut débusquer une erreur de spécification de variable explicative, la variable retenue en contenant en fait deux distinctes (par exemple l'évolution du prix nominal d'un bien contenant celle de son prix réel et l'inflation). D'autres parallèles pourraient être faits, qui aboutiraient à la même conclusion. La règle numéro six³⁵ pourrait quant à elle être utilisée pour élucider l'existence de l'effet-revenu dans l'exemple cité plus haut.

Ainsi, et c'est la conclusion du second point sur les lois utilisées en science économique, ces lois sont moins fiables que celles à l'œuvre dans les sciences physiques, étant donné la plus grande plasticité des objets étudiés, de sorte que les « règles par lesquelles juger des causes et des effets » formulées par Hume trouvent particulièrement à s'appliquer.

Enfin, en troisième lieu, quand bien même on pense diagnostiquer une cause, celle-ci n'est que probable et non pas certaine. Ce point est résumé le mieux par Pareto : « Les lois ne sont pas nécessaires; ce sont des hypothèses qui servent à résumer un nombre plus ou moins grand de faits, et durent tant qu'on ne leur en substitue pas de meilleures (...) Toutes nos recherches sont donc contingentes, relatives, et donnent des résultats qui ne sont que plus ou moins probables, tout au plus très probables (...) Toutes nos propositions, y compris celles de

³³ Hume, *op. cit.* p. 250

³⁴ *Ibid.*

³⁵ « La différence des effets des deux objets ressemblants doit procéder de la particularité par laquelle ils diffèrent ». *Ibid.* p. 251.

pure logique, doivent être entendues avec la restriction: dans les limites du temps et de l'expérience à nous connus. »³⁶.

Tous les économistes n'adhèrent pas, loin s'en faut, à un tel scepticisme. Les relations microéconomiques par exemple, parce que moins complexes, sont généralement tenues pour les plus fiables. Toutefois, l'économie, en proclamant son empirisme, s'est condamnée à toujours cheminer, à l'instar de Hume, au bord du scepticisme. Deux faits en témoignent particulièrement : les difficultés où continue encore aujourd'hui de se débattre la théorie de la décision rationnelle en situation d'incertitude, et le tropisme de l'économie pour les questions de probabilité. Ainsi que le note Kolm : « Depuis longtemps, écrire un traité de philosophie des probabilités et de la connaissance, sans rapport apparent avec l'économie, est une singularité presque traditionnelle chez les grands économistes : Cournot, J.S. Mill, Jevons, J.M. Keynes s'y sont essayés ; ce n'est sans doute pas un hasard³⁷ ».

Le tableau de la méthodologie économique serait incomplet s'il n'incluait la mathématisation.

La mathématisation

L'économie, ne serait-ce que sous la forme de l'économie domestique à laquelle Aristote assigne pour tâche l'entretien de la maison, a nécessairement recours aux mathématiques. D'ailleurs, si « la nature s'exprime en langage mathématique », toute réflexion en rapport avec le besoin et la lutte pour la subsistance doit, peu ou prou, avoir recours à une forme de calcul. Cependant, au sein de la science économique moderne, les mathématiques semblent hypertrophiées, à tel point que l'économie a la réputation de ne pouvoir être étudiée de manière approfondie sans un niveau élevé dans cette matière.

De fait, au départ relativement simple, la formalisation mathématique en économie n'a cessé de se perfectionner, au prix de quelques inconvénients.

³⁶ Cité par Aron (R), *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1967, p. 407-487.

³⁷ Kolm, *op. cit.* p. 20

Si Smith énonce le principe de la main invisible sous une forme littéraire, comme Mandeville avant lui quoique dans un style plus pamphlétaire, il revient à Walras d'avoir transposé cette intuition en équations. Le modèle walrassien de l'équilibre général énonce que, pour un ensemble de marchés donnés, l'équilibre entre l'offre et la demande peut s'établir simultanément sur tous les marchés. Il se présente sous la forme d'un système d'équations. Dans sa forme graphique, l'offre et la demande y sont exprimées sous forme de courbes variant avec le prix des biens.

Une autre formalisation notable est celle des courbes d'indifférence, mise au point par Pareto. Le problème auquel celui-ci faisait face était celui de l'expression des préférences et de la comparabilité des utilités. Selon Bentham, fidèle à l'allégorie du thermomètre, l'utilité qu'un individu retire d'un bien peut s'exprimer quantitativement. Cette vue est critiquable : peut-on véritablement *chiffrer* l'utilité retirée d'un bien ? Pareto retient un instrument plus approximatif mais au fondement plus assuré : si on peut difficilement fixer le chiffre de l'utilité que nous retirons d'un bien, au moins peut-on classer les biens par ordre de préférence. On passe ainsi d'un classement cardinal (c'est-à-dire chiffré) de l'utilité des biens à leur classement ordinal (c'est-à-dire simplement par ordre d'utilité croissante). Dès lors il est possible, pour exprimer les préférences d'un consommateur qui doit choisir entre deux biens, de tracer des courbes d'indifférence. Comme les courbes de niveau sur une carte relient les points de même niveau, les courbes d'indifférence sur un diagramme de préférence relient les ensembles de biens qui procurent au consommateur le même niveau d'utilité. Si on veut revenir d'une utilité ordinale à une utilité cardinale, alors il faut associer à chaque courbe un chiffre de satisfaction.

Courbes d'offre et de demande, courbes d'indifférence : la mathématisation de l'économie commence par sa géométrisation. L'apport essentiel du marginalisme, dans ce cadre, consiste à développer la réflexion sur les taux de variations de ces courbes (leurs dérivées).

Cette forme mathématique n'est pas sans inconvénients. Certes, il ne s'agit que d'un langage parmi d'autres et qui devrait pouvoir communiquer avec les autres par le biais de la

traduction. Mais comment traduire en langage mathématique certains types d'idées, comme les intuitions ? Or celles-ci sont nombreuses en économie et jouent un rôle important, comme l'idée des « esprit-animaux » chez Keynes ou encore celle de disponibilité réelle des biens chez Sen analyste des famines. Toutefois, les mathématiques apportent souvent à l'économie leur rigueur, de sorte que la réécriture mathématique des propositions de l'économie a souvent permis à celle-ci de progresser. Kolm en donne deux exemples : certaines difficultés rencontrées par Marx, plus littéraire, seraient résolues par Walras dans son modèle d'équilibre général grâce à leur mathématisation ; c'est la formalisation de la théorie keynésienne par Hicks et Hansen qui permet d'en mettre à jour certaines hypothèses implicites et de relancer la réflexion (schéma « ISLM »).

Ainsi définie dans son principe moteur et dans sa méthode, l'économie manque encore d'un point d'application et d'un objet privilégié. En choisissant pour ce rôle l'individu, elle s'engage résolument sur la voie de l'individualisme méthodologique.

3) L'individualisme méthodologique

Selon cette approche, l'agent de base, l'atome de l'analyse, est l'individu. Par corollaire, tout ce qui n'est pas individuel provient d'effets de composition.

Cette primauté épistémologique de l'individu doit être rapportée à son égoïsme, dont l'économie fait un postulat : « Le premier principe de la science économique veut que tout agent ne soit mû que par son intérêt » (Edgeworth). Pour ce faire, elle peut d'ailleurs se référer, encore une fois, à Hume pour qui cet égoïsme est un fait de nature : « rien ne peut nous intéresser davantage que nos sentiments de plaisir et de peine » et « il n'est pas contraire à la raison de préférer que le monde entier soit détruit plutôt que mon doigt soit égratigné ». On trouve des considérations semblables chez la plupart des « pères fondateurs », comme Smith (ce n'est pas de l'altruisme du boulanger que nous attendons notre subsistance, mais de son égoïsme), ou Bentham (« De toutes les passions, celle qui est le plus accessible au calcul, et des excès de laquelle, en raison de sa force, de sa constance et de son universalité, la société a le plus à craindre, [est celle] qui correspond au motif de l'intérêt pécuniaire »).

Au passage, on remarque que Smith et Bentham ne nient pas l'existence d'autres déterminants de nos conduites, d'autres passions qui peuvent nous habiter. Mais, de manière analogue au passage des intérêts en général à l'intérêt matériel et financier en particulier qui a été souligné plus haut, leur raisonnement conduit des passions en général, ou de la polarité égoïsme / altruisme, à la prédominance d'une passion sur les autres ou d'un pôle sur l'autre. Encore une fois, c'est au nom d'une meilleure connaissance que s'opère la réduction, ainsi que l'indique l'allégorie des marées de J.S. Mill : les marées sont fonction de multiples facteurs, mais parmi eux il est possible d'en isoler certains, comme l'influence du soleil et de la lune, qui jouent un rôle essentiel. L'égoïsme serait au comportement humain ce que le soleil et la lune sont aux marées : leur déterminant principal. La méthode de la régression linéaire, encore une fois, reconstitue exactement le principe de ce raisonnement : les influences de variables secondaires ne sont pas exclues, mais qualifiées de « résidu » par rapport aux variables essentielles dont on recherche la corrélation. La pertinence de la primauté accordée à l'égoïsme ne serait plus alors qu'une affaire de degré : quelle proportion de nos actes sont expliqués par cette variable ? 50% ? 80% ? Si Mill a raison, elle devrait être très importante.

Si l'agent de base est l'individu, alors tout ce qui n'est pas individuel doit provenir d'effets de composition. C'est en effet par ce biais que l'économie rend compte des phénomènes collectifs. Parmi ceux-ci, une distinction capitale pour la suite du raisonnement doit être faite entre effets de composition simples (par reproduction au niveau macroscopique des rapports qui existent au niveau microscopique) et effets de composition complexes (le niveau macroscopique diffère du niveau microscopique, comme une fractale).

Les effets de composition simple fonctionnent la plupart du temps par simple sommation, ou en supposant que les éléments perturbateurs s'annulent. C'est généralement sur ce modèle que repose le passage de la micro- à la macro-économie : si un consommateur achète moins d'un bien quand son prix augmente, alors la demande agrégée de tous les consommateurs devra diminuer en cas de hausse des prix. Au début de *Shifting involvements*, A. Hirschman se réfère à un autre type d'effets de composition simple : pour que le passage

d'individus d'un investissement personnel dans la sphère publique à un investissement personnel dans la sphère privé (ou vice versa) puisse donner naissance à une tendance globale observable sur l'ensemble de la société, il faut qu'une proportion suffisante de changements aient lieu dans le même sens à un moment donné.

Par ailleurs, le paradigme économique rend compte de l'existence d'organisations (entreprises, syndicats, ...) à l'aide d'un type particulier d'effets de composition simples, l'arbitrage entre coûts de transaction et coûts d'organisation. Selon Coase et Williamson³⁸, fondateurs de la théorie de la firme, les individus choisissent d'entrer en relations les uns avec les autres par des organisations plutôt que par le marché quand les coûts associés (coûts d'organisation) sont moindres que les coûts de transactions inhérents à l'échange marchand (coûts de négociation, imprévisibilité des transactions qui devront être effectuées à l'avenir, ...). Cette théorie a de fait une grande portée explicative.

Les effets de composition complexes supposent une différence entre le comportement tel que le conçoit l'agent et sa résultante au niveau agrégé. On le voit, un nombre considérable de phénomènes peuvent être interprétés en termes d'effets de composition complexes, depuis le rôle de l'honneur dans les sociétés aristocratiques selon Montesquieu (en recherchant individuellement à satisfaire leur sens de l'honneur, les aristocrates contribuent à la cohésion de l'ensemble) jusqu'à la conception marxiste de l'histoire (les hommes font l'histoire mais ne savent pas l'histoire qu'ils font), en passant par la main invisible de Smith ou la ruse de la raison hégélienne.

Parmi les effets de composition complexes, on peut citer aussi les phénomènes mimétiques qui se produisent par exemple dans la sphère boursière, dépeints notamment par les travaux d'A. Orléan³⁹. Ces mouvements répondraient à une logique d'opinion et non d'objectivité se référant à la valeur véritable des titres échangés. Ils n'en demeurent pas moins fondés sur l'individualisme méthodologique, puisque le mimétisme résulte d'une interaction

³⁸ Coase (R.H.), « The nature of the firm », in *The firm, the market and the law*, Chicago, University of Chicago Press, 1988 (1^{ère} édition 1937) et Williamson (O.E.), *Market and Hierarchies*, The Free Press, New York, 1975.

entre individus cherchant à maximiser leur bien-être. Les conséquences dévastatrices de ce type d'effet de composition montrent que la prévisibilité des conséquences de nos actes diminuent quand l'individu est immergé dans une foule.

Ces effets de composition sont parfois qualifiés d'effets pervers par les tenants de l'individualisme méthodologique moderne (R. Boudon par exemple⁴⁰), qui insistent sur le fait que les politiques menées par la puissance publique, en raison de ces effets involontaires, ont souvent des conséquences contraires à leur intention. Il faut rendre justice à ce qualificatif de « pervers » de dépeindre correctement un certain nombre de situations. Toutefois, ainsi que le rappelle A. Hirschman⁴¹, tout effet involontaire n'est pas pervers. Des conséquences insoupçonnées peuvent naître de nos actes, sans pour autant contrarier notre intention initiale. Qualifier systématiquement un effet involontaire de pervers, cela revient d'une part à nier la dimension de liberté imprévisible qu'il contient, et d'autre part inclut un jugement de valeur sur la portée de la conséquence en question, ce qui nous fait sortir du domaine strict de l'épistémologie pour nous conduire vers celui de la morale.

Le paradigme économique initial se caractérise donc, du point de vue épistémologique, par son principe (la satisfaction des besoins matériels), sa méthode (logico-expérimentale) et son objet et point d'application privilégié : l'individu. Ce paradigme est toutefois fortement critiquable, moment de son analyse qu'il faut aborder à présent.

B. Les critiques du paradigme initial

Les critiques adressées au paradigme économique sont multiples et se renouvellent au même rythme que le paradigme lui-même. Il ne s'agit pas ici de les recenser de manière exhaustive, mais de présenter les principales d'entre elles de manière ordonnée, afin de dégager leurs lignes de force. Certaines paraîtront simplistes, et le sont effectivement, mais leur mérite

³⁹ Orléan (A), *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob, 1999.

⁴⁰ Boudon (R), *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1989.

⁴¹ *La morale secrète de l'économiste*, op. cit.

est de contribuer à clarifier le paradigme. Elles trouveront facilement leur réponse dans la partie suivante (le paradigme amélioré). D'autres sont plus fortes et plus fécondes.

Toutes ces critiques peuvent être regroupées selon qu'elles s'attaquent au paradigme initial défini par les trois aspects qui viennent d'être vu, ou seulement à certains de ces résultats, comme l'harmonie spontanée des intérêts. Le premier type de critique est interne, le second externe. Les critiques internes sont des critiques du paradigme « standard », ou « orthodoxe », qui correspond à peu près à la théorie néoclassique. Les critiques externes sont des critiques de l'économie en général⁴².

1) Les critiques internes

Ces critiques font partie du débat interne à la sphère économique. Un lecteur économiste pourrait donc les trouver parcellaires et extrêmement résumées, tandis qu'un lecteur moins au fait des controverses de spécialistes pourrait s'ennuyer en les lisant ou n'y rien comprendre ; les escamoter serait toutefois ignorer une partie importante du raisonnement exposé dans ces pages. C'est un compromis entre ces deux exigences de résumé et de clarté qui est tenté ici.

Ces critiques sont relatives soit à l'individu, qu'elles reprochent à la théorie économique de représenter de manière irréaliste, soit aux interactions entre individus, qui ne seraient pas non plus fidèlement retracées. L'option individualiste de ce mémoire a conduit à s'étendre moins sur les secondes.

Les critiques relatives à la représentation de l'individu

On peut schématiquement en dénombrer quatre : l'incohérence des préférences, l'indécision des choix en situation d'incertitude, les propriétés de l'utilité marginale, et l'imperfection de la volonté (ainsi que les remèdes à cette imperfection). Il convient de les examiner successivement.

⁴² Cette distinction entre critiques internes et externes a également été formulée, quoiqu'en des termes légèrement différents, par P. Combemale, « L'hétérodoxie n'est plus ce qu'elle était », *Revue semestrielle du Mauss*, n°3, La Découverte 94, p. 95-112

La première critique consiste à insister sur la possible incohérence des préférences d'un individu, alors que la théorie standard fait du classement stable dans le temps et complet à un moment donné de ces préférences, un de ses axiomes.

L'instabilité des préférences dans le temps est dépeinte par exemple par R. Hirschman dans *Bonheur privé, action publique*⁴³, mais dont le titre original, *Shifting involvements*, renvoie précisément à l'idée d'un changement dans les intérêts d'un individu. Or, si nos investissements personnels (*involvements*) changent radicalement d'objet (*shift*), ce ne peut être qu'à cause d'un changement de nos préférences, puisque celles-ci, selon la théorie économique, déterminent notre conduite. R. Hirschman apporte dans son exemple une contribution supplémentaire à l'idée d'un changement possible de préférences en fournissant une théorie de leur mutation, fondée sur la déception que nous éprouverions après avoir « consommé » le « bien » qui avait notre préférence. Dès lors, les préférences ne sont plus exogènes, comme dans la théorie standard, mais endogènes.

Un autre cas de modification des préférences dans le temps est mentionné par J. Elster lecteur de la fable du renard et des raisins trop verts de La Fontaine⁴⁴. Au début de la fable, le renard affiche une préférence pour les raisins. Ne pouvant les obtenir, il modifie ses préférences en les rajustant aux contraintes qui s'imposent à lui. Cette modification peut être de pure façade, mais aussi sincère. Nous finissons alors réellement par ne plus désirer ce qui est hors de notre portée.

Les préférences peuvent également manquer de cohérence à un moment donné dans le temps. En principe, elles doivent permettre de classer complètement les biens qui se proposent à nous (ce classement peut être cardinal ou simplement ordinal, comme il a été vu précédemment). Or, certaines situations prouvent que les classements effectivement faits par les individus sont soit incomplets, soit surcomplets. Un classement est dit incomplet quand

⁴³ Hirschman (A-O.), *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1995, traduit de : *Shifting involvements : private interest and public action*, Princeton, Princeton University Press, 1982

plusieurs biens alternatifs sont valorisés au même niveau. L'exemple type en est l'âne de Buridan, qui ne sait pas choisir entre deux sacs d'intérêt égal pour lui et meurt finalement de faim. Un classement est dit surcomplet quand un bien est préféré à un autre, qui lui est lui-même préféré selon un autre point de vue tout aussi valable. L'exemple type en est le conflit de valeurs morales, où dès que nous optons pour une des branches du choix cornélien (par hypothèse) qui s'offre à nous, nous pensons que l'autre aurait été plus valable.

Ces incohérences dans nos préférences conduisent à une indétermination du choix, qui rend impossible une prévision certaine du comportement de l'agent.

Une deuxième critique insiste sur les difficultés du choix rationnel en situation d'incertitude ou de risque. Le risque est entendu comme un cas particulier d'incertitude, celui où nous pouvons assigner aux états du monde possibles des probabilités de réalisation. En principe, face à une situation de risque ou d'incertitude, le choix que nous pouvons rationnellement faire est décrit par la théorie de l'utilité subjective espérée, selon laquelle nous déterminons en fonction de l'utilité que nous pouvons espérer retirer de chacun des états du monde possibles. Or, cette théorie présente certaines limites. Tout d'abord, elle ne peut fournir de critère suprême qui rende compte des choix effectués par les individus en situation d'incertitude. Dans ce cas en effet, l'agent rationnel dispose de plusieurs méthodes de choix: critère de Laplace (qui revient en fait à affecter arbitrairement à chacun des états de la nature possible une équiprobabilité), maximax (on retient le plus grand des gains maximum résultant des différents états de la nature), critère de Wald (équivalent au minimax, selon lequel nous mettons les choses au pire et choisissons la meilleure situation), critère d'Hurwicz (moyenne entre les deux précédents), critère de Savage (minimisation du regret). Or, Milnor a mis en lumière⁴⁵ cinq propriétés, que possèdent chacun de ces critères, et que doit présenter tout critère pour pouvoir départager des actions. Il a montré en outre que quatre autres propriétés

⁴⁴ Elster (J), *Sour Grapes*, Paris et Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme & Cambridge University Press, 1983.

pouvaient encore être utilisées pour définir des critères de choix, propriétés qui ne sont satisfaites toutes ensemble par aucun des critères existant et qui du coup permettent de les distinguer. Milnor a montré enfin que l'ensemble de ces neuf propriétés sont incompatibles entre elles, de sorte qu'il ne peut exister de critère de choix suprême qui permette de déterminer, face à toute situation d'incertitude, une décision unique maximisant l'utilité du décideur.

La théorie économique ne peut donc rendre compte avec certitude du choix que peut faire un agent rationnel en situation d'incertitude, même si tous les paramètres de la situation sont donnés.

En situation de risque (incertitude probabilisable cette fois-ci), des difficultés analogues existent. Le critère de l'espérance mathématique du gain, dont on peut faire remonter l'origine au pari pascalien, a montré ses limites (Paradoxe de Saint-Pétersbourg). Bernouilli a proposé de lui substituer le critère de l'espérance d'utilité : les agents se détermineraient en fonction non de l'espérance mathématique du gain mais de l'utilité qu'ils retireraient de ce gain, et ce critère a été généralisé par von Neuman et Morgenstern ; c'est celui le plus couramment utilisé en théorie des jeux. Toutefois, il a été mis à mal à son tour par les paradoxes d'Allais (contradiction entre les préférences individuelles révélées par deux loteries successives) et d'Ellsberg (préférence affichée pour une branche d'une alternative dont les deux issues procurent théoriquement la même utilité).

Dans ces conditions, on ne peut pas dire actuellement que la théorie économique parvienne parfaitement à rendre compte des décisions des agents en situation de risque, pas plus que d'incertitude. Ces critiques rejoignent celles d'H. Simons sur le caractère nécessairement limité de notre rationalité.

Le principe de rationalité limitée, énoncé par Simons⁴⁶ opère une rupture radicale avec la théorie économique standard. Selon celle-ci, et plus particulièrement le modèle walrassien de

⁴⁵ Milnor, « Games against nature », in *Decision processes*, Thrall, Combs & Davis (éd.), New-York, Wiley, 1954, cité par Boursin (J-L), *La décision rationnelle*, Paris, Economica, 1996.

l'équilibre général, nous avons une connaissance parfaite et certaine du monde qui nous entoure. Au sein de cet univers transparent, nous prenons la décision qui maximise effectivement notre utilité. Or, objecte Simons, en pratique, nous n'avons pas connaissance de l'ensemble du monde, et nous ne confrontons pas toutes les informations dont nous disposons simultanément, mais plutôt de manière séquentielle, en listant des questions qui explorent successivement tel ou tel secteur du problème. L'individu de l'équilibre général walrassien serait donc complètement irréaliste.

Ainsi, les questions de l'incertitude ou de l'imperfection de l'information remettent-elles en cause la pertinence du calcul d'utilité opéré par l'individu rationnel de la théorie économique.

Une troisième critique de la rationalité concerne le caractère croissant ou décroissant de l'utilité marginale d'un bien pour un individu. Selon la théorie standard en effet, l'utilité que nous retirons d'un bien diminue avec la quantité de ce bien dont nous disposons. L'exemple typique est celui de la consommation d'eau : une première gorgée est très agréable, la suivante un peu moins, etc.... jusqu'à ce que nous n'ayons plus soif. L'utilité marginale de la gorgée d'eau décroît avec la quantité consommée. Or, certains biens ont une utilité marginale croissante : ceux qui donnent lieu à des phénomènes d'accoutumance. Ce fait est de nature à remettre en cause la forme classique des courbes de demande, décroissante avec le prix.

Par ailleurs, le principe d'une décroissance de l'utilité marginale est également valable dans la sphère de la production : le rendement marginal des facteurs de production variables décroît avec leur quantité (exemple : le rendement d'un tracteur sur un champ décroît avec le nombre de tracteurs utilisés pour cultiver ce champ). Or, les théories de la croissance dites endogènes ont mis en évidence un certain nombre de facteurs qui font que le rendement de

⁴⁶ Simon (H.A.), « A behavioral model of rational choice », *Quarterly journal of economics*, vol. 69, 1955, p. 99-118.

certains facteurs de production n'est plus décroissant, mais stable ou croissant. Ce fait remet en cause les modèles de croissance néoclassiques comme le modèle de Solow.

Une quatrième critique concerne l'imperfection de la volonté. Elle a été particulièrement développée par J. Elster. Son principe consiste à constater que, même quand notre entendement nous désigne avec certitude quelle est l'action à entreprendre, notre volonté est impuissante à la mener à bien. Ceci renvoie à la formule d'Ovide « Je vois le bien et je l'approuve, mais je fais le mal », dont Descartes affirmait qu'elle ne pouvait s'appliquer qu'aux esprits faibles⁴⁷. Pour remédier à cette faiblesse de la volonté (*akrasie*), il est possible de recourir à différentes techniques d'« engagement préalable » (*pre-commitment*) que J. Elster a recensées⁴⁸. Parmi elles on peut citer la restriction du champ des actions physiquement possibles (l'exemple le plus connu de cette stratégie étant le cas d'Ulysse qui se fait préventivement attacher au mât de son navire pour éviter de céder au chant des sirènes), ou le changement de la structure des récompenses que nous escomptons par des paris publics (exemple : proclamer autour de nous notre volonté d'arrêter de fumer pour encourir une sanction plus forte si nous faiblissons).

La volonté est aussi mise en échec quand nous recherchons des résultats qui sont impossibles à atteindre par un effort. Un exemple en est la volonté d'être naturel, qui s'invalide elle-même, ou encore l'ordre « soyez spontanés ».

De tels phénomènes de faiblesse de la volonté, puisqu'ils déconnectent les préférences du comportement effectif, sont de nature à remettre en cause le principe de maximisation de l'utilité.

Les critiques examinées jusqu'à présent se rapportent à la modélisation du comportement de l'individu. Elles convergent vers l'idée que ce comportement n'est pas correctement dépeint par la théorie économique. Qu'en est-il du niveau supra individuel, c'est-

⁴⁷ *Lettre au Père Mersenne*, avril 1637

à-dire du marché, de l'harmonisation spontanée des intérêts que, selon la théorie standard, la « main invisible » réalise ?

Les critiques relatives aux relations entre individus

On s'attachera plus particulièrement à quatre d'entre elles : le statisme, les réactions des agents, l'égalité entre agents, les phénomènes hors marché.

L'une des critiques les plus importante est celle du statisme : le modèle d'équilibre décrit par Walras indique en effet qu'un équilibre est possible simultanément sur tous les marchés, mais n'indique pas comment cet équilibre est atteint. Il délivre un message statique et non dynamique. Les prix y sont supposés parfaitement flexibles et s'ajustant instantanément aux fluctuations de l'offre et de la demande. Or en pratique, il peut exister des rigidités, les prix peuvent s'ajuster lentement ou même ne pas s'ajuster du tout. Dès lors, il n'est pas sûr que l'équilibre idéal soit atteint.

Un deuxième reproche adressé au paradigme standard est celui du caractère paramétrique ou stratégique de la rationalité des agents⁴⁹. Par rationalité paramétrique, on entend calcul effectué par l'agent en supposant donné le comportement des autres agents. Cette rationalité correspond, encore une fois, à celle du marché walrassien : un producteur vend au prix fixé par le marché, en supposant que tous les autres en font autant. Par rationalité stratégique, on entend un comportement qui tient compte des réactions des autres acteurs à nos propres actes. Ainsi, si je vends en-dessous du prix du marché afin d'attirer les clients de mes concurrents, que je prévois de fidéliser ensuite, il faut que je tienne compte des représailles éventuelles auxquelles je m'expose de la part de ces concurrents. Ce type de raisonnement est habituellement ignoré par la théorie standard.

La critique de l'égalité de taille et de force qui est censée régner entre les agents consiste à remarquer que les relations entre agents prennent plus souvent l'allure de rapports

⁴⁸ Elster (J), *Ulysses and the sirens*, Paris et Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme & Cambridge University Press, 1984, et Elster (J), *Le laboureur et ses enfants*, 1983, traduction par A. Gerschenfeld, Paris, Les éditions de Minuit, 1986, p. 180 pour un résumé.

de force entre entreprises ou clients de tailles différentes. Elle peut se lire par exemple sous la plume de P. Bourdieu, qui tente d'adapter le concept de champ à la sphère économique⁵⁰. Voulant rompre avec l'idée d'ajustements commandés par les prix et d'acteurs égaux entre eux rivalisant selon les conditions d'une juste concurrence, il affirme notamment que « la notion de champ marque la rupture avec la logique abstraite de la détermination automatique, mécanique et instantanée du prix sur des marchés livrés à une concurrence sans contrainte : c'est la structure du champ, c'est-à-dire la structure du rapport de force (ou des relations de pouvoir) entre les entreprises, qui détermine les conditions dans lesquelles les agents sont amenés à décider (ou à négocier) les prix d'achat (de matériaux, du travail, etc....) et les prix de vente (...) Ce ne sont pas les prix qui font tout, c'est le tout qui fait les prix⁵¹ ». Cette critique de P. Bourdieu s'inscrit dans une contestation plus vaste de la rationalité des acteurs, mais à ce stade celle-ci n'est pas directement remise en cause, ce qui permet de la considérer comme une critique interne au paradigme économique.

Une critique proche est adressée au paradigme standard par J. Schumpeter : l'entreprise chercherait avant tout à se singulariser, c'est-à-dire à créer un marché nouveau sur lequel elle se trouverait en situation de monopole. Elle tente d'atteindre cet objectif notamment par l'innovation technique. La croissance, loin d'être le résultat de l'harmonisation automatique d'intérêts sur un marché donné, ne serait ainsi qu'une succession de vagues d'innovations techniques, chacune s'épuisant peu à peu jusqu'à ce qu'une nouvelle vienne la remplacer. Cette critique revêt une grande pertinence.

Un quatrième type de critique concerne les phénomènes hors marché. En effet, la théorie smitho-walrassienne suppose que tous les échanges se réalisent par l'intermédiaire d'un marché et qu'il existe un marché pour chaque bien. Mais que se passe-t-il si certains biens ou certains maux nous adviennent du fait de l'activité d'autrui sans passer par le marché ? On parle alors d'effets externes, ou externalités. Ces externalités peuvent être positives si elles sont

⁴⁹ Van Parijs (Ph), *Le modèle économique et ses rivaux : introduction à la pratique de l'épistémologie des sciences sociales*, Genève, Droz, 1990.

⁵⁰ Cf. Bourdieu (P), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, coll. Liber, 2000, p. 233-267

un bien (l'exemple type est celui du pommiculteur et de l'apiculteur : en faisant pousser ses pommiers, le premier met des fleurs à la disposition des abeilles du second, dont la qualité du miel s'enrichit alors sans aucun échange marchand entre les deux), négatives si elles sont un mal (par exemple, une usine qui rejette des déchets dangereux pour la santé dans une rivière porte du tort à une entreprise de pêche qui opère sur cette même rivière). De tels effets ne sont pas pris en compte par le paradigme standard, puisque celui-ci dépeint les relations entre hommes exclusivement en termes de marché, et pourtant ils ont une influence sur notre bien-être, ainsi qu'en témoignent amplement les questions d'environnement qui sont aujourd'hui de plus en plus débattues. En outre, ils ont des implications importantes sur la représentation que l'on se fait de la croissance et, comme les phénomènes de rendements croissants ou ceux de différenciation à la Schumpeter, ils remettent en cause les modèles de croissance classiques du type modèle de Solow.

Ces critiques, qui contestent l'idée d'un individu maximisant son utilité sous contrainte, ou le principe smitho-walrassien de « l'harmonisation spontanée des intérêts égoïstes », comme le caractérise E. Halévy⁵², ne remettent pas en cause le principe de rationalité, mais seulement l'application qui en est faite ou la façon dont il s'exerce. Ce type de critiques visent plus l'économie néoclassique que les fondements même de la discipline. C'est pourquoi elles demeurent internes à celle-ci. Beaucoup plus radicales en revanche sont les critiques externes, qui regardent le paradigme économique depuis d'autres lieux de pensée.

2) Les critiques externes

« S'il fallait dire, en peu de mots, ce qui nous a semblé faire le plus cruellement défaut à une connaissance économique, nous nous bornerions à deux thèmes : une base sociologique précise, et un style mathématique nouveau, peut-être une mathématique de la Qualité »⁵³. Ainsi G.G. Granger souligne-t-il les limites de la « méthodologie économique ». Ces critiques sont

⁵¹ *Ibid.* p. 240

⁵² *op. cit.*

⁵³ Granger (G-G), *Méthodologie économique*, Paris, PUF, bibliothèque de philosophie contemporaine, 1955, p. 401.

plus radicales que les précédentes, puisqu'elles visent ce sur quoi l'économie a voulu se construire : l'isolement d'une catégorie d'actions humaines à des fins d'étude. En effet, le lien avec les autres catégories ne se rompt pas facilement. Plus précisément, par ordre de radicalité croissante, trois reproches peuvent être adressés à ce titre à l'épistémologie de l'économie : que la réalité ne se laisse pas toujours décrire sous une forme quantitative, que le principe de l'*homo aconomicus* oublie le contexte dans lequel celui-ci est toujours déjà immergé, que l'individu n'est pas toujours l'objet d'étude pertinent pour expliquer les phénomènes.

Le quantitativisme

La difficulté avait été entrevue par Bentham puisqu'il déclare dès le premier chapitre de ses *Principes de législation* que, parmi les conditions qui doivent rendre le principe de l'utilité applicable, il faut parvenir à « trouver les procédés d'une arithmétique morale, par laquelle on puisse arriver à des résultats uniformes »⁵⁴. Lui-même tente de définir les principes d'une « arithmétique des plaisirs et des peines » fondant le calcul d'utilité. Un plaisir ou une peine devrait pouvoir se définir selon sept dimensions (dont il emprunte les quatre premières à Beccaria) : son intensité, sa durée, son degré de certitude (on dirait aujourd'hui la probabilité de son occurrence), sa proximité ou son éloignement (l'économie emploie aujourd'hui le terme d'horizon temporel, en affectant aux biens ou aux revenus une valeur décroissante au fur et à mesure que leur jouissance s'éloigne dans l'avenir), sa fécondité (sa probabilité d'être suivi(e) de sensations de même genre), sa pureté (sa probabilité d'être suivie(e) de sensations d'un genre différent), enfin son extension (le nombre de personnes auxquelles il (elle) s'applique).

Cet inventaire à la Prévert peut faire sourire. Ce serait oublier le type d'application pour lequel l'utilité avait été initialement pensée par Bentham, à savoir, tout comme son prédécesseur Beccaria, pour la politique pénale, où les peines sont choses définies avec précision par les codes juridiques. Il n'en demeure pas moins que des problèmes apparaissent dès qu'on se propose de modéliser des phénomènes situés aux limites de la perception, qu'il s'agisse de l'infiniment petit ou de l'infiniment grand.

En ce qui concerne l'infiniment petit, le problème est de rendre compte de l'utilité d'un bien quand la quantité de celui-ci tend vers zéro ou même en son absence. Comment rendre compte d'une utilité correspondant à un plaisir ou à une peine inférieur(e) au seuil de perception ? Et la valeur d'un plaisir, aussi grand soit-il, ne peut-elle tendre vers zéro quand la probabilité d'occurrence de celui-ci diminue, fait remarquer Bentham ?

La question de l'absence d'un bien peut être illustrée par la confrontation opérée par M. Goux entre l'économie walrassienne et le traitement du désir par A. Gide dans *Les nourritures terrestres*⁵⁵. Selon Goux, Gide soulève plusieurs paradoxes que l'économie est impuissante à expliquer. Parmi eux se trouve celui de la valeur de l'objet absent, particulièrement exaltée par la présence du désert. M. Goux écrit : « Gide pose l'infini de la désirabilité. Il pousse l'épreuve désirante de la rareté jusqu'au sublime, quand il fait diminuer le bien jusqu'au néant. L'économie pure ne prend pas en compte ce mysticisme, ne saurait le prendre en compte, car il suppose une pensée de l'a-consommation fondée sur l'attente, le renoncement, le différé. La difficulté que rencontre l'économiste mais que transgresse le poète instructeur des *nourritures terrestres*, c'est d'attribuer une valeur à ce qui n'existe pas. Quand la quantité de bien décroît jusqu'à devenir nulle, quelle est la valeur du bien inexistant – ou mieux encore, quelle est la valeur du bien qui non seulement est absent mais qui manque ? Qui manque cruellement, infiniment. Quelle est l'intensité du désir qui porte vers quelque chose qui n'est pas là ? Comment peut-on, en économie, attribuer une immense valeur à *rien* ? ». Ce passage appelle plusieurs commentaires. En premier lieu, un économiste pourrait rétorquer que la valeur d'un objet absent est parfaitement saisie par la notion de prix de réservation : c'est le prix qu'une personne est prête à payer pour une chose dont elle ne dispose pas. Par exemple, le salaire de réservation d'un employé correspond au salaire pour lequel il accepterait de changer d'emploi. Toutefois, en second lieu, il faut reconnaître qu'un prix de réservation possède une valeur finie, alors que le désir dépeint par Gide est infini. Ce que l'économie est

⁵⁴ *Op. cit.* p. 1.

⁵⁵ Goux (J-J) : « L'argent, valeur sans fondement. Une lecture des *Nourritures terrestres* de Gide », *Esprit*, janvier 2000.

effectivement impuissante à mettre en scène, fidèle à son approche behavioriste, est un sentiment, un état de conscience, qui se trouve justement tendre vers l'infini : le désir. Ce qu'on peut reprocher à la formalisation économique, c'est son impuissance à rendre compte de cet infini. Si on représente l'utilité d'un bien en fonction de la quantité de bien disponible, le prix de ce bien sera d'autant plus élevé que sa quantité disponible sera réduite. A la limite, en se rapprochant de zéro, le prix pourra croître plus que linéairement, mais le prix de réservation, c'est-à-dire l'intersection entre l'axe des ordonnées et la courbe de prix, sera une valeur finie, alors que le désir « gidien », exacerbé par l'absence du bien désiré, pourra croître asymptotiquement, c'est-à-dire être infini. On ne pourra en déterminer exactement le « prix ».

Or, l'ensemble du raisonnement économique ne vaut que si la notion de prix est pertinente. Un prix exprime la valeur d'une marchandise par rapport à une autre. Ce n'est que l'habitude d'utiliser toujours une monnaie comme référent qui fait oublier ce fait. En réalité, la monnaie est simplement la marchandise-étalon. Un grand nombre des renseignements que nous livre l'économie s'énoncent sous forme d'élasticités-prix, c'est-à-dire de variation de la consommation d'un bien induite par une variation infinitésimale (ou unitaire) de son prix. Cette élasticité est l'envers d'un prix : elle nous renseigne sur notre sensibilité au prix. Si notre élasticité au prix d'un bien est réduite, cela signifie que ce bien est suffisamment important à nos yeux pour que, à son sujet, « nous ne comptons pas ». Inversement, si nous avons une forte élasticité au prix d'un bien, cela veut dire qu'il n'a pas beaucoup d'importance à nos yeux, puisque nous préférons y renoncer au profit d'autres biens quand son prix augmente un tant soit peu. Ces élasticités reflètent donc nos préférences, la valeur que nous accordons à un bien par rapport à un autre. Maintenant, si nous nous trouvons face à une élasticité-prix infinie ou nulle, cela veut dire que l'objet en question a pour nous une valeur nulle (dans le premier cas) ou infinie (dans le second). Du même coup, nous ne pouvons plus le comparer à un autre, et l'économie ne nous est plus d'aucun secours.

Ceci peut s'exprimer graphiquement : tant que les courbes de nos graphiques ne sont ni verticales ni horizontales, mais intermédiaires entre ces deux positions, alors elles valent la

peine d'être tracées, car elles chiffreront nos arbitrages. En revanche, dès qu'on se trouve face à une courbe verticale ou horizontale, on est face à un absolu, qui n'est pas susceptible de négociation, c'est-à-dire dont la valeur ne peut être exprimée par rapport à celle d'un autre bien.

Ceci vaut également pour les biens infiniment grands : comment rendre compte d'une utilité qui serait infinie ? Ceci voudrait dire qu'on est prêt à tout donner pour avoir l'objet doté de telles propriétés. Mais ce ne serait pas encore suffisant, puisqu'on est en présence d'un infini. Dès lors cet objet ne peut s'acheter, même au prix de notre vie : il s'agit d'un interdit. Eventuellement la modélisation économique pourra le considérer comme une contrainte, dans le cadre d'une maximisation d'utilité sous contrainte, mais cette information qu'elle nous livre est des plus réduite quand on le compare à l'objet lui-même.

En résumé, l'économie est très mal à l'aise quand il s'agit d'exprimer des absolus, tels un droit imprescriptible, le sublime dans la contemplation artistique, ou l'amour. L'économie est une science de la mesure, dans tous les sens du terme, elle est donc désarmée face à des objets incommensurables. Cette première critique conduit directement à la seconde.

L'ignorance du contexte

« En toute logique, en vérité, l'économie n'est qu'un rameau bien développé de la sociologie » écrit Kolm⁵⁶. La critique sociologique de l'économie est massive, constamment reformulée et imparable. Elle se situe en amont de l'économie, au niveau de la détermination des préférences. Elle entend répondre à la question : qu'est-ce qui détermine nos déterminants ? Ce que l'économie prend pour un donné exogène, la sociologie le considère comme son objet propre.

Ainsi, l'*homo economicus* encourt souvent un reproche d'irréalisme : en pratique, chacun sait qu'il ne se détermine pas que par rapport à ses intérêts matériels ou financiers. Comment sinon rendre compte de l'altruisme, du don, de la compassion, des différentes formes d'engagement, de la contemplation artistique, de la pratique religieuse, etc.... Certes, ces

activités pourraient tomber sous l'argument de J.S. Mill selon lequel elles demeureraient secondaires par rapport à nos déterminants financiers, qui demeureraient le soleil et la lune des marées de notre cœur. Mais encore une fois cette vue pêche par irréalisme, puisqu'elle fait abstraction rien moins que de notre histoire, de notre être concret en tant qu'il est enchâssé dans une langue, dans une culture, et dans des déterminants sociologiques, ou des apports de disciplines comme la démographie⁵⁷ ou la psychanalyse.

L'économie en tant que simple sous-système d'interdépendances plus vastes a été remarquablement théorisé par T. Parsons⁵⁸, pour qui il conviendrait d'emboîter comme des poupées russes trois niveaux de rationalité successifs : la rationalité économique, relative à l'allocation de ressources rares, la rationalité de coercition, ou de l'ordre social, dont le but serait de rendre compatibles les fins disparates des différents acteurs, et enfin la rationalité des valeurs, correspondant au système des fins ultimes de tous les individus. Chaque niveau serait déterminé par le suivant et n'aurait de sens que par rapport à lui. Chaque action individuelle se composerait en fait de quatre éléments : un acteur, la fin que celui-ci se propose, la situation de départ (*situational conditions*), et une orientation normative. Ce dernier facteur permettrait de réintroduire le sens que les acteurs donnent à leurs actions et donc d'éclairer sur l'origine de leurs déterminants.

Un exemple illustre le propos : dans un article sur le commerce international, un économiste tente d'expliquer le besoin qu'ont certaines firmes exportatrices de biens de consommation de pratiquer des prix inférieurs à ceux des biens analogues produits localement sur leurs marchés d'exportation. Il recourt à une variable de « préférence nationale » qui doit chiffrer le différentiel de prix nécessaire pour que les produits exportés soient tout de même écoulés. Dans cette analyse de type économique, la « préférence nationale » apparaît comme une donnée exogène, opaque, un fait brut à la limite de l'incompréhensible. Il se trouvera des

⁵⁶ Kolm, *op. cit.* p. 52.

⁵⁷ Voir à ce sujet par exemple Todd (E), *L'illusion économique*, Paris, Gallimard, 1998, qui, sous un titre provoquant, rappelle simplement que les évolutions macroscopiques d'une société sont aussi conditionnées par des déterminants démographiques.

⁵⁸ Parsons (T), *The structure of social action*, New-York, The Free Press, 1949.

économistes pour la taxer d'irrationnelle (Pourquoi payer plus cher un café local alors que je retire la même satisfaction d'un Coca-Cola ?). Observons maintenant l'envers de la médaille : cette « préférence nationale » provient peut-être des luttes de la décolonisation difficile mené par le pays en question, d'un sentiment de fierté bafouée ou de morts encore récents dans la mémoire collective. Le produit importé est peut-être associé dans les mentalités à un comportement irrévérencieux, ou de parvenu, ou néfaste, en tout cas socialement désapprouvé. Autant de facteurs dont l'économie ne veut pas avoir connaissance. En ce qui nous concerne, nous pouvons choisir : laquelle des deux approches nous semble la plus intéressante et la plus riche d'enseignements, la plus féconde épistémologiquement ? De cette réponse dépend que nous adhérons plutôt à une appréhension économique ou sociologique de la réalité.

En outre, dans certaines situations, nous n'avons pas le choix. Nous sommes obligés de nous pencher sur la constitution des préférences. C'est par exemple ce que fait J.F. Bourg quand il examine la question du dopage⁵⁹ : après avoir construit un modèle économique selon lequel « l'athlète opère en permanence un calcul économique qui lui permet d'arbitrer entre des choix contradictoires », il doit ajouter que « les pratiques de dopage en milieu sportif font qu'elles constituent un véritable rite d'initiation et d'intégration comme le fait de s'alcooliser dans certains groupes sociaux... Il y a donc d'autres variables non économiques et non matérielles qui influent sur l'acte de dopage : culte du corps, plaisir de transgresser ses limites, goût de la victoire, désir de mieux s'accepter... ». La réponse de l'économiste serait que ces « variables non économiques et non matérielles » devraient à leur tour pouvoir être modélisées. C'est possible, mais comment traduire quantitativement « rite d'initiation » par exemple ? On retrouve rapidement des difficultés déjà familières.

Aussi, en conclusion, il semble difficile de ne pas souscrire à cette remarque de Bourdieu : « La conduite économique socialement reconnue comme rationnelle est le produit de certaines conditions économiques et sociales ». Or parmi ces conditions, ainsi que la

⁵⁹ « Dopage : y a-t-il une explication économique ? », *Problèmes économiques*, n°2687, 8 novembre 2000.

sociologie d'inspiration weberienne le montre, il n'y a pas que des déterminants matériels et financiers. C'est donc l'économie en tant que limitée à la sphère du besoin matériel, ainsi qu'elle a été définie dans le premier moment de notre analyse, qui est ici montrée comme incapable de rendre compte de l'ensemble des conduites humaines, ce qui est pourtant son objectif. Cette contradiction est renforcée par les faiblesses de l'individualisme méthodologique.

Les critiques de l'individualisme méthodologique

Ainsi que le fait justement remarquer Kolm⁶⁰, la macroéconomie n'est pas, par définition, méthodologiquement individualiste. Elle n'explique pas des comportements individuels par des préférences individuelles, mais des agrégats par des agrégats, quand bien même elle se limite généralement à des effets de composition simples (ainsi qu'il a été vu plus haut). Cependant, l'individualisme méthodologique demeure au fondement du paradigme économique dans son versant formel aussi bien que substantiel. Le paradoxe se résout si on considère que, bien qu'elle ne l'applique pas rigoureusement, l'individualisme méthodologique demeure l'idéal de l'épistémologie économique.

En effet, l'individualisme méthodologique constitue une force de rappel puissante des théories macroéconomiques. Il est couramment utilisé par les différentes écoles pour critiquer leurs rivales. Les keynésiens en ont fait les frais dans les années 1970 à propos de la question des anticipations d'inflation : selon eux, il peut exister au niveau d'un Etat un certain arbitrage, même temporaire, entre chômage et inflation, dépendant de la politique monétaire. Cette approche a été critiquée par l'école du choix rationnel (Barro, Gordon) au nom de l'individualisme méthodologique : l'existence d'un tel arbitrage entre chômage et inflation impliquerait en effet l'existence d'une inflation non anticipée qui réduit les salaires réels. Cette inflation non anticipée ne serait à son tour possible que si chaque agent forme des anticipations adaptatives, c'est-à-dire prévoit pour une période donnée un taux d'inflation égal au taux de la période précédente, de sorte qu'une inflation croissante dégagerait toujours un

certain niveau d'inflation non anticipée. Mais chaque agent peut faire lui-même ce raisonnement, de sorte que ses anticipations ne peuvent être que non adaptatives, « rationnelles », c'est-à-dire anticipant un taux d'inflation croissant. Ainsi toute l'inflation serait anticipée et l'arbitrage entre chômage et inflation ne serait plus possible.

C'est sur le terrain de l'individualisme méthodologique que les keynésiens ont ensuite répliqué, en soulignant des « rigidités micro économiques à la baisse des salaires » pour rendre compte d'un chômage persistant même en cas de reprise de la croissance.

Ainsi, même quand les théories économiques ne respectent pas rigoureusement l'individualisme méthodologique, celui-ci demeure la norme au regard de laquelle elles se réforment.

Ceci est d'autant plus gênant qu'il soulève des difficultés dans son principe. C'est d'ailleurs pour cette raison que les critiques de l'individualisme méthodologique atteignent le cœur du paradigme économique, tant substantiel que formel. En fait, toute critique montrant qu'un groupe est davantage que la somme de ses parties remet l'individualisme méthodologique en cause. Même si on n'adhère pas à un holisme intégral, on ne peut s'empêcher de remarquer avec Durkheim que « un sentiment collectif, qui éclate dans une assemblée, n'exprime pas simplement ce qu'il y avait de commun entre tous les sentiments individuels... Si tous les cœurs vibrent à l'unisson, ce n'est pas par suite d'une concordance spontanée et préétablie ; c'est qu'une force les meut dans le même sens⁶¹ ».

Ce phénomène se produit-il aussi en-dehors des moments de fête et de passion collective ? Une analyse comparative des points de vue benthamien et durkheimien de la criminalité incite à le penser. Selon Bentham, un crime est commis par un individu quand il y trouve plus d'intérêt qu'à ne pas le commettre. Durkheim rétorquerait que cette approche ne repose pas sur une étude correcte de l'objet « crime ». Celui-ci, parce qu'il existe dans toutes les sociétés, serait un fait social, et même un fait normal (au sens de général) puisqu'il n'existe

⁶⁰ *Op. cit.* p. 82-84

⁶¹ Durkheim (E), *Les règles de la méthode sociologique*, 1937, Paris, PUF, coll. Quadrige, 7^{ème} éd., 1993, p 11.

aucune société où le crime n'est jamais commis⁶². Sa cause devrait donc être sociale et non individuelle (calcul des plaisirs et des peines). Quelles causes sociales peut-on trouver aux crimes? Sans confondre les deux phénomènes, mais uniquement par analogie de raisonnement, examinons les causes que Durkheim attribue au suicide. Il s'agit de la récession économique, ou au contraire d'une phase de croissance trop prononcée⁶³ : en cas de récession économique, toutes choses égales par ailleurs, le taux de suicide augmente. Ceux qui se suicident sont certes des individus plus fragiles que les autres : alcooliques, psychologiquement fragilisés par leur histoire ou par leur milieu, etc. bref, toutes les causes habituellement pointées par les médecins, qui traitent des individus. Il n'en demeure pas moins que la hausse du taux de suicide est due à un fait qui concerne l'ensemble de la collectivité, c'est-à-dire un fait social. Revenons au crime à présent. On pourrait trouver des causes analogues aux variations du taux de criminalité, comme la récession économique, qui rend certains plus nécessaires, ou encore la ghettoïsation d'une partie de la population. Cette corrélation statistique devrait bien sûr être établie mais, à supposer qu'elle le soit, elle fournirait une explication du crime infiniment plus riche d'enseignements que celle de l'individualisme méthodologique, puisqu'elle mettrait en lumière ses causes profondes et non seulement immédiates. Elle lui serait donc supérieure d'un point de vue épistémologique.

En résumé, ce que montre l'analyse de Durkheim, ce n'est pas l'inanité d'une approche strictement individuelle en termes de plaisirs et de peines, mais sa pauvreté épistémique pour mettre en lumière les déterminants des phénomènes collectifs.

L'individualisme méthodologique peut conduire non seulement à des résultats pauvres en information, mais aussi à des explications erronées. Dans *Logique de l'action collective*⁶⁴, M. Olson rend compte de phénomènes collectifs fidèlement à la méthode de l'individualisme méthodologique. Certes, son analyse permet de décrire correctement certaines situations, comme celle de la grève qui échoue en raison du phénomène du passager clandestin (puisque

⁶² *Ibid.* p. 64-73

⁶³ Durkheim : *le suicide*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1981.

⁶⁴ Olson (M), *Logique de l'action collective*, traduction Levi, Paris, PUF, 1978.

tout le monde bénéficie des gains de la grève qu'il y ait participé ou non, personne n'a intérêt à courir le risque de la faire, de sorte que finalement elle ne se fait pas). Cette explication est aussi précieuse pour rendre compte de la faiblesse actuelle du taux de syndicalisation parmi les salariés en France par exemple. Mais n'omet-elle pas certains déterminants des comportements ? En effet, les individus peuvent toujours intégrer, dans leurs préférences, la survie et la prospérité du groupe. C'est même le fondement d'un certain type de morale. Or, des comportements fondés sur de telles préférences existent. Aussi, peut-on dire avec F. Chazel⁶⁵ que la théorie d'Olson trouve ses limites dans le contenu de la notion d'« incitations sélectives » : l'échec d'un phénomène de groupe peut être expliqué par l'égoïsme, mais cet égoïsme a lui-même des causes plus éloignées. Ainsi, pour rendre compte de l'absence de coopération entre les habitants d'un petit village d'Italie du Sud, P. Alessandro⁶⁶ trouve-t-il pertinent de se référer à des éléments tels que : absence d'identification aux objectifs de l'organisation, absence de confiance mutuelle entre ses membres, absence de base morales. Or, cette analyse revient à replacer le comportement des individus dans la structure sociale spécifique de leur village. Donc, une explication individualiste aurait conclu en termes de pure rationalité individuelle là où il y a aussi des comportements grégaires.

L'individualisme méthodologique a donc de sévères limites épistémologiques : pauvre en informations, il peut aussi induire en erreur sur le sens des comportements des agents. Ce qui ne signifie pas que son intention soit mauvaise. Mais il bute sur notre incapacité à connaître tous les éléments pertinents pour l'analyse. Même un de ses défenseur, G. Simmel, reconnaît : « pour une connaissance parfaite, il faut admettre qu'il n'existe rien que des individus. Pour un regard qui pénétrerait au fond des choses, tout phénomène qui paraît constituer au-dessus des individus quelque entité nouvelle et indépendante, se résoudrait dans

⁶⁵ Chazel (F), « Individualisme, mobilisation et action collective » dans Birnbaum (P) et Lecas (J) : *Sur l'individualisme*, Paris, presses de la FNNSP, 1991.

⁶⁶ Etude citée par F. Chazel, *Ibid.*

des actions réciproques échangées par les individus. Malheureusement cette connaissance parfaite nous est interdite⁶⁷ ».

Arrivés au terme du deuxième moment épistémologique du paradigme économique, il nous faut constater que ses contradictions sont fortes : l'économie se fonde sur des hypothèses, comme la cohérence des préférences individuelles, dont les faits lui révèlent qu'elles ne sont pas toujours vérifiées ; elle veut formaliser mathématiquement les comportements mais certains d'entre eux ne rentrent pas dans son moule quantitatif ; elle entend élucider le comportement humain mais, dans sa variante substantielle, omet des déterminants essentiels de notre conduite ; elle veut s'en tenir à un individualisme méthodologique rigoureux certes, mais impuissant à révéler des phénomènes capitaux de la vie collective.

Le paradigme économique parvient-il à surmonter ces contradictions ?

C. Le paradigme amélioré et ses zones d'ombre

La distinction entre les critiques internes et externes s'applique aussi aux réponses à ces critiques.

1) Les réponses aux critiques internes

A l'occasion de la controverse de l'hiver 2000-01 sur le rôle des mathématiques en économie⁶⁸, R. Solow a rappelé⁶⁹ que les travaux qui procurent la renommée scientifique en économie aujourd'hui sont précisément ceux portant sur les limites de la discipline. L'exploration des limites peut se faire de deux façons différentes : la première formule

⁶⁷ Cité par Boudon dans Birbaum et Lecas, *op. cit.*

⁶⁸ Il est reproché aux mathématiques d'occuper une place excessive dans l'enseignement de l'économie, au détriment de l'esprit critique quant au bien-fondé des hypothèses sur lesquelles reposent ces raisonnements mathématiques, de sorte que la transmission des modèles orthodoxes serait privilégiée par rapport à l'ouverture aux hétérodoxies. Si on peut difficilement souscrire à une remise en cause fondamentale du rôle des mathématiques en économie, dont ils constituent, ainsi qu'on l'a vu, un langage précieux par sa logique, en revanche il faut reconnaître qu'une partie de l'enseignement se focalise sur les aspects les plus conservateurs, au sens académique et parfois politique du terme, de l'économie. Ce débat ne serait-il pas qu'un nouvel avatar du dialogue entre d'un côté, l'élève musicien tenté par la création, qui fait toute la valeur de son art, et de l'autre côté, le professeur lui demandant de faire des gammes ?

clairement des hypothèses souvent demeurées implicites dans des raisonnements ; la deuxième relâche ces hypothèses, et construit ainsi parfois une nouvelle branche de la discipline. Les réponses aux critiques internes peuvent donc revêtir deux modalités : le relâchement des hypothèses modifiables ou la formulation des hypothèses non modifiables.

Le relâchement des hypothèses modifiables

La distinction adoptée précédemment entre hypothèses concernant spécifiquement l'individu d'une part, et hypothèses relatives aux interactions entre individus d'autre part, est ici conservée.

Les réponses aux critiques relatives à la représentation de l'individu

Une première critique concernait l'incohérence des préférences individuelles.

En fait, elle est levée en partie si on adopte des classements de classements, ou métaclassements. Cette solution est proposée par A. Sen dans le moment même où il conteste la représentation classique d'un classement de préférence complet et immuable⁷⁰. Selon lui, l'homme doté d'un tel classement unique serait certes un « idiot rationnel », mais il est facile d'en dépasser la vision simpliste. Un tel métaclassement permet de prendre en compte des réflexions du type « si seulement je n'aimais pas tant fumer ! » : un premier classement correspond à nos préférences immédiates, qui accordent une large place au tabac, et le classement d'ordre supérieur relativise cette préférence au regard d'un raisonnement plus large, du type de ce que Rawls appellerait un « plan de vie » ou un « projet rationnel ».

Cette technique du métaclassement permet de résoudre bien des apories. Non seulement celle des *shifting involvements* (le métaclassement pourrait faire prévaloir l'idée que nous souhaitons avoir une bonne opinion de nous-mêmes tout au long de notre vie), mais aussi la réconciliation que nous devons opérer entre les « différents moi » tels que les conçoit

⁶⁹ Solow (R), « L'économie entre empirisme et mathématisation », *Le Monde*, mercredi 3 janvier 2001.

⁷⁰ Sen (A) « Des idiots rationnels », dans *Ethique et économie*, traduction par S. Marnat, Paris, 1993, PUF, coll. Philosophie morale, 2^{ème} éd., 1999.

par exemple C. Taylor⁷¹, ou encore l'existence, relevée précédemment, de dilemmes moraux, c'est-à-dire de classements surcomplets. Le personnage cornélien qui opte finalement pour la fidélité à la patrie au détriment de ses liens familiaux révélerait ainsi simplement une préférence plus importante pour cet ensemble de valeurs. On remarque au passage la force de l'argument béhavioriste, selon lequel le comportement tranche toujours en dernière analyse de manière univoque.

Cette technique rend compte également des engagements préalables décrits par J. Elster : si nous choisissons, tel Ulysse, de restreindre artificiellement notre liberté d'action, c'est parce qu'un métaclassement prévaut sur le classement simple qui sera effectué à l'heure du chant des sirènes ; si nous modifions par un pari la structure des récompenses associées à nos choix alternatifs, c'est qu'un métaclassement nous suggère de modifier un classement simple.

Qu'en est-il du dilemme de l'âne de Buridan ? On ne peut réellement parler à son sujet de métaclassement, puisqu'il est insuffisamment déterminé plutôt que trop. Son classement est incomplet et non surcomplet. Mais son comportement n'est pas rationnel pour autant. Il aurait dû choisir, de toute évidence, n'importe quel sac plutôt qu'aucun des deux sacs : « *This would have required Buridan's ass to pick either haystack, but not neither, which was clearly an inferior alternative* », comme le fait remarquer Sen⁷², qui conclut en disant qu'il n'est pas indispensable au bon fonctionnement de la théorie du choix rationnel de pouvoir toujours faire des classements complets. Ce n'est pas la théorie du choix rationnel qui est défailante, mais son application par l'âne.

Une seconde critique concernait les difficultés du choix rationnel en situation d'incertitude ou de risque et montrait qu'en situation d'information imparfaite ou trop lourde à traiter simultanément, notre rationalité ne pouvait être que limitée.

⁷¹ Taylor (C), *Les sources du moi* (1989), Paris, Seuil, 1998, coll. La couleur des idées.

⁷² *Ethique et économie*, traduction par S. Marnat, Paris, 1993, PUF, coll. Philosophie morale, 2^{ème} éd., 1999.

Il faut remarquer avant tout que l'incertitude n'est pas une notion nouvelle en économie, et que celle-ci est déjà dans son principe construite comme un remède à l'incertitude originelle du monde (comme certains parlent de péché originel). Ce serait même la grande supériorité du marché sur la planification. Non que la planification ne se propose des tâches de nature économique, mais en ce que le marché correspond à une meilleure solution en situation incertaine. En effet, la planification suppose un organisme centralisateur omniscient qui répartit les tâches, établit les prix et les quantités à produire et à consommer. A l'inverse, ainsi que le rappelle P. Demeulenaere, commentateur de la main invisible chez Smith⁷³, le marché décentralise le processus de décision à la fois dans le temps et dans l'espace. Une série de décisions individuelles permettent un meilleur ajustement face à l'incertitude qu'une seule décision centralisée. Cette idée constitue d'ailleurs l'une des lignes de force de l'œuvre de F. Hayek, et la base de sa distinction entre ordre spontané (*nomos*) et administré (*taxi*)⁷⁴ : face à l'incertitude radicale où nous nous trouvons (et cette notion d'incertitude est la clé de voûte de l'épistémologie hayékienne), mieux vaut le marché que l'organisation.

Ainsi, l'incertitude n'est pas étrangère au paradigme économique. Toutefois, un nouveau défi lui est adressé sur ce terrain par les critiques de l'information imparfaite et de la rationalité limitée. Or, ces concepts de rationalité limitée et d'imperfection de l'information ont été parmi les plus fructueux de la théorie économique des dernières décennies.

Le concept de rationalité limitée est au marché ce que le marché est à la planification : un progrès dans la prise en compte de l'incertitude. La théorie de la rationalité limitée a permis de décrire le comportement des individus en termes de rationalité non plus téléologique, au sens où nous visons la situation optimale, ou d'équilibre, et mettons en œuvre les moyens nécessaires pour y arriver, mais procédurale, au sens où à un moment donné, nous sommes confrontés à des choix, souvent binaires, souvent prosaïques, et que c'est par une succession de tels micro choix que nos options majeures se dessinent petit à petit. Certains parlent à ce

⁷³ Demeulenaere, *op. cit.*, partie 1 chapitre 2 section 3.

⁷⁴ Hayek (F-A.), *Droit, législation et liberté*, 1982, traduction par R. Audouin, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1995, 1^{ère} partie.

sujet de « tyrannie des petites décisions »⁷⁵, au sens où nous sommes parfois menés sans nous en rendre compte à des situations que nous n'aurions initialement peut-être pas voulues, mais qui en fin de compte peuvent exprimer nos choix profonds. Ainsi, le principe de rationalité individuelle est sauvé, à telle enseigne qu'on pourrait même donner une version toute rationnelle et dépassionnée de l'existentialisme sartrien !

Cette rationalité limitée, itérative, s'accorde très bien à l'individu dépeint par la théorie des jeux et notamment celle des jeux dynamiques : à chaque étape du jeu, cet individu doit faire des choix associés à des matrices de gains ou de pertes qui tiennent compte des jeux suivants qui lui sont permis ou interdits par le choix actuel⁷⁶. C'est d'ailleurs la méthode utilisée par la plupart des programmes de jeux d'échec : chaque coup est évalué en fonction non de l'issue de la partie, qui est imprévisible car dépend d'interactions beaucoup trop complexes, mais de la perte ou du gain immédiats qui en résulte pour le joueur, comme la prise d'une pièce de l'adversaire ou réciproquement.

En ce qui concerne l'imperfection de l'information, elle est à l'origine d'un rameau très fécond de la science économique, celle des asymétries d'informations. L'exemple type en est celui du marché des voitures d'occasion, dont le fonctionnement a pu être correctement décrit sur leur base par Akerlof⁷⁷.

Ces perfectionnements ont toutefois un revers important : en reconnaissant que la rationalité est plus souvent procédurale que téléologique, et l'information plus souvent imparfaite ou incertaine que le contraire, l'économie n'a pu progresser qu'au prix d'un recul du principe de la main invisible. En effet, cette harmonie spontanée des intérêts, et particulièrement sa formalisation walrassienne, ne fonctionne que dans un univers d'information parfaite et de rationalité téléologique.

⁷⁵ Schelling (Th), *La tyrannie des petites décisions*, Paris, PUF, 1980.

⁷⁶ Pour plus de précisions sur ces théories, se reporter à Cahuc (P), *La nouvelle microéconomie*, éd. La Découverte, coll. Repères, 1993.

⁷⁷ Akerlof (G), « The market for lemons : quality, uncertainty and the market mechanism », *The quarterly journal of economics*, vol. 84, 1970, p. 488-500.

Une troisième critique concernait le caractère croissant ou décroissant de l'utilité marginale d'un bien ou du rendement d'un facteur de production. Cette critique a eu le même type de conséquences que la précédente : elle a été l'occasion du développement d'un nouveau rameau, hétérodoxe lui aussi, de l'économie, au prix de l'abandon d'une des conclusions de la théorie néoclassique : la congruence entre équilibre et optimum. En effet, les théories de la croissance endogène⁷⁸ cernent mieux un objet jusque là flou pour l'économie : le progrès technique, qui était réputé exogène. En contrepartie, puisque l'hypothèse de décroissance de l'utilité marginale (ou de la productivité marginale) est remise en cause, le modèle d'équilibre général de Walras, qui était fondé sur elle, ne tient plus.

Une quatrième critique concernait les cas d'imperfection de la volonté. Il y a déjà été partiellement répondu par le recours aux métaclassements. Il convient d'ajouter cependant que l'hypothèse de rationalité de l'individu ne sort pas affaiblie par cette critique et sa solution. En effet, un métaclassement ne l'invalide pas mais en constitue un raffinement. En outre, même quand elle est tenue en échec par l'imperfection de la volonté, la raison demeure un idéal à atteindre. Toutes les techniques recensées par J. Elster pour remédier à l'*akrasie* sont des ruses de la raison pour mieux aboutir à ses fins. Aussi, il faut nécessairement souscrire à cet aphorisme de Pascal concluant un raisonnement qu'Elster cite d'ailleurs comme une technique particulièrement subtile d'engagement préalable (il s'agit de celle par laquelle Pascal, prenant acte de la faiblesse de l'entendement, résout de devenir croyant en agissant comme s'il l'était déjà) : « Il n'y a rien de plus conforme à la raison que ce désaveu de la raison »⁷⁹.

Dans le même ordre d'idées, on peut relever, à la suite de J.L. Boursin⁸⁰, nombre de situations où il est fait recours au hasard dans le cadre d'une démarche parfaitement rationnelle, comme par exemple les contrôles effectués au hasard par la police ou par

⁷⁸ Guellec (D) & Ralle (P), *Les nouvelles théories de la croissance*, Paris, éd. La Découverte, coll. Repères, 1995.

⁷⁹ Pascal, *Pensées*, Brunschvicg, n° 272.

l'administration fiscale : le caractère aléatoire de ces contrôle doit justement inciter tout le monde à respecter les règles.

Les réponses aux critiques relatives aux relations entre individus

Les analyses de Schumpeter ont amorcé une réponse à peu près à l'ensemble des quatre critiques recensées plus haut : le statisme, le fait que les agents réagissent aux réactions les uns des autres, qu'ils ne soient pas de la même taille, et que leurs interactions puissent se produire en-dehors des marchés, sous la forme d'externalités. En réaction au statisme, Schumpeter a souligné que l'économie était constituée de processus d'ajustement dynamiques, et que l'équilibre ne pouvait être considéré indépendamment de ses conditions de réalisation. Ensuite, il a décrit l'économie comme un lieu d'interactions entre des agents de tailles différentes, s'observant les uns les autres et ajustant leurs comportements afin d'en tirer le profit maximum. Dans la foulée de cette idée⁸¹, se sont développées les théories de la concurrence imparfaite : monopole, oligopole, concurrence monopolistique, etc. Enfin, il a accordé une certaine place aux externalités, qui prennent la forme d'une diffusion du savoir technologique de l'entrepreneur qui innove vers les autres, sans que le premier ne puisse toujours se protéger par un brevet⁸².

La remise en cause des hypothèses d'égalité entre acteurs et de rationalité paramétrique (par opposition à stratégique, pour reprendre la formulation de van Parijs), a débouché sur la très fertile théorie des jeux. Jalonnée par les noms de von Neuman et Morgenstern ou par le célèbre dilemme du prisonnier, elle a, elle aussi, reculé sur le terrain de la coïncidence entre

⁸⁰ Boursin (J-L), *La décision rationnelle*, Paris, Economica, 1996, p. 51-60.

⁸¹ Bien que généralement sans filiation directe et parfois même antérieurement aux travaux de Schumpeter. Il faut rappeler que la réflexion menée ici ne prétend être historique, mais dialectique.

⁸² Par ailleurs, la critique de statisme a été l'occasion du développement d'autres rameaux de l'économie. Partant du constat qu'il pouvait exister une certaine rigidité des prix, Keynes a construit son *Modèle général* en faisant de la théorie néoclassique ce que T. Parsons avait fait de l'économie en général : un cas particulier de sa théorie propre. Aussi, sa critique se présente-t-elle, sous des apparences tout aussi révolutionnaires, comme beaucoup moins radicale pour l'économie que celle de Parsons. Il est vrai qu'il considère l'économie dans son sens substantiel plutôt que, comme Parsons, formel. Il n'en demeure pas moins que Keynes a ainsi posé les fondations de ce qui s'est appelé ultérieurement les théories du déséquilibre, qui décrivent comment l'ajustement de l'offre et de la demande se fait, ou ne se fait pas. En outre, Keynes se distingue en ce que, soulignant l'écart qui pouvait exister entre équilibre et optimum, il fournit une légitimation pour

équilibre et optimum pour mieux sauvegarder l'hypothèse de rationalité des acteurs⁸³. C'est pourquoi la critique bourdieusienne mentionnée plus haut⁸⁴ ne semble que partiellement pertinente. Elle se décompose en deux aspects. Le premier consiste, en réintroduisant les rapports de force entre les acteurs d'un marché, ainsi que la notion étrangère à l'économie classique de domination, à contester la théorie walrassienne des prix comme signaux en fonction desquels les acteurs se déterminent. Cette critique est valable mais elle souligne à son corps défendant la plasticité du paradigme économique : contrairement à ce qu'affirme Bourdieu, ces phénomènes ne sont pas du tout étrangers à la rationalité des acteurs. Au contraire, la théorie des jeux s'emploie à décrire minutieusement les relations de domination au sein d'un cartel ou d'une entente (elle parle d'ailleurs de « stratégie dominée » ou de « stratégie dominante »), et ce que Bourdieu nomme « champ » correspond à l'ensemble formé par les « joueurs » et leurs « coups » en termes de théorie des jeux. D'ailleurs, il est intéressant de constater que Bourdieu appuie ses dires sur les ouvrages de Tirole, alors que la pensée de cet ingénieur, spécialiste de l'économie industrielle et de la théorie des jeux (matières qui sont d'ailleurs fortement imbriquées) se déploie entièrement à l'intérieur du paradigme économique. En fait, Bourdieu reformule dans le vocabulaire qui lui est propre des idées dont la théorie des jeux, partie intégrante du paradigme économique, a pris acte depuis longtemps.

La deuxième partie de la critique bourdieusienne est plus pertinente, mais elle est de type externe et non interne à l'économie : elle conteste le caractère conscient des calculs opérés par les acteurs, en leur préférant une explication en termes d'*habitus*. Elle rejoint la critique sociologique dans son ensemble.

Enfin, la critique relative à l'existence de relations hors-marché entre les individus a également été l'occasion d'un enrichissement du paradigme économique, puisqu'elle a été le point de départ de la réflexion sur « l'internalisation des externalités », c'est-à-dire le moyen de faire à nouveau coïncider l'équilibre et l'optimum. Elle s'étend dans trois directions

l'intervention publique dans l'économie, alors que toute l'économie classique, depuis Locke et Mandeville, s'était construite contre l'intrusion du pouvoir dans sa sphère.

⁸³ Pour une présentation exhaustive, cf. J.P. Cahuc, *La nouvelle microéconomie*, op. cit.

principales : tout d'abord la taxation des externalités négatives et le subventionnement des externalités positives, ensuite la création de droits de propriété, et donc de nouveaux marchés, sur les biens qui, comme l'eau pure dans l'exemple précité de l'industriel et du pêcheur, donnent lieu à conflit d'intérêts, enfin l'intégration des activités interdépendantes au sein d'une entité commune (exemple : rachat de la pêcheur par le pollueur, qui de ce fait aura intérêt à moins polluer). La première direction, comme l'économie keynésienne, sauvegarde le paradigme économique au prix du paradigme libéral, puisque l'intervention de l'Etat est à nouveau légitimée, voire requise. La seconde direction renoue avec une vieille idée : celle des droits de propriété, déjà chère à Locke. La troisième direction peut être considérée comme une extension de la théorie de la firme, dont nous avons vu qu'elle met en scène un effet de composition familial à l'économie. Il est donc tentant de dire, pour conclure cette critique, qu'elle a « changé quelque chose pour que tout reste comme avant », de sorte qu'elle atteste une fois encore la plasticité du paradigme économique.

Ainsi, toute une série de critiques habituellement formulées contre l'économie sont avant tout dirigées contre sa forme classique ou néoclassique, encore qualifiée de « standard » ou d' « orthodoxe ». Le paradigme global les intègre sans peine au prix de quelques aménagements. En particulier, il lui faut souvent renoncer au principe de l'harmonie spontanée des intérêts égoïstes (la main invisible), mais pas à l'égoïsme lui-même, figure de la rationalité individuelle.

D'autres critiques ne sont pas aussi fécondes, et débouchent simplement sur la mise à jour hypothèses implicites.

La mise en évidence d'hypothèses non modifiables

L'élucidation des hypothèses est ce par quoi la science progresse. La théorie des préférences repose schématiquement sur sept hypothèses⁸⁵. La théorie de la concurrence

⁸⁴ Cf. p. 21 de ce mémoire.

⁸⁵ Certaines ont été discutées plus haut, d'autres non. Il s'agit de : la complétude des préférences, leur réflexivité, transitivité, non saturation (on veut toujours plus d'un bien), continuité, convexité stricte (la dérivée première des courbes d'indifférence est négative, ce qui se justifie par le principe de l'utilité

pure et parfaite repose sur cinq hypothèses supplémentaires⁸⁶. Enfin, différents travaux ont permis de préciser quelles conditions sont requises pour que l'équilibre prédit par Walras soit réellement possible. Il s'agit notamment du théorème de Arrow-Debreu, qui montre que l'équilibre général nécessite, outre celles de rationalité des agents et de concurrence pure et parfaite, cinq autres hypothèses⁸⁷.

La recherche semble cependant parfois s'égarer si elle se concentre trop sur de la théorie pure au détriment de la confrontation avec le réel ; certaines hypothèses ne sont peut-être ni vérifiées, ni indispensables à la modélisation de la réalité. A cet égard, on peut souscrire au jugement suivant de Kolm : « En fait, bon nombre de modèles économiques publiés se justifient de la façon suivante : « mes hypothèses sur le réel sont peut-être fausses mais, si elles sont vraies, le résultat que j'indique est intéressant, notamment parce que les conclusions que l'on en tire pour l'action sont utiles au choix de celle-ci ». On appelle ceci une « contribution » à la discipline. Son utilité sociale est « sous bénéfique d'inventaire » de l'adéquation des hypothèses aux faits. »⁸⁸ Par ailleurs, ceci n'empêche pas les modèles de fonctionner parfois même quand leurs hypothèses sont manifestement erronées : le marché n'est-il pas, en dépit de ce qui vient d'être dit sur ses conditions théoriques de fonctionnement, un moyen d'allocation des ressources plus efficace que la plupart de ceux connus à ce jour ?

Néanmoins, il est de saine politique d'avoir des hypothèses claires, car elles font avancer la recherche à long terme.

L'économie répond donc sans peine à nombre de reproches qui lui sont adressés et qui résultent souvent de la confusion entre elle et certains de ces courants. Mais les critiques externes contraignent, elles, à des remises en cause plus profondes.

marginale décroissante ou la préférence pour la diversité des biens), l'absence de point anguleux dans les courbes d'indifférence.

⁸⁶ Il s'agit de : atomicité des agents (aucun n'est assez gros pour imposer son prix), perfection et transparence de l'information, homogénéité du produit (la concurrence ne peut porter que sur les prix, pas sur les spécificités du produit), mobilité des facteurs de production d'une entreprise à l'autre, libre entrée (à tout moment, n'importe quel agent est libre de participer ou de ne pas participer à l'activité du marché)

⁸⁷ Il s'agit de : marchés complets, dotation de survie, convexité des courbes d'indifférence, rendements d'échelle décroissants, absence de coûts fixes.

⁸⁸ Kolm, *op. cit.*, p. 65.

2) Les réponses aux critiques externes, ou l'économie formelle

Un premier type de réponse consiste à faire la critique de ses critiques. En fait, ceci est déjà fait implicitement dans la définition du paradigme initial : à ceux qui leur reprochent leur quantitativisme, les économistes rétorquent que les chiffres permettent de faire des estimations confrontables aux faits, puisque « la nature s'exprime en langage mathématique », et que les mathématiques sont l'une des logiques les plus rigoureuses au monde ; aux sociologues, les économistes reprochent l'absence de vérifiabilité de leurs théories (le raisonnement sociologique étant non popperien et la sociologie compréhensive n'étant jamais sûre de ne pas mal interpréter le sens donné à un acte) : toutes les théories peuvent être avancées puisqu'aucune ne sera jamais démentie ; aux critiques de l'individualisme méthodologique, les économistes montrent l'arme redoutable de l'analyse des effets de composition, cette nouvelle forme de déconstruction.

Mais il ne s'agit là que de réflexes de défense. La réponse positive que l'économie fournit à ses critiques réside dans le versant formel et non plus substantiel de son paradigme. En quoi consiste ce versant formel ? Essentiellement dans la théorie du choix rationnel. En quoi consiste-t-elle ? Kolm a synthétisé comme suit les objectifs, limites et ambiguïtés de cette théorie qui fait l'objet de tant de malentendus : « La connaissance de ce qu'est l'homme, la conception suffisamment exacte de celui-ci est (...) nécessaire pour bien agir de toutes les façons en matière économique, comme pour y expliquer les faits résultant des conduites des acteurs. La pensée économique a répondu à ce besoin en modelant son fameux *homo economicus*, d'abord caricature du bourgeois égoïste et calculateur à la Daumier, peu à peu transformé au fil des décennies en être abstrait, pure quintessence du rationnel, par généralisations successives éliminant les hypothèses non nécessaires, comme le sculpteur arrive à ses figures filiformes en ôtant toutes les masses superflues. Tête de Turc classique, ce zombie est souvent calomnié. Mais sa rationalité et parfois son savoir posent réellement problème. Cette théorie du « choix rationnel » est à la fois tout à fait générale et très

particulière, incritiquable et fausse, précise et ambiguë. C'est la théorie de l'homme simultanément la plus puissante et la plus faible. »⁸⁹

Afin d'élucider cette théorie du choix rationnel, il importe d'en examiner le contenu, les limites et la portée épistémologique.

Contenu

Le principe de l'économie formelle réside dans l'extension de la sphère économique à quasiment l'ensemble des activités humaines, sous le visage de la rationalité. Par rapport au paradigme initial, il s'agit de renoncer à la définition de l'économie par son objet (la sphère du besoin) pour privilégier sa définition par sa méthode : une maximisation d'utilité sous contrainte, quel que soit l'objet que nous trouvons utile. C'est une réponse directe à la critique contextualiste. Celle-ci, on s'en souvient, reproche à l'économie son *homo economicus*, et souligne que nos déterminations ne sont pas que matérielles : nous sommes aussi épris de temps libre, nous pouvons nous intéresser à la pêche, aux voyages, à la lecture, à l'art, aux autres, voire à la philosophie, croire en un dieu, tomber amoureux, avoir des engagements familiaux, associatifs, politiques ou autres, etc.... Bref, l'*homo economicus* n'est pour nous que cette « caricature de bourgeois égoïste à la Daumier ». Dès lors, la figure doit être épurée et ses intérêts élargis : nous ne rechercherons pas l'argent, mais chercherons à gagner des concours de pêche, à faire beaucoup de beaux voyages, à dévorer les livres et les œuvres d'art, à soulager la misère du monde, à être les plus pieux, à promouvoir les buts de notre association, parti politique, à rendre heureux ceux qui nous sont chers, etc.... tout ceci dans la mesure de nos ressources rares (au moins en temps et en argent), ce qui réintroduit la dimension économique de l'action.

Cette version du paradigme permet de parer un nombre considérable de critiques. Par exemple, quand A. Caillé raille la pauvreté de la sphère de l'intérêt matériel au regard des autres dimensions de l'activité humaine, en s'appuyant sur l'anthropologie de l'hindouisme de

⁸⁹ *Ibid.* p. 17.

M. Biardeau⁹⁰, il commet une double erreur⁹¹. D'une part, il se limite à la version substantielle de l'économie. En effet, le versant formel intègre toutes les dimensions de l'activité humaine, y compris les trois autres domaines d'activité isolés par M. Biardeau dans l'hindouisme, qui viennent s'ajouter à la recherche des intérêts matériels (*artha*) pour former les quatre « buts de l'homme » : justice et ordre (*dharmā*), plaisir (*kāma*), libération dans un sens religieux (*mokṣa*). D'autre part, et c'est le plus intéressant, A. Caillé se méprend sur le sens du mot *artha*. En fait, celui-ci ne se limite pas aux intérêts matériels. Dans un second sens, il signifie plus généralement les intérêts, les buts, quels qu'ils soient, que nous sommes susceptibles de nous proposer, à telle enseigne que « but de l'homme » se traduit justement en sanskrit par *purushartha* (*puruṣh* signifiant l'homme). Ce qui suggère en fait que l'économie formelle ne ferait que renouer, par-dessus les cultures, avec une dimension très profonde de l'homme, celle de la recherche d'un but selon les meilleures voies possibles. Et qui, partant, lui redonne un certain intérêt épistémologique.

Cette version formelle de l'économie peut s'appliquer à tous les domaines. Ainsi, un comportement religieux pourra être expliqué comme un choix rationnel d'individus qui allouent leur temps et leurs biens entre les produits religieux et laïques de manière à maximiser l'utilité de la vie terrestre dans l'au-delà⁹². Ceci n'est pas plus provoquant que les considérations de Machiavel sur la morale : nous sommes dans le domaine épistémologique, notre intention n'est que de savoir si l'économie permet de rendre compte du comportement des personnes. Or, non seulement un tel modèle est confirmé par un grand nombre de données empiriques, mais de plus il rend compte de faits qui nous sont familiers, puisqu'il prédit correctement l'« augmentation de l'activité religieuse à mesure que le consommateur vieillit », selon le mécanisme suivant : les biens laïques produisent un cumul d'intérêts au cours

⁹⁰ Biardeau (M), *L'hindouisme, anthropologie d'une civilisation*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1995.

⁹¹ Caillé (A), *Don, intérêt et désintéressement*, Paris, La Découverte / MAUSS, 1994, partie 1, chapitre 1, section 5 « En guise de conclusion provisoire ». Nous ne réduisons pas la pensée de Caillé à cet aspect ; au contraire, nous avons une grande dette à son égard dans la compréhension du paradigme utilitariste, comme on le verra plus loin.

⁹² Azzi (C) et Ehrenberg (R.G) « Household allocation of time and church attendance », *Journal of political economy*, 83:1, 1975, p. 27-56., cités par Iannacone (L.R) « Culte, prière et maximisation : quand la religion

de l'existence, contrairement aux biens religieux. Donc, il est rationnel d'investir davantage dans les biens laïques en début de vie, et moins en fin. Comme il n'y a que deux types d'investissements possibles, laïques ou religieux, on se reporte nécessairement sur le religieux en fin de vie. Le modèle a donc une portée explicative. D'autres économistes proposent une interprétation de l'activité religieuses en termes de « capital religieux », comme Friedman ou Becker parlent de « capital humain ».

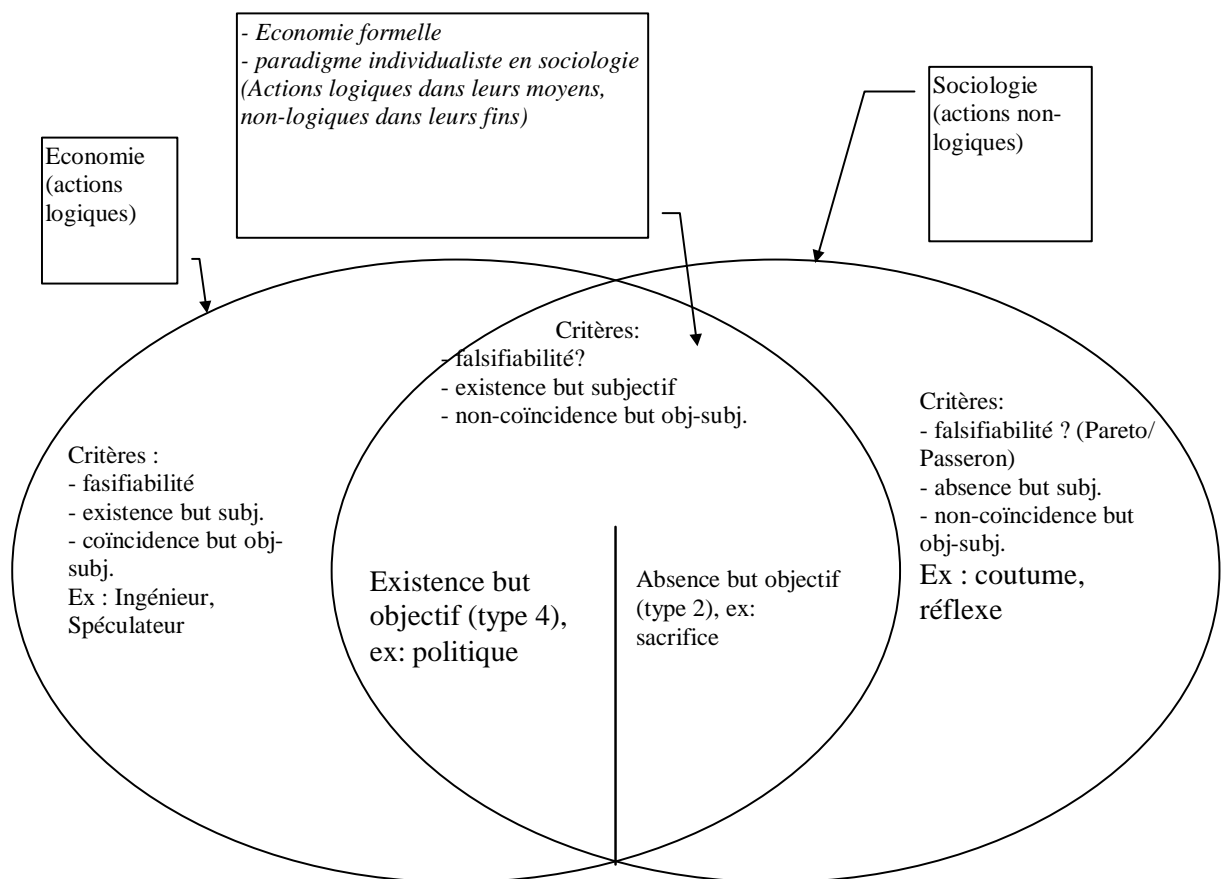
Parler de rationalité dans des domaines habituellement sièges de passion, de mysticisme ou de conviction, nécessite un *aggiornamento* de la notion de rationalité. C'est ce à quoi se sont employés un certain nombre d'auteurs, que l'on peut tous considérer comme représentatifs du versant formel de l'économie. Au premier rang d'entre eux dans l'histoire se trouve Pareto, dont la distinction entre actions logiques et actions non logiques a déjà été abordée dans ces pages. Cette distinction ne dénie pas la rationalité aux actions non logiques, puisque celles-ci se caractérisent simplement par la déconnexion entre le but objectif de l'action et le but subjectif que se propose l'individu. Mais parmi les actions non logiques, Pareto distingue celles qui sont dotées d'un but subjectif (exemple : la politique) de celles qui n'en ont pas (exemples probables⁹³ : la coutume ou les actes-réflexes). Or, si les secondes ne peuvent être qualifiées de rationnelles, les premières sont certes irrationnelles dans leurs fins, mais rationnelles dans leurs moyens. Une distinction plus fine encore pourrait être opérée, au sein des actions non logiques, rationnelles dans leurs moyens, entre celles dotées effectivement d'un but objectif (c'est le cas de la politique) de celles qui en seraient finalement dépourvues, comme les sacrifices religieux (si on écarte l'interprétation fonctionnaliste de la religion).

Considérons à présent à nouveau l'argument de Pareto : les actions logiques ressortent au domaine de l'économie, les actions non logiques à celui de la sociologie. Pareto, contrairement à Passeron ou aux critiques de la sociologie, semble reconnaître à celle-ci le critère de testabilité, puisqu'il en fait une science (objet du traité où il fait cette distinction).

devient économique... » dans *Problèmes économiques* n° 2625, 21 juillet 1999, article original : « Introduction to the economics of religion », *Journal of economic literature*, n°3, vol. 36, septembre 1998.

⁹³ Je me réfère à l'interprétation qu'en donne R. Aron dans *Les étapes de la pensée sociologique*, *op. cit.*

Dans ces conditions, on peut amender la classification de Pareto pour mettre en lumière une intersection entre la sociologie et l'économie, qui correspondrait précisément à l'économie formelle. Elle se caractériserait par l'existence d'un but subjectif et sa non coïncidence avec le but objectif de l'acteur. En seraient exclues les actions de type coutume ou réflexe. Cette intersection correspondrait aussi au paradigme individualiste en sociologie, qui partage avec l'économie la récusation des constructions, et donc l'analyse en terme de dissociation des buts objectif et subjectif des acteurs. Le schéma ci-dessous résume la classification de Pareto ainsi modifiée :



La conclusion à tirer de ce schéma est que l'élargissement de la notion de rationalité emprunte un peu à la sociologie, qu'elle influence par la même occasion, ce qui revient à faire droit à la critique contextualiste tout en la rendant inopérante.

Le deuxième auteur important à proposer un *aggiornamento* de la notion de rationalité est M. Weber. En distinguant les actions rationnelles en finalité ou téléologiquement (*zweckrational*) et rationnelles en valeur ou axiologiquement (*wertrational*) des modes d'action traditionnel ou affectif, l'auteur d'*Economie et société* élargit encore la sphère de la rationalité par rapport à Pareto, dont la conception semble en regard étriquée. L'approche compréhensive de M. Weber fait rentrer dans la sphère des actions rationnelles en valeur bien des comportements que Pareto aurait qualifiés de non logiques, comme l'éthique de conviction d'un syndicaliste par exemple.

Un pas supplémentaire dans l'extension du champ de la rationalité semble franchi avec un des fils spirituels de Pareto et de M. Weber, à savoir R. Boudon. Celui-ci propose de définir comme rationnelle toute action Y qu'on pourrait décrire en disant d'elle : « X avait de bonnes raisons de faire Y, car il croyait que Z »⁹⁴. Il ajoute donc aux deux rationalités weberiennes trois compléments. Premièrement, une « rationalité traditionnelle », qui se définit par un Z du type « car X avait toujours fait Y et il n'avait aucune raison de remettre cette pratique en question » (en revanche, demeurerait irrationnelle une justification du type : « X n'avait pas de raison de faire Y, mais la tradition voulait que... »). Cette distinction revient à qualifier de rationnelles une partie des actions auxquelles M. Weber avait refusé ce qualificatif en les assignant plutôt à la tradition. Deuxièmement, R. Boudon définit une « rationalité utilitaire » par un Z tel que « car Y correspondait à l'intérêt (ou aux préférences) de Z ». Il faut dire que l'apport de cette rationalité semble tenu par rapport aux actions *zweckrational*. Troisièmement, R. Boudon définit une « rationalité cognitive » par un Z tel que « car Y découlait de la théorie Z, que X croyait en Z et qu'il avait de bonnes raisons d'y croire ». Dans ce contexte, les actions irrationnelles seraient réduites à la portion congrue. Elles pourraient se décrire par des propositions du type « X n'avait pas de bonnes raisons de faire Y, mais ... ».

Avec une conception aussi large de la rationalité, Boudon peut expliquer sur le fondement du principe de rationalité et de l'individualisme méthodologique des conduites que

⁹⁴ Boudon (R), *Manuel de sociologie*, Paris, PUF, 1992.

d'autres sociologues qualifient d'aveugles ou de purement traditionnelles. Par exemple, les difficultés des campagnes de contraception au Panjab ne seraient pas dues au poids de mentalités rétrogrades, mais au fait que les paysans panjabis préfèrent avoir une descendance nombreuse (et surtout masculine) afin de ne pas se retrouver seuls pour leurs vieux jours. Ce raisonnement, bien que formulé par un sociologue, est une application parfaite du paradigme économique formel.

Enfin, au rang de ceux qui ont élargi la notion de rationalité, il faut citer un autre fils spirituel de Weber, qu'on pourrait qualifier de « frère ennemi en rationalité » de Boudon : Bourdieu, bien que la rationalité à laquelle il se réfère ne soit généralement pas celle d'individus consciemment calculateurs. P. Bourdieu s'interroge sur la possibilité d'un acte désintéressé⁹⁵ et remarque que les actions qui se vivent comme désintéressées ont aussi leurs intérêts. Rappeler que « les jeux intellectuels ont aussi des enjeux »⁹⁶, serait étendre au monde intellectuel un mode d'explication scientifique dont il veut s'extraire. La sociologie en général postulerait qu'il y a dans ce que font les agents, une raison, au sens où on parle de raison d'une série arithmétique, au sens où on peut rendre raison de leurs actions. Bourdieu utilise le terme d'*illusio* pour qualifier l'investissement, au double sens de la psychanalyse et de l'économie, des agents dans leurs actions, donc dans le champ auquel ils accordent de la valeur. Certes, le concept d'*habitus* cher à Bourdieu n'accorde pas à ces jeux un caractère conscient : « les jeux sociaux sont des jeux qui se font oublier en tant que jeux »⁹⁷. Bourdieu s'oppose à l'utilitarisme en ce qu'il décrit les personnes comme animées par des raisons conscientes. Il n'en demeure pas moins qu'en tant que sociologue, Bourdieu entend rendre compte d'un certain nombre de conduites. C'est même parce qu'il le fait que Caillé lui reproche son pessimisme, son déterminisme qui ne semble laisser aucune issue à la liberté humaine et donc, en dernière analyse, sa tendance à tout rationaliser⁹⁸. Avec Bourdieu, on se situe aux confins véritables de l'économie et de la sociologie : pour la première, la rationalité semble demeurer consciente,

⁹⁵ Bourdieu (P), *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, coll. Points Essais, 1994, chapitre 5.

⁹⁶ *Ibid.* p. 149

⁹⁷ *Ibid.* p. 151

alors que pour la seconde elle ne le serait pas. Mais, conscientes ou non, ces actions peuvent être expliquées, ce qui les différencie fondamentalement des actions irrationnelles au sens de Boudon, et on peut donc considérer Bourdieu comme participant à son corps défendant à l'extension, propice au paradigme économique formel, du champ de la rationalité. Pour lui rendre justice, il faudrait peut-être seulement que le point d'application de cette rationalité ne soit plus l'individu mais, comme chez Hegel ou Hayek, un processus anonyme. Or, qu'est ce que le marché, sinon un tel processus ?

Enfin, le concept de rationalité le plus large en extension et le plus faible en spécification semble dû à Popper. Selon celui-ci⁹⁹, est rationnelle toute action appropriée à une situation, y compris l'acte d'une personne qui, se rejetant en arrière pour échapper à une voiture, est percutée par une autre qu'il n'avait pas vue. Cette conception englobe donc les actes-réflexes. Dans ces conditions, la rationalité couvre un champ d'actions très vaste. Le champ des actions irrationnelles se trouve en pratique réduit au fait de refuser de réviser une croyance à la lumière de faits nouveaux. C'est en ce sens qu'on peut dire que des personnes en mauvaise santé mentale ne sont pas rationnelles. Certes, on peut insister, avec Sen, sur le fait que « le monde possède bien sûr sa part de Hamlet, de Macbeth, de rois Lear ou d'Othello »¹⁰⁰ mais, comme le fait justement remarquer Popper, ces comportements sont à ce point marginaux qu'ils ne perturbent pas les prévisions des modèles. Et recourir à un autre principe d'explication que la rationalité aboutirait à des résultats bien plus faux. On ne peut pas postuler les hommes irrationnels et trouver des régularité dans leur comportement. Donc, même si de temps en temps un comportement invalide l'hypothèse de rationalité généralisée, celle-ci demeure la meilleure pour « animer » les modèles de comportement humain comme le principe de gravitation « anime » la théorie de la relativité. C'est pour cette raison probablement que Kolm qualifie la théorie du choix rationnel d'« incritiquable ».

⁹⁸ Caillé (A), *op. cit.*, partie 1, chapitre 1.

⁹⁹ « La rationalité et le statut du principe de rationalité », *op. cit.*

¹⁰⁰ *Ethique et économie, op. cit.* p. 14.

Limites

La théorie du choix rationnel se heurte pourtant à deux limites fortes : elle risque de devenir simplement tautologique ; dans certain cas, son pouvoir explicatif est faible par rapport à celui d'autres paradigmes.

En premier lieu, elle frise souvent le tautologisme. Ce point est remarqué par de multiples commentateurs : Bourdieu, Caillé, Demeulenaere, Hirschman, Kolm, etc. En effet, en s'épurant de toute substance, la théorie en vient parfois simplement à décrire les comportements et à n'en donner une justification que par rapport à eux-mêmes, à l'exclusion de toute causalité extérieure à l'individu : Untel a fait ceci parce que cela correspond à ses préférences, et on sait que cela correspond à ses préférences parce qu'il l'a fait. Le raisonnement est circulaire et tourne à vide. Il ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà sur les motivations de l'acteur. C'est pour cette raison que Kolm qualifie cette théorie de « la plus puissante et la plus faible ».

Certes, ce point pourrait paraître secondaire puisque toutes les informations utiles résident dans la spécification du modèle. Ce qui est intéressant dans la théorie de la gravitation, ce n'est pas le phénomène gravitationnel lui-même, sur lequel nous ne savons rien, ainsi que le soulignait d'ailleurs Newton lui-même, mais les régularités qu'il nous permet de mettre en évidence dans le comportement des corps célestes. Le même raisonnement est transposable à l'économie, et a d'ailleurs été transposé par Pareto (pour qui seules importent les régularités ; quand à la rationalité qui les sous-tend, il indique : « Nous ignorons l'essence des choses, et n'en avons cure.¹⁰¹ ») ou par Popper (selon une légère variante : la rationalité ne serait pas une tautologie car « une tautologie est vraie à l'évidence, alors que nous employons le principe de rationalité simplement comme une bonne approximation de la réalité, tout en reconnaissant qu'il n'est pas vrai¹⁰² »).

¹⁰¹ Pareto (V), *Traité de sociologie générale*, Genève, librairie Droz, 1968, § 69 ; cité par Aron *op. cit.* p. 420.

¹⁰² « La rationalité et le statut du principe de rationalité », *op. cit.*

En outre, on peut lever ce que le modèle nous semble avoir de tautologique en précisant les préférences, en progressant sur l'explication des déterminants, de façon à montrer ce que l'agent juge coût et profit.

Toutefois, ceci revient généralement à faire intervenir d'autres disciplines dans l'explication, ce qui donne raison à la critique contextualiste : les préférences ne sont pas une boîte noire, il faut se pencher sur les raisons de leur formation, là est l'apport cognitif d'un modèle. Aussi, au lieu de dire, pour reprendre l'exemple de Boudon cité plus haut, que les paysans panjabis sont rebelles à la contraception parce qu'ils veulent une descendance nombreuse (proposition presque tautologique), peut-on ajouter : « parce qu'ils veulent se prémunir contre le besoin, notamment en prévision de leurs vieux jours » (ce que fait Boudon), et ensuite « parce qu'ils n'ont pas de sécurité sociale, parce qu'ils vivent dans un pays où c'est la tradition et non la solidarité nationale qui régit l'articulation entre les différents stades de la vie » (ce que Boudon ne fait pas). Mais à élargir sans cesse le cercle des déterminations, on peut s'arrêter à celle qui nous arrange, sous réserve que le raisonnement soit pertinent et une causalité empiriquement démontrable. Tout réside peut-être dans le « sous réserve », qui permet de trouver des causalités différentes mais interdit d'avancer des causalités fausses. A défaut de nous indiquer avec précision ce que nous pouvons savoir, l'économie formelle nous renseigne au moins sur ce que nous ne pouvons affirmer. Comme la raison, la force de son pouvoir réside dans la critique plus que dans l'affirmation. Elle nous montre quelles sont les croyances possibles, d'autant plus que, ainsi que l'étude de Hume nous l'a montré, nous ne sommes jamais totalement sûrs que les corrélations statistiques que nous pouvons invoquer comme preuve de nos raisonnements soient de nature à créer de véritables lois. Ce n'est que par des vérifications constantes et de plus en plus généralisées que l'on peut progressivement se bâtir une conviction plausible.

En second lieu, une autre limite forte de l'économie formelle réside dans l'existence de paradigmes alternatifs potentiellement dotés d'un pouvoir explicatif plus grand. Ainsi, P. van Parijs relève que le modèle économique a des « rivaux » dans sa candidature au rôle de modèle

explicatif dans les sciences sociales¹⁰³. Parmi eux se trouve notamment le modèle évolutionnaire qui, débarrassé de son finalisme grâce notamment à la prise en compte des effets rétroactifs, est particulièrement pertinent pour analyser les interactions entre variables. Or l'économie peine justement, ainsi qu'il a été vu, à analyser les causalités multiples. Il est d'ailleurs intéressant de constater que ce modèle évolutionnaire est partiellement importé en économie, comme si même là il pouvait avoir une certaine pertinence. On le trouve par exemple dans les théories de Schumpeter (les entreprises croîtraient ou mourraient selon un schéma darwiniste), Hayek (la société serait un ensemble dépassant l'individu, qui, s'il veut y survivre et prospérer, devrait s'efforcer d'en assimiler au mieux les traditions), ou d'autres économistes, souvent sous une forme rampante, inavouée (par exemple, dans la théorie de la firme, la preuve que tel type d'entreprise représente la structure idéale résiderait dans le fait qu'elle est plus répandue, alors que les autres seraient en voie de disparition)¹⁰⁴. Le modèle évolutionnaire serait particulièrement adapté en linguistique, mais il pourrait lui aussi être « exporté » dans les sciences sociales.

Un autre candidat à l'explication dans les sciences sociales, rival de l'économie formelle, réside dans les théories du champ et de l'*habitus* chères à Bourdieu. Par rapport à l'économie, elles escamotent la notion de calcul conscient de la part de l'acteur, dont le comportement résulterait d'une forme d'intuition qui serait encore plus efficace que le calcul pour maximiser son intérêt dans le « champ ». Dans les termes de Bourdieu, l'économie substantielle représente un champ parmi d'autres, celui de l'« économisme », c'est-à-dire où la valeur ultime est l'argent, obéissant à la règle tautologique « les affaires sont les affaires ». Le passage à la version formelle de l'économie équivaldrait à la reconnaissance des autres champs où les intérêts sont différents mais tout aussi tautologiques : le champ artistique par exemple (« l'art pour l'art »). La forme de calcul préconscient qui prévaut dans le champ s'apparenterait à celle d'un bon joueur... de tennis, mais pas d'échecs, cette forme de jeu posé, maîtrisable

¹⁰³ Van Parijs (Ph), *Le modèle économique et ses rivaux : introduction à la pratique de l'épistémologie des sciences sociales*, Genève, Droz, 1990.

entièrement par la raison ne semblant pas selon Bourdieu correspondre à la réalité sociale : « L'*habitus* comme sens du jeu est le jeu social incorporé, devenu nature. Rien n'est plus libre ni plus contraint à la fois que l'action du bon joueur. Il se trouve tout naturellement où la balle va tomber¹⁰⁵ ». Dans ces conditions, la plus grande pertinence de l'une ou l'autre théorie, l'économie formelle ou l'*habitus*, pour rendre compte du comportement des joueurs, se déciderait en fonction de la nature du « jeu » auquel elle est appliquée : plutôt rationnel ou plutôt intuitif.

Une fois exploré son contenu et ses limites, nous pouvons avoir une idée de la signification de la théorie du choix rationnel.

Signification

En peu de mots, le versant formel du paradigme économique, ou théorie du choix rationnel, est un encouragement à repousser l'explication des déterminants des préférences le plus loin possible. Ce n'est qu'à cette condition qu'il évite le piège du tautologisme. Ce paradigme peut formaliser au mieux les calculs à l'œuvre dans la conception d'une suite d'actions, comme les stratégies mises à jour par J. Elster ou enseignées par la théorie des jeux, mais il demeure faible en cas de causalités multiples ou de jeu plus intuitif que rationnel.

Ce qui fait la force du paradigme économique, c'est avant tout sa capacité à évoluer. Sous les coups de boutoir de ses critiques internes, il a tendance à abandonner le principe de l'harmonisation spontanée des intérêts pour se replier sur le noyau dur de l'individualisme méthodologique. Originellement attaché à un objet donné, l'intérêt matériel, il a finalement abandonné celui-ci pour mieux sauvegarder sa méthode : de substantialiste il est devenu essentiellement formel.

Cependant, il demeure mal adapté pour saisir certaines situations, comme celles à causalités multiples (d'où l'utilité des « règles pour juger des causes et des effets » suggérées par

¹⁰⁴ Fama (E. F) et Jensen (M. C), « Agency problems and residual claims », *Journal of law and economics*, vol. 26 (2), juin 1983.

Hume et bien adaptées à la méthodologie économique), mettant en scène des phénomènes complexes (dont on est jamais sûr qu'ils ne se dissimulent pas derrière un effet de composition apparemment simple), et plus encore celles comportant des actions récursoires (le paradigme évolutionnaire semblant en la matière plus efficace d'un point de vue épistémologique). En outre, si les causes pertinentes se situent en amont des préférences ou si le « jeu » auquel on a affaire fait plus appel à l'instinct qu'au calcul, alors l'économie est muette.

Ceci renvoie directement à une faiblesse plus générale du paradigme : son incapacité à traduire dans son langage logico-mathématique toute la réalité. Certains phénomènes ne sont pas quantifiables, ou font inévitablement appel à d'autres disciplines qui, comme la sociologie, l'histoire ou la psychanalyse, permettent d'élargir le cercle des déterminants du comportement. L'importation par l'économie dans son champ de concepts issus de ces disciplines constitue d'ailleurs une de ses voies de perfectionnement. En outre, des règles morales, des émotions sont peu maniables par une science de la mesure, des prix relatifs et des régularités statistiques. Ainsi, l'économie de l'art permettra de rendre compte des fluctuations de prix, jamais de ce qui fait qu'une œuvre d'art est dite belle. Elle devra faire appel aux théories du goût pour montrer pourquoi la demande se porte sur tel type de bien à l'exclusion de tel autre, mais elle ne pourra pas développer ces théories par elle-même.

De manière positive à présent, le paradigme économique peut être défini d'une triple façon. Premièrement, c'est une théorie des relations causales univoques, logiquement rigoureuse et surtout empiriquement vérifiable, ce qui fait sa force. Deuxièmement, c'est aussi une théorie de la connaissance limitée, en ce qu'elle n'est solide que parce qu'elle refuse d'aller au delà ce que l'observation lui montre (en ce sens elle rappelle la démarche de Hume qui recommande de limiter sa curiosité pour échapper au scepticisme). Troisièmement, c'est enfin une théorie de la connaissance du milieu, du normal au sens d'une courbe de probabilité gaussienne : elle ne nie pas l'existence de comportements irrationnels, mais les renvoie à ses marges – aux marges de chaque logique qu'elle modélise – plutôt que de se risquer à les

¹⁰⁵ Bourdieu (P), *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p 80.

expliquer : à quoi bon, puisqu'il ne remettent pas l'essentiel du modèle en cause ? Aussi, elle permet de se prononcer sur des rapports entre les choses qui ne sont ni évidents (ce qui ressort à l'habitude et ne fait pas appel à l'économie), ni impossibles (quand les choses en question sont incommensurables, comme un infini l'est à une valeur finie). Bref, le paradigme économique peut nous éclairer pour des choix qui ne sont ni triviaux ni cornéliens.

Ceci nous conduit à l'apport éventuel du paradigme économique aux questions morales.

II. Point de vue moral

L'économie n'a pas bonne presse. Certains parlent à son sujet d'« horreur ». La logique implacable des mécanismes de l'économie broierait les hommes comme les engrenages le Charlot des *Temps modernes*. C'est au nom des lois de l'économie que les entreprises licencient. L'argent non plus n'a pas bonne presse. Il est synonyme de corruption, de mafias, et bien souvent de violence. L'utilitarisme est conspué comme une doctrine calculatrice et étroitement matérialiste. Pourtant J.S. Mill en faisait la seule morale possible.

Le paradigme économique, sous les couleurs de l'utilitarisme, possède effectivement une intention éthique. Il faut rappeler qu'au moment où il est énoncé par Bentham ou Smith, il contient un message émancipateur, celui du « radicalisme philosophique » selon lequel les décisions politiques doivent refléter non plus les intérêts du monarque mais ceux de chacun, selon le principe démocratique. Ceci est d'ailleurs lié à l'adoption par Bentham du cardinalisme : si chacun compte pour une voix, alors la satisfaction de l'ensemble doit se calculer par sommation des satisfactions individuelles. Mais ce radicalisme a subi le même sort que le parti radical sous la III^e République : initialement à l'avant-garde du changement, il a fini par représenter le camp conservateur. Par un même mouvement, ses contradictions et ses insuffisances sont devenues plus visibles. En outre, même animée des meilleures intentions, l'économie reste enracinée dans la sphère de la rareté et du besoin. Elle souligne des arbitrages parfois douloureux.

Pour ces différents motifs, elle est souvent vécue, et parfois non sans raison, comme amoralité. On peut en effet, en s'inspirant de la distinction faite par P. Ricœur entre éthique et morale¹⁰⁶, reconnaître que si l'économie fait preuve d'une intention éthique, en revanche elle ne passe pas victorieusement le test de la norme morale. Aussi, l'amoralisme de l'utilitarisme, confronté à son intention morale, apparaît comme une limite, voire un échec de celle-ci.

Ces trois mouvements doivent être examinés successivement : l'intention éthique de l'économie, son amoralisme pratique, dont l'origine est à rechercher dans les apories de son intention.

A. La visée éthique de l'économie

Toujours à la suite de P. Ricœur, l'éthique peut être définie comme « la visée de la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes »¹⁰⁷. Les trois moments de cette définition seront confrontés aux aspects correspondants du paradigme économique : la visée par l'individu de la vie bonne, la prise en compte d'autrui, la part des institutions.

1) La visée par l'économie de la vie bonne

Ainsi qu'on s'en souvient, l'utilitarisme possède un volet descriptif et un volet normatif. Le premier considère les agents comme maximisant leur utilité et a été abordé dans la précédente partie de ce mémoire. Le second volet peut être décomposé, à la suite d'A. Sen, en trois éléments¹⁰⁸ : l'estimation du caractère bon ou mauvais d'une situation au regard du bien-être qu'elle procure (*welfarism*), l'estimation du niveau total de ce bien-être par l'addition des niveaux de bien-être des agents concernés (*sum-ranking*), la détermination ultime des choix en fonction de leurs conséquences (*consequentialism*). Le *sum-ranking* correspond au critère de Bentham, mais il a été vu plus haut que cette approche cardinale de l'utilité pouvait être remplacée par l'approche ordinaire de Pareto. Sen semble s'en tenir à la première dans sa

¹⁰⁶ Ricœur conçoit l'éthique comme perspective téléologique, dans une inspiration aristotélicienne, et la morale comme crible déontologique auquel la morale kantienne fait passer les actes. Cf. Ricœur (P), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, coll. Points essais, 1990, p. 200.

¹⁰⁷ *Ibid.* p 202

définition de l'utilitarisme par souci de rigueur historique et par choix personnel, car il déplore que l'économie du bien-être contemporaine ait largement renoncé aux comparaisons d'utilité interpersonnelle au profit du moins précis mais plus neutre critère de Pareto. Ce point sera détaillé quand seront abordés les rapports de l'économie et de la déontologie. Il importe auparavant d'examiner les deux autres aspects : théorie du bien-être (*welfarism*) et conséquentialisme.

La théorie du bien-être

L'économie se met au service de l'éthique individuelle de trois façons.

En premier lieu, l'économie décrit les actions des agents comme tendant à maximiser leur bien-être. L'individu est montré comme s'employant à optimiser sa situation, en fonction de ses préférences et étant donné les contraintes qui s'imposent à lui : contrainte budgétaire dans l'économie substantielle, contrainte temporelle également dans l'économie formelle. Il n'y a pas jusqu'aux critiques internes de l'économie qui ne confirment la vocation de celle-ci à se mettre au service des buts que chacun se propose : quand J. Elster suggère à celui dont la volonté faiblit, de modifier la structure de ses préférences par des paris publics afin d'atteindre l'objectif que lui propose son métaclassement, il ne fait que proposer un stratagème rationnel pour améliorer le bien-être objectif du fumeur impénitent. Or, tout ceci correspond exactement à l'éthique dans son sens aristotélicien : « Tout art et toute recherche, de même que toute action et toute délibération réfléchie tendent, semble-t-il, vers quelque bien ».

Cet aspect du paradigme économique est particulièrement visible sous l'angle de la théorie des jeux : tout l'enseignement de celle-ci consiste en leçons et conseils pour « tirer son épingle du jeu » face à une réalité incertaine et des partenaires potentiellement non coopératifs et égoïstes. C'est un art du combat comme pouvaient l'enseigner les maîtres d'armes au XVIII^e siècle : il est au service de celui qui le manie pour qu'il puisse affronter les adversités de l'existence. D'ailleurs, on ne compte plus aux Etats-Unis les ouvrages de vulgarisation de la

¹⁰⁸ *On Ethics and Economics, op. cit.* ; ma traduction s'écarte volontairement de la traduction fidèle mais très littérale que S. Marnat propose dans *Ethique et économie*.

théorie des jeux sur le thème « Comment s'en sortir au travail, en famille et dans la vie quotidienne »¹⁰⁹.

Ainsi, l'économie fournit avant tout une technique au service de la poursuite par chacun des fins qu'il se propose.

En second lieu, l'économie est subordonnée dans son principe à la politique et à la morale. Ainsi que le remarque Sen, on trouve un certain parallélisme à ce sujet dans les œuvres d'Aristote et de son contemporain indien Kautilya. Aristote place l'économie sous la dépendance de la politique : celle-ci doit indiquer la direction à suivre et l'économie la servir de son mieux¹¹⁰. En effet, l'économie, recherche de la richesse, n'est pas une fin en soi. Comme il est développé dans la *Politique*, l'économie qui quitte sa vocation domestique pour devenir recherche des richesses pour elles-mêmes, c'est-à-dire la chrématistique, est une corruption de l'économie. Ceux qui s'y adonnent se retrouvent dans la situation du roi Midas : ils sont riches mais cela ne leur est d'aucune utilité pour se nourrir. Une hiérarchisation semblable peut être lue dans l'*arthashastra* (littéralement : traité des richesses matérielles ; on remarque à ce sujet qu'*artha* est utilisé ici dans son sens substantiel) de Kautilya : le traité s'ouvre par une partie consacrée à la métaphysique, puis se poursuit par des considérations sur la morale (les questions de bien et de mal), puis la politique (l'art de gouverner), puis l'économie. Ainsi, l'économie ressemble un peu à une sous-discipline de l'art de gouverner, c'est une technique au sens où Machiavel disserte des techniques que le Prince doit maîtriser.

Par ailleurs, Sen montre que l'économie moderne se trouve considérablement appauvrie par la distance qui l'éloigne aujourd'hui de l'éthique. L'économie comprendrait deux origines : l'éthique et la mécanique. Les deux sont visibles dans l'œuvre d'Aristote ou celle de Kautilya. La science économique occidentale aurait oscillé entre ces deux aspects. Bentham, Smith, J.S. Mill, Marx, Edgeworth, ont insisté sur l'aspect éthique de l'économie, tandis que Walras, Ricardo, Quesnay, Cournot par exemple sont plutôt des représentants de la branche

¹⁰⁹ Par exemple : Dixit (A) et Nalebuff (D), *Thinking strategically, the competitive edge in, business, politics, and every day life*, New-York, W.W. Norton & Cie, 1^{ère} éd. 1991.

mécaniste. Ainsi, Bentham se sert avant tout du principe d'utilité pour appuyer ses propositions de réforme législative, Smith a à cœur d'améliorer la richesse des nations, J.S. Mill dépeint l'utilitarisme comme la morale de l'avenir, devant laquelle même Kant devrait s'incliner¹¹¹, Marx est préoccupé au plus haut point, ainsi que le montrent ses écrits de jeunesse et la société communiste qu'il appelait de ses vœux, par la réconciliation entre l'être et le devoir-être, réconciliation qui doit passer par l'économie ; Quesnay puis Walras en revanche se sont distingués par des modélisations de la circulation des valeurs nettement plus mécanistes.

Il ne faut pas pour autant prendre à la légère le « péril métaphysique de l'économie » ainsi que le nomme Kolm, celui qui la pousserait à faire « de l'économie pour l'économie » comme on fait « de l'art pour l'art ». Il a été vu précédemment que l'économie possède une tendance à la théorisation gratuite. Néanmoins, selon Kolm, l'économie porte bien « une double couronne », « bonnet phrygien et chapeau pointu d'astronome » impliquant une intention forte d'améliorer le bien-être commun. Et « on peut se sentir rassuré par la considération de « service social » comme but principal de la science économique. Craignons le jour où, lorsqu'un naïf à gros sabots demandera « à quoi ça sert ? », on lui rira au nez »¹¹².

En troisième lieu, la théorie économique est particulièrement bien adaptée pour décrire la recherche du bonheur. Il faut en effet distinguer, à la suite d'Aristote, la recherche d'un bien quelconque, qui ressort au domaine de l'art (*technè*), de celle du bien suprême, auquel tous les autres doivent être subordonnés, à savoir le bonheur, qui ressort au domaine de la prudence, de la sagesse pratique (*prudentia*). Aristote se demandait à ce sujet s'il existe un *ergon*, c'est-à-dire une tâche, une fonction, pour l'homme en tant que tel, comme il y en a pour le musicien, pour le médecin, etc. Or, la science économique s'adapte très bien au schéma d'emboîtement des fins successives que cette recherche implique. Ainsi qu'il a été vu dans la première partie, on peut résoudre les difficultés que présentent les classements surcomplets, ou conflits de valeurs, en adoptant des métaclassements. Or, qu'est-ce que la *prudentia* par

¹¹⁰ *Ethique à Nicomaque*, I, 2 : « Ne voyons-nous pas que les sciences les plus honorées se trouvent sous sa [de la politique] dépendance, par exemple la science militaire, l'économie et la rhétorique ? »

¹¹¹ Mill (J-S.), *L'utilitarisme*, Traduction par G. Tanesse, Flammarion, 1988, p. 41.

rapport à la *tekhné*, sinon le métaclassement ultime, celui qui classe tous les autres classements de préférences ? Selon Ricœur, le vocabulaire contemporain a renommé l'*ergon* « plan de vie ». Or, c'est précisément à cette notion que J. Rawls a recours quand il tente de définir ce que les individus de sa cité juste pourraient bien désirer, et il construit leur « plan de vie » à l'aide de concepts empruntés à la théorie de la décision rationnelle.

Ainsi, la structure de la pensée économique correspond à la recherche par l'individu de la vie bonne.

Le conséquentialisme

Le paradigme économique, sous le visage de l'utilitarisme, est un conséquentialisme, bien que tous les conséquentialismes ne soient pas des utilitarismes. Le conséquentialisme moderne tend à se présenter comme accordant la priorité du juste sur le bien, ce qui est paradoxal venant d'une doctrine dont on s'attend à ce qu'elle soit plutôt téléologique. On peut le définir comme « une théorie du juste (*right*) qui fonde le juste sur le caractère bon des conséquences, évalué d'une façon neutre par rapport à l'agent »¹¹³. Peut-être le paradoxe disparaît-il si on considère que le juste en question (*right*) n'est pas celui des théories de la justice du type de celle de Rawls, qui se réfère au juste au sens de *fair*. Aussi bien, par « juste », le conséquentialisme semble entendre « approprié, qui doit être fait ».

L'utilitarisme est un conséquentialisme qui apporte sa propre théorie du bon. Il partage avec tous les conséquentialismes l'idée que l'action doit se décider en fonction de ses conséquences et non de ce que M. Weber nomme une éthique de conviction, c'est-à-dire l'application stricte de convictions morales. Une telle conduite présente en effet de sévères inconvénients. Elle correspond à une vision que certains qualifient de théologique du monde, au sens où, comme l'indique Weber, « lorsque les conséquences d'un acte fait par pure conviction sont fâcheuses, le partisan de cette éthique n'attribuera pas la responsabilité à l'agent, mais au monde, à la sottise des hommes ou encore à la volonté de Dieu qui a créé les

¹¹² Kolm, *op. cit.* p 66.

¹¹³ Blondel (E), *Le problème moral*, Paris, PUF, coll. *Philosopher*, 2000, p. 187.

hommes ainsi»¹¹⁴. Ce type d'attitude consiste à attribuer à la morale une valeur incommensurable aux autres biens. Le prototype en est l'idéal kantien, qui ne souffre aucun compromis, aucune négociation. Sen a illustré les apories de ce type de raisonnement par l'exemple suivant, formulé à l'occasion de la contestation de la notion de justice procédurale pure chez Nozick : si, pour sauver la vie d'une personne, je dois voler une voiture, une attitude strictement m'empêchera de le faire car d'une part, rien ne m'oblige à porter secours, et d'autre part, pour ce faire je devrais violer la propriété d'autrui. On voit l'absurde de ce type de raisonnement, auquel il peut être remédié par une approche économique, comparative, des intérêts en jeu.

Or, par son quantitativisme, l'économie fournit précisément un instrument précieux pour ce type d'arbitrage entre des biens et des maux. Elle constitue donc un outil pertinent pour surmonter les apories des pures éthiques de conviction. C'est pourquoi E. Tugendhat voit dans l'utilitarisme une doctrine qui présente sur le kantisme l'insigne avantage de comporter une procédure de décision¹¹⁵. Elle réfléchirait avec plus d'insistance que le kantisme à la question des différentes possibilités d'action dans les cas impliquant un grand nombre de personnes, ce qui lui conférerait un sens éminemment politique.

Parler de politique amène à parler d'autrui.

2) La prise en compte d'autrui

Pas d'éthique sans attention accordée à autrui. Dans *l'Éthique à Nicomaque*, Aristote place les développements sur l'amitié entre ceux sur les vertus et ceux sur la justice. Ainsi que le rappelle Ricœur, le soi ne peut avoir un comportement éthique s'il est seul. Il se percevrait « soi-même comme un autre », ce qui renverrait à trois éléments distincts : la réversibilité entre les rôles que je joue et que tu joues, l'insubstituabilité de nos personnes, qui s'expérimente à l'extrême dans la mort d'un être cher, et la similitude entre moi-même et l'autre. Or ces trois éléments se retrouvent dans certains aspects de l'éthique économique. Tout d'abord, parce que

¹¹⁴ Weber (M), *Le savant et le politique*, Paris, Plon, coll. 10/18, 1959, p. 172.

¹¹⁵ Tugendhat (A), *Conférences sur l'éthique*, Paris, PUF, 1998, 16^{ème} conférence.

la fonction d'utilité de l'individu peut comporter l'altruisme. Ensuite, par la figure du spectateur impartial chez A. Smith. Enfin, par le programme utilitariste qui est explicitement généreux.

En premier lieu, un individu peut considérer qu'il trouve de la satisfaction quand autrui en trouve. Certes, dans la version substantielle du paradigme, chacun est censé ne rechercher que son intérêt personnel, égoïste et matériel. Mais, dans sa version formelle, le contenu de la fonction d'utilité de l'individu est indéterminé. Il peut s'agir de celle d'un commerçant, d'un militant ou d'un bienfaiteur. En termes rousseauistes, le versant substantiel correspond à l'amour de soi, boucle auto-référentielle par laquelle l'individu se saisit lui-même, tandis que le versant formel renvoie à l'amour-propre, boucle par laquelle l'individu ne peut se saisir que par l'intermédiaire d'autrui. Selon cette acception, nous ne nous aimons que dans la mesure où les autres nous aiment, ou plus exactement, comme l'indique Smith, où nous sommes dignes de leur amour et de leur estime.

En second lieu, le paradigme économique intègre l'existence de l'Autre grâce à la figure du spectateur impartial. Ce témoin imaginaire de nos conflits avec autrui, proposé par Smith comme figure de la moralité, est doué de sentiments de sympathie pour les différents protagonistes ; en outre il traite tout le monde de manière égale, sans accorder de préférence à l'un ou à l'autre. On retrouve donc là la figure de la réversibilité signalée par Ricoeur. Cependant, on pourrait penser que cette égalité de traitement ôte à l'Autre sa particularité, son visage, donc son insubstituabilité, pour le renvoyer à un quelconque individu. Il ne semble pourtant pas que ce soit le cas car l'identification se fait par la sympathie. Ce n'est pas une identification de principe à un individu abstrait, mais bien le fait de ressentir les mêmes sentiments que lui, d'éprouver de l'empathie pour lui, et ceci ne peut se produire de manière anonyme. En outre, l'empathie renvoie à l'idée de similitude.

L'égalité de traitement produit une universalisation des normes morales, que Hare a précisé en posant la question suivante : « Comment régler un conflit lorsqu'on se situe dans la perspective d'une personne *quelconque* appelée à porter un jugement à cet égard, et qu'on tient

compte des biens et des maux que cette situation implique pour *toutes* les personnes concernées ? »¹¹⁶. Elle contraint le soi à sortir de lui-même, ce qui lui permet de résoudre l'aporie d'éthiques purement déontologiques. En effet, mis dans la situation du mensonge à préférer pour sauver une vie, le spectateur impartial éprouvera certes la honte du menteur, mais éprouverait bien plus durement la douleur de la victime. Le refus du plus grand mal l'emportera donc, et le spectateur arrivera à la conclusion qu'il lui faut mentir pour sauver une vie. Par ailleurs, on retrouve dans la formule de Hare un des traits de la doctrine conséquentialiste, à savoir que l'évaluation doit se faire de façon neutre par rapport à l'agent. Ceci confirme donc le lien entre conséquentialisme, souci pour autrui et économie.

En troisième lieu, le programme utilitariste prend explicitement en compte l'existence d'autrui et son bien-être. Il se distingue du spectateur impartial en ce que ce dernier correspond plutôt à un principe, alors que l'utilitarisme tente de formuler des règles pratiques de jugement. On trouve toutefois des convergences, notamment sous la plume de J.S. Mill qui se réfère explicitement au spectateur, dans une formule qui annonce franchement un programme peut-être idéaliste, mais en tout cas fondamentalement tourné vers autrui : « Entre son propre bonheur et celui des autres, l'utilitarisme exige de l'individu qu'il soit aussi rigoureusement impartial qu'un spectateur désintéressé et bienveillant. Dans la règle d'or de Jésus de Nazareth, nous retrouvons tout l'esprit de la morale de l'utilité. Faire ce que nous voudrions que l'on nous fit, aimer notre prochain comme nous-mêmes : voilà qui constitue la perfection idéale de la moralité utilitariste. »¹¹⁷. Par ailleurs, le principe de l'utilité tel que l'énonce Bentham, « le plus grand bonheur du plus grand nombre », est bien altruiste, même si on a tendance à l'oublier sous l'influence de ses critiques.

Tourné vers autrui, l'utilitarisme entend préciser les règles de décision morale, ce qui implique certains éclaircissements, que l'économie du bien-être a justement le mérite de fournir. En effet, ainsi que le souligne E. Tugendhat, la solution de Hare comporte au moins 2 pré-supposés : d'une part, qu'il existe une liste reconnue de biens et de maux et de leur

¹¹⁶ Hare, 1961, cité par Tugendhat, *op. cit.*

importance relative, d'autre part, que celui qui juge soit sûr que n'importe qui arriverait au même jugement que lui. Or, l'élucidation de ces présupposés est au cœur de la démarche utilitariste. Tout d'abord, dresser la carte des biens et des maux revient à chiffrer l'utilité que chacun retire d'une situation donnée, dans une logique benthamienne ou, si l'on refuse la comparaison entre niveaux d'utilité et entre individus, à dessiner au moins les courbes d'indifférence parétiennes de chacun. Ces courbes d'indifférence individuelles permettent à leur tour de tracer une « frontière des possibilités de satisfaction » pour l'ensemble de la société ou du groupe humain concerné, qui indique selon quels arbitrages entre les personnes un même niveau d'utilité collective est maintenu. Voici donc la « liste des biens et des maux et de leur importance relative » établie. Ensuite, porter un jugement sur le point de cette courbe qu'il conviendrait de retenir (si on se situe dans l'optique parétienne) reviendrait à déterminer ce que l'économie du bien-être nomme la fonction de Bergson-Samuelson¹¹⁸, c'est-à-dire la courbe d'indifférence de la collectivité indiquant, parmi les choix alternatifs offerts par la frontière des possibilités de satisfaction, lequel a sa préférence. L'économie du bien-être fournit donc une technique mathématisée, rigoureuse, afin de déterminer le bien commun, le choix du spectateur impartial.

L'exemple topique du mensonge proféré pour sauver une vie permet d'illustrer ce point, toutes les écoles utilitaristes convergeant vers une solution unique : selon les benthamiens, la mort serait chiffrée comme un mal très grand ou infini ; selon les parétiens, elle donnerait une courbe d'indifférence asymptotique (ce mal ne pouvant être compensé par aucun bien) ; les rawlsiens aboutiraient à la même conclusion. Ainsi, les deux « présupposés intuitifs » de Hare mentionnés par Tugendhat seraient levés grâce aux apports de la théorie économique.

Que l'utilitarisme permette de répondre aux interrogations irrésolues d'autres types de morales, est également la thèse avancée de manière très convaincante par A. Caillé¹¹⁹. Celui-ci

¹¹⁷ *L'utilitarisme, op. cit.* p 66.

¹¹⁸ Wolfelsperger (A), cours de DEA professé à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1994-95.

¹¹⁹ *Don, intérêt et désintéressement, op. cit.*

propose une lecture utilitariste de *La République* de Platon, et une distinction entre utilitarisme vulgaire et utilitarisme sophistiqué. Le premier, encore appelé utilitarisme calculateur, renvoie à la « caricature du bourgeois à la Daumier » chère à Kolm, dont nous avons parlé plus haut. C'est ce type d'utilitarisme que Caillé attribue à Thrasymaque, le défenseur de l'égoïsme et de la force. Le second type, encore appelé utilitarisme philosophique, cherche à maximiser l'utilité non de l'individu, mais de la cité. Il est cependant imbriqué avec le premier car Socrate est impuissant en définitive à fonder la justice autrement que sur le bonheur de l'homme juste : après avoir rejeté les arguments du vieux Céphale pour qui le juste consisterait à rendre ce qui nous a été donné, et de son fils Polémarque, selon qui le juste consiste à faire du bien à ses amis et à s'abstenir d'en faire à ses ennemis, Socrate, par le détour de la cité juste, affirme que s'il faut être juste, c'est parce que l'homme juste est plus heureux (729 fois selon le calcul socratique) que l'homme injuste. Socrate tente ainsi de réconcilier deux éléments, le bonheur et la justice, que Kant jugera plus tard antinomiques. Caillé en tire la conclusion, qui semble pertinente, que Platon ne parvient pas dans ce dialogue à fonder la justice sur autre chose que la religion (Céphale), la tradition (Polémarque) ou l'utilité (Thrasymaque « modifié » par Socrate). Il y a donc une voie utilitariste vers la justice. Mieux, si on considère la religion et la tradition comme des morales intuitionnistes, l'utilitarisme demeure notre seule planche de salut pour fonder la justice.

En outre, le dialogue se poursuit par l'exposé du mythe d'Er, paroxysme de l'utilitarisme puisqu'il recommande aux hommes d'être justes parce qu'intéressés à leur bonheur futur. A. Caillé parle à ce sujet d'« utilitarisme cosmique », formule applicable du reste à toute religion du salut ou de la réincarnation, et qui fonctionne correctement sous les hypothèses d'omniscience du juge, de liberté de l'homme, et de vie après la mort. Or, hormis la dernière hypothèse, ce schéma coïncide exactement avec la doctrine de « l'harmonisation artificielle des intérêts » selon le vocabulaire de Halévy, c'est-à-dire avec l'utilitarisme qui nous est déjà familier. On ne peut donc que souscrire à la thèse de Caillé : Platon, dans *La République*, fonde la morale sur l'utilitarisme. J.S. Mill ne dira pas autre chose.

Ainsi, les différentes formes d'utilitarisme, sauf celle défendue par Thrasymaque, ont-elles pour objectif d'assigner à l'individu un comportement tourné vers autrui, ou vers la justice, ce dernier point abordant déjà la question du programme institutionnel de l'économie.

3) La part des institutions

Comme le rappelle P. Ricœur, la justice s'étend plus loin que le face à face, le vivre-bien ne se limite pas aux relations interpersonnelles mais s'étend à la sphère des institutions. Le paradigme économique, l'utilitarisme peuvent-ils donner naissance à des institutions justes ? Nous venons de voir le principe. Observons à présent le mécanisme. Une réponse positive semble pouvoir être apportée à un double niveau : celui des normes, celui des institutions elles-mêmes.

En premier lieu, l'utilitarisme peut se trouver au fondement de normes morales. C'est d'ailleurs pour certains le fondement unique de ces normes. Ainsi, Hume, dans son *Traité de la nature humaine*, après avoir fait un catalogue des vertus, en vient à traiter des raisons pour lesquelles les normes apparaissent dans la société. Il montre à l'aide de l'exemple des deux paysans que les promesses ne sont tenues que parce qu'on y a intérêt, et de manière générale que les règles morales reposent sur l'intérêt bien compris de chacun : certes, à court terme, on peut avoir intérêt à ne pas tenir ses promesses ou à transgresser une norme, mais comme nous sommes appelés à nous revoir, ceci ne vaut pas à long terme. Le calcul utilitaire fournit donc une généalogie de la morale.

La théorie des jeux a considérablement développé cette idée, notamment sous la célèbre figure du dilemme du prisonnier¹²⁰. La solution habituelle de cette figure est que les deux prisonniers avouent, ce que la théorie nomme un équilibre non coopératif ou équilibre de Nash. L'intérêt d'une norme morale (entendue ici au sens de loyauté des prisonniers l'un envers l'autre) est de faire émerger une solution coopérative dans laquelle chacun court un

¹²⁰ Le principe en est connu : deux criminels enfermés séparément ont chacun le choix entre avouer leur crime et nier. Si les deux nient, ils sont relâchés ; si l'un nie et que l'autre avoue, il est condamné à mort ; si les deux avouent ils ont chacun une peine de prison. Dans l'incertitude de ce que l'autre décide de faire,

risque plus grand, mais où les deux sont libérés parce qu'aucun n'a avoué. Comment une norme morale survient-elle ? Pour la raison que Hume désigne à notre attention : parce que les deux protagonistes sont appelés à se revoir, c'est-à-dire en théorie des jeux parce que les jeux sont répétés. Axelrod notamment a fourni une analyse approfondie du dilemme du prisonnier réitéré¹²¹, d'où il ressort que chacun a intérêt à adopter par défaut une attitude coopérative, et à pratiquer une mesure de rétorsion limitée à un coup en cas d'attitude non-coopérative du partenaire (pour les besoins de son étude, les gains et les pertes sont chiffrés). Un autre enseignement intéressant du modèle est que la qualité de la coopération est étroitement liée à l'horizon temporel des joueurs : si celui-ci est court, alors la coopération a du mal à se mettre en place ; si celui-ci est indéfini, mais relativement long, alors les joueurs sont très coopératifs. Ne retrouve-t-on pas l'« utilitarisme cosmique » dont parle Caillé ?

En pratique, c'est-à-dire dans la vie quotidienne, la durée de la coopération que nous pouvons avoir avec autrui est généralement indéfinie. Aussi, la règle que la prudence recommande est de coopérer. On peut ainsi voir avec justesse, comme le suggère J. Elster, dans les règles qui viennent d'être décrites, une formalisation par la théorie des jeux de conseils déjà prodigués par Descartes : « Il est vrai qu'on perd quelquefois sa peine en bien faisant et au contraire qu'on gagne à mal faire ; mais cela ne peut changer la règle de prudence, laquelle ne se rapporte qu'aux choses qui arrivent le plus souvent. Et pour moi, la maxime que j'ai le plus observée en toute la conduite de ma vie, a été de suivre seulement le grand chemin, et de croire que la principale finesse est de ne point vouloir du tout user de finesse »¹²².

En second lieu, la théorie économique permettrait de fonder des institutions justes. Ceci peut paraître surprenant, puisque l'économie semble spécialisée dans la recherche du bien et non du juste. Le paradoxe est cependant explicable. Tout d'abord, on a vu avec le conséquentialisme que le juste au sens de *right* pouvait se fonder sur le bien, au moins dans sa

chacun pris individuellement a intérêt à avouer, alors qu'en faisant confiance à l'autre les deux auraient pu être relâchés.

¹²¹ Axelrod (R), *The evolution of cooperation*, New-York, Basic book, 1984 ; traduction française : *Donnant donnant*, Paris, Odile Jacob, 1992.

¹²² Descartes (R), *Discours de la méthode*, Paris, GF-Flammarion, 1966.

prétention. Ensuite, le juste au sens de *fair*, qui implique une idée de répartition, de distribution, peut procéder d'un bien. C'est tout le projet de la *Théorie de la justice* de J. Rawls que de fonder des institutions justes à partir de conceptions individuelles du bien, d'une conception restreinte (*thin*) du bien. Sous le voile d'ignorance, les individus recherchant un bien, donc maximisateurs de leur utilité, en viennent selon Rawls à définir des règles de justice et à fonder sur elles des institutions. On peut noter au passage que Rawls introduit un nombre considérable de concepts économiques dans son analyse, ne serait-ce que celui du maximin.

Par ailleurs, nombre de commentateurs de l'œuvre de Rawls, parmi lesquels M. Sandel¹²³, P. Ricœur¹²⁴, et tout le courant communautarien, soulignent que cette théorie du juste ne parvient pas à s'émanciper de toute conception d'un bien substantiel. Or, dès qu'il s'agit de bien, l'économie retrouve ses droits, ou plutôt son service, qui est d'optimiser une situation au regard de ce bien.

Enfin, on peut voir dans les aspects de la pensée de Bourdieu ressortant à l'utilitarisme, comme le souligne Caillé avec raison, des indications en faveur d'institutions justes à fonder dans un cadre utilitariste. En effet, Bourdieu tire comme conclusion de sa théorie de l'acte désintéressé¹²⁵ qu'une question pertinente serait de savoir si l'on peut créer des univers dans lesquels les gens ont *intérêt* à l'universel, comme dans la République où selon Machiavel les citoyens auraient intérêt à la vertu. Or, ce raisonnement n'est-il pas l'homologue de celui de Socrate dans *La République* : nous sommes entourés de Thrasymaque qui, joueurs raisonneurs (selon la théorie des jeux) ou instinctifs (selon Bourdieu), maximisent de fait leur utilité. Dès lors, s'ils évoluent dans un univers où la vertu est récompensée, et récompensée dans cette vie puisque nous sommes en-dehors des justifications théologiques, ils seront vertueux. L'utilitarisme apparaît de nouveau au fondement des institutions, selon une logique encore une fois toute benthamienne.

¹²³ Sandel (M.-J.), *Liberalism and the limits of justice*, Cambridge, 1982, Cambridge University Press, 2^{ème} éd., 1998.

¹²⁴ « Le cercle de la démonstration dans la *Théorie de la justice* de J. Rawls », *Esprit*, n°2, 1988.

Ainsi, l'économie semble réunir les caractéristiques propres à fonder une éthique : elle m'aide à trouver « le bien, avec et pour autrui, dans des institutions justes ». Mais si le lecteur est arrivé jusqu'ici, il a probablement pour cela réprimé, outre un éventuel ennui, une certaine indignation face au cynisme de certains raisonnements économiques.

B. L'économie comme amoralisme

Pour rester fidèle à la réflexion de Ricœur sur les rapports entre éthique et morale, il faut soumettre la visée éthique au crible de la norme morale.

Vouloir trouver des qualités morales à une science peut paraître surprenant. L'économie, en tant que science, se présente naturellement comme dépourvue de lien avec la morale. Pourtant, elle traite des hommes en société. C'est par ce biais qu'elle a des implications morales. A telle enseigne que, souvent, elle se présente comme un moralisme : les économistes s'arrogent le droit de trancher du bien et du mal, prodiguent conseils et anathèmes. Mais cette étrange morale est alors rattrapée par son statut originel de science : une science a des objets, la morale traite des personnes. L'économie est une morale qui considère parfois les personnes comme des objets, ou une science qui prend pour objets des personnes.

Afin de n'oublier aucun de ces aspects, il convient d'examiner successivement l'économie comme amoralisme, comme moralisme et comme opérant une réification des personnes.

1) Une science, donc un amoralisme

« Si tu as du cœur et de l'intelligence, ne montre que l'un des deux, car si tu montrais les deux, cela te condamnerait. » Cette citation de Hölderlin par A. Hirschman¹²⁶ illustre bien l'antagonisme entre science et morale : la science doit évoluer dans le domaine de ce qui est, la morale dans celui de ce qui doit, ou devrait être. Les conséquences de l'économie dans la sphère morale sont donc au premier degré très limitées : incapable de créer des valeurs, elle les

¹²⁵ *Raisons pratiques, op. cit.*

¹²⁶ *La morale secrète de l'économiste, op. cit.* ; le texte original est « *Hast du Verstand und Herz, so zeige nur eines von beiden, Beides verdammen sie Dir, zeigest Du beides zugleich.* »

accueille toutes, ce qui en fait un relativisme ; dans le pire des cas, c'est un immoralisme ; dans tous les cas, elle apparaît comme un cynisme.

En premier lieu, l'économie est incapable de créer des valeurs. Ainsi que le rappelle Kant dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs*, les prescriptions morales ne peuvent découler de données empiriques. Par conséquent, une science ne peut nous dire ce que nous devons rechercher. Elle sera apte à décrire, à disséquer, à analyser, mais non à indiquer quelle direction doit être suivie. Ceci est exprimé encore plus visiblement par Kant dans la troisième antinomie de la raison pure : la thèse représente le point de vue de la morale, l'antithèse celui de la science. Selon la thèse, la liberté existe (et donc la morale est possible), selon l'antithèse, « il n'y a pas de causalité libre, mais tout arrive dans le monde uniquement suivant les lois de la nature », ce qui dépeint parfaitement le programme de la connaissance scientifique en général et notamment de l'économie. En particulier, le paradigme formel est d'un souplesse telle qu'il permet de dépeindre chaque acte comme résultant de la recherche par l'individu de sa satisfaction personnelle, même s'il fait preuve d'un comportement en apparence conforme au devoir. Telles sont les implications du béhaviorisme, de la doctrine des préférences révélées. L'économie dépeindra donc des actes dont on pourra dire qu'ils sont, au mieux, conformes à la loi morale, jamais qu'ils sont inspirés par elle. Or c'est précisément dans cette distinction que réside le caractère moral ou non d'un acte : « l'action n'a de valeur que si elle est accomplie par devoir et non seulement conformément au devoir »¹²⁷.

En second lieu, l'économie est une forme qui peut accueillir n'importe quel fond. Le paradigme formel peut servir d'instrument pour la recherche de n'importe quelle fin. Ceci est dû notamment au divorce remarqué précédemment entre l'économie et la morale : si elle était demeurée subordonnée à celle-ci, ou au bien de la cité, comme le veulent notamment Aristote ou J.S. Mill, alors un tel détournement potentiel serait impossible. Mais le paradigme formel est avant tout individualiste. Le passage du stade non coopératif, pour reprendre le vocabulaire de la théorie des jeux, au stade coopératif, n'est pas assuré. Dans ces conditions, chacun

¹²⁷ Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1^{ère} section, 1^{ère} proposition.

demeure libre de poursuivre telle fin qu'il lui plaît. L'économie s'émancipe alors totalement de la morale. Cette conclusion découle nécessairement de la lecture de plusieurs auteurs représentatifs du paradigme formel : Hume, Pareto, Weber, Bourdieu.

Hume, ainsi que le remarque Demeulenaere¹²⁸, distingue radicalement les moyens, objectifs, que nous employons au service de nos fins, de ces fins, irréductiblement subjectives. Quand il écrit que « rien ne peut nous intéresser davantage que nos sentiments de plaisir et de peine », il fait référence à des sentiments très personnels, variant avec chaque individu en fonction de son histoire propre.

Pareto, quant à lui, a poussé très loin la distinction kantienne entre faits scientifiques et valeurs morales. Tout d'abord, il récuse clairement à l'activité scientifique toute dimension normative : « La science ne peut satisfaire le besoin infini de développements pseudo-logiques [c'est ainsi qu'il nomme les valeurs morales] éprouvé par l'homme. La science ne peut que mettre en rapport un fait avec un autre, et par conséquent c'est toujours à un fait qu'elle s'arrête. »¹²⁹ Ensuite, cette distinction l'amène à dissocier la véracité d'une théorie de son utilité sociale : « Je prie (...) le lecteur d'avoir toujours présent à l'esprit que là où j'affirme l'absurdité d'une doctrine, je n'entends pas le moins du monde soutenir implicitement qu'elle est nuisible à la société ; au contraire, elle peut lui être très profitable. Vice versa, où j'affirme l'utilité d'une théorie pour la société, je ne veux pas du tout insinuer qu'elle est expérimentalement vraie. En somme, une même doctrine peut être rejetée du point de vue expérimental et admise du point de vue de l'utilité sociale, et vice versa. »¹³⁰.

Enfin, la raison même de l'opposition de son utilitarisme à celui de Bentham réside dans son attachement indéfectible à la relativité des valeurs. En effet, si pour Bentham les états du monde peuvent être affectés d'une utilité chiffrable, et si ces utilités sont comparables d'un individu à l'autre de sorte que la fonction de bien-être collective est la simple somme des fonctions de bien-être individuelles, c'est bien parce que tout le monde est d'accord sur la

¹²⁸ *Op. cit.* partie 1, chapitre 1 section 1.

¹²⁹ *Traité de sociologie générale, op. cit.*, § 973, cité par Aron, *op. cit.*, p. 418.

¹³⁰ *Traité de sociologie générale*, § 72 et 73, cité par R. Aron p. 416.

substance et sur la valorisation des biens et des maux. Ceci rend d'ailleurs efficace sa politique pénale : une peine de trois ans de prison sera ressentie comme un même mal pour tous ceux à qui elle s'applique, de sorte qu'elle aura le même impact sur le comportement de l'ensemble de la population. En revanche si, pour Pareto, les utilités ne peuvent être qu'ordinales et non cardinales, et si la fonction de bien-être commun consiste en une courbe et non un point unique, c'est bien parce qu'on ne peut arbitrer ni sur la substance des biens et des maux ultimes, ni sur leurs valeurs relatives. Ainsi, l'opposition contemporaine entre libéraux et communautariens¹³¹ reproduit à maints égards celle entre Bentham et Pareto : le communautarien Bentham milite en faveur de l'idée d'un Bien substantiel et commun à tous, le libéral Pareto défend une conception relativiste des valeurs et critique toute évaluation qui tendrait à les fonder sur une base substantielle. La prédominance dans la science économique de ces derniers siècles du courant parétien, soulignée et déplorée par A. Sen, a eu pour conséquence un important relativisme des valeurs, en partie responsable de l'association fréquente en France entre économie, libéralisme et utilitarisme.

M. Weber apporte une contribution à la thèse de la relativité des valeurs inhérente à l'économie dans un double sens. Avant tout, il adhère très fortement à la distinction kantienne entre faits et valeurs, d'où il tire l'opposition, essentielle pour les sciences sociales, entre relation aux valeurs (*Wertbeziehung*) et jugement de valeur (*Werturteil*). Le savant ne peut se passer d'avoir une relation aux valeurs, qui influencent la direction de ses recherches, mais il doit se défendre d'émettre des jugements de valeur. Ainsi fait l'économie formelle, dont nous avons vu que Weber contribue à en asseoir la légitimité par l'extension qu'il opère du champ de la rationalité : elle se défend d'émettre des jugements de valeur, elle se cantonne à une pure description de son objet d'étude, du comportement des individus, qu'elle décrit le plus possible comme rationnels. C'est pourquoi les textes de G. Becker, autre tenant du paradigme formel, soulèvent facilement l'indignation (quand par exemple l'auteur explique « pourquoi les membres égoïstes d'une famille ont intérêt à agir comme s'ils étaient altruistes les uns vis-à-vis

¹³¹ Cf. par exemple Berten ; Da Silva ; Pourtois, *Libéraux et communautariens*, Paris, PUF, coll. Philosophie

des autres »). A ce sujet, Léo Strauss¹³² fait remarquer qu'écrire un texte dépourvu de tout jugement de valeur relève du tour de force, ne serait-ce que parce que le lecteur, lui, en fait inévitablement. Ainsi, une description même, et peut-être surtout, clinique, de l'activité dans les camps de concentration ne pourrait qu'entraîner de la répulsion de la part de celui qui la lirait. C'est d'ailleurs ce qu'a réalisé avec succès R. Merle dans *La mort est mon métier*. Symétriquement et bien que dans une mesure toute différente, on se rend bien compte à quel point la description scientifique des agissements de l'*homo economicus*, parce qu'il est ignorant de la souffrance qui peut l'environner, peut révolter celui qui la lit.

M. Weber apporte une autre contribution au thème de la relativité des valeurs qui sous-tendent le paradigme économique par le biais du lien étroit qu'il établit entre actions conformes à l'éthique de responsabilité (*verantwortungsetisch*) et à l'éthique de conviction (*gesinnungsetisch*). Certes, l'éthique de responsabilité, à laquelle correspond l'utilitarisme, permet de résoudre les apories d'une pure éthique de conviction, ainsi qu'il a été vu plus haut. Toutefois elle ne saurait la remplacer. Elle permet de la dépasser, non de s'en passer. Un bon homme politique est celui qui est profondément pénétré à la fois de l'une et de l'autre. Or, le paradigme économique individualiste ne réalise pas systématiquement la prise en compte des intérêts de tous comme le ferait un spectateur impartial. Bien au contraire, l'agent de base étant l'individu, c'est l'intérêt de celui-ci qui sera maximisé sur la base des conséquences attendues pour lui, et non pour tous, de son action. Cette forme d'utilitarisme vulgaire, à la Thrasymaque, et qui se distingue de la doctrine conséquentialiste puisque celle-ci évalue les conséquences du point de vue de tous les agents, est étranger à toute éthique de conviction, voire à tout sens moral.

P. Bourdieu, enfin, apporte sa pierre à l'édifice de la relativité des valeurs promues par le paradigme de l'économie formelle en soulignant l'incommensurabilité des champs. Chaque champ évolue comme un domaine autonome et auto suffisant, sans référence aux autres. Les individus seraient absorbés dans ses lignes de force comme le fer dans un champ magnétique ;

morale, 1997.

ils ne seraient « que limaille ». Certains, comme A. Caillé le souligne, peuvent être gênés de cette négation de l'homme qui confine parfois à un nihilisme.

Pour résumer, le paradigme économique formel tombe parfaitement sous le coup de la critique que Kant adresse aux sciences du point de vue de la morale : elles ne correspondent qu'aux impératifs techniques de l'habileté, qui ne sont qu'hypothétiques et non catégoriques. « La question n'est pas du tout ici de savoir si la fin est raisonnable et bonne, mais simplement de déterminer ce qu'il faudrait pour l'atteindre. Les prescriptions qui s'imposent au médecin pour obtenir la guérison totale de son homme, et celles que doit suivre un empoisonneur pour être sûr de le tuer, ont la même valeur si on les envisage comme servant chacune à mener parfaitement à bien ce qui est visé. »¹³³

En troisième lieu, cet amoralisme peut dissimuler un immoralisme, quand la valeur qu'on choisit de maximiser dans sa fonction d'utilité porte délibérément tort aux autres. Si on reprend l'exemple humien des deux paysans, ou bien celui du dilemme du prisonnier réitéré, on constate que les protagonistes peuvent parfaitement simuler un comportement moral pour obtenir la coopération et changer brutalement d'attitude s'ils ont la possibilité d'abrégier soudainement le jeu ou de dissimuler ce changement. On obtient ainsi ce que la théorie des jeux nomme un équilibre de Stackelberg, dans lequel un seul individu triche, alors que tous les autres se conforment à la norme, ce qui le place dans une situation particulièrement favorable. En outre, même en l'absence de coopération, raisonner en termes de théorie des jeux n'est-il pas profondément immoral ? La théorie des jeux rend compte de l'émergence de règles morales si l'horizon de la coopération est suffisamment long. Or, qu'est-ce que raccourcir l'horizon de la coopération, sinon passer d'une logique purement économique, pour reprendre les termes d'A. Caillé¹³⁴, à une logique de don ? Le don en effet, même s'il s'accompagne d'un contre don, n'existe que si celui-ci n'est pas censé se produire (sinon il s'agit d'un échange). Le don vit en tant que tel dans l'espace qui le sépare du contre-don. Le don suppose donc un

¹³² Strauss (L), *Droit naturel et histoire*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1986.

¹³³ *Fondements de la métaphysique des mœurs*, op. cit. p. 89.

¹³⁴ *Don, intérêt et désintéressement*, op. cit.

horizon temporel court, celui de la spontanéité par opposition au calcul, celui de l'agent qui donne à quelqu'un qu'il ne reverra jamais. A l'inverse, Hume ne donne une explication de la morale qu'entre personnes qui sont appelées à se revoir, donc incapables de « sortir d'elles-mêmes » pour avoir un geste authentiquement généreux.

L'agent dépeint par la théorie des jeux demeure à la recherche de son seul intérêt égoïste. Selon les termes de Ricœur, il n'y a en lui aucune sollicitude pour l'autre. Selon les termes de Kant, il conçoit l'autre comme un instrument au service de ses fins et non comme une fin en lui-même. Les actes des deux paysans de Hume sont peut-être conformes à la loi morale, mais ils ne sont nullement inspirés par elle. Au mieux (ou au pire), il sera bon pour chacun d'avoir une *réputation* (autre terme que l'économie de l'information utilise abondamment) de moralité, uniquement dans la mesure où cela peut servir son intérêt bien compris.

C'est pourquoi, en cinquième lieu, l'économie apparaît souvent cynique. Puisqu'elle s'emploie à décrire les comportements, à les classer, à exprimer des lois du comportement, son langage ressemble souvent à celui des moralistes (La Rochefoucauld), voire à celui de leurs émules philosophiques (Nietzsche, Freud) qui prétendent démasquer, sous nos justifications, les mobiles véritables de nos actes. Pour l'économiste, l'altruisme véritable n'est pas observable, donc il n'existe pas. Il n'y a que des comportements altruistes que, comme Becker, on peut expliquer par un souci savant de promotion de ses intérêts personnels. Pour paraphraser La Rochefoucauld, notre altruisme ne serait que notre égoïsme déguisé. « Je crois que deux et deux font quatre. » Cette réplique de Dom Juan dénonçant l'hypocrisie des morales, des croyances et des mots trouve parfaitement à s'appliquer à l'économie : les chiffres, les rapports entre les choses, les lois, nous permettent d'y voir plus clair dans un labyrinthe de pures apparences morales.

Encore une fois, cette tendance se retrouve sous la plume de nombreux représentants du paradigme substantiel ou même formel. Citons-en deux simplement : tout d'abord Pareto, pour sa distinction entre les résidus, ou tendances fondamentales du comportement humain

qui se retrouveraient dans toutes les sociétés (et que R. Aron schématise en deux tendances principales, l'esprit de conservation et celui de novation) et les dérivations, ou justifications de ces comportements, fluctuantes selon les sociétés ; Bourdieu ensuite, pour la négation qu'il opère de toute possibilité de don authentique : « L'intervalle qui permet de vivre l'échange objectif comme une série discontinue d'actes libres et généreux est ce qui rend viable et psychologiquement vivable l'échange de dons en facilitant et en favorisant le mensonge à soi-même, condition de la coexistence de la connaissance et de la méconnaissance de la logique de l'échange ». On notera au passage ce qu'a de contradictoire l'expression « échange de dons ». Que cette contradiction soit celle de l'auteur ou du don lui-même dépend du jugement qu'on porte sur le don, attestation de la morale ou, comme l'affirme l'économie, illusion sociale.

Si la science économique, comme la science politique de Machiavel, est un amoralisme, et parfois même un immoralisme et un cynisme, ceci ne signifie pas pour autant qu'en pratique les économistes ne fassent pas de jugements de valeur, même si dans ce cas ils s'écartent de l'épuration et deviennent des moralistes.

2) Une science, mais un moralisme

« Ce qui s'est infiltré dans ces moralistes (qu'il faut lire avec suspicion, si tant est qu'il faille les lire), c'est le vieux vice anglais nommé *cant*, et qui n'est autre que la *tartuferie morale*, cette fois sous le masque nouveau de l'esprit scientifique ». Ainsi Nietzsche qualifie-t-il les utilitaristes¹³⁵.

Le paradigme économique est non seulement descriptif, mais aussi normatif. La visée éthique des économistes implique que ceux-ci formulent des recommandations sur le comportement à tenir et sur la politique à mener au niveau d'entités supra individuelles, y compris nationales. La *Richesse des nations* comporte beaucoup d'indications pour les gouvernants. Les programmes de Bentham, Marx, Keynes, ou Hayek sont extrêmement normatifs, bien que dans des sens différents. Par ailleurs, la macro économie est un domaine suffisamment complexe pour qu'au niveau d'un pays, les forces politiques se dotent d'experts

en économie qui aboutiront par des raisonnements rigoureux à des conclusions de politique économique antagonistes les unes des autres.

Pour ces différentes raisons, Hirschman, et Kolm après lui, qualifient l'économie de « science morale et politique ». La présence de l'adjectif « politique » accolé à l'économie n'est d'ailleurs pas entièrement nouvelle, puisqu'aux XVIII^e et XIX^e siècles on parle d'économie politique à propos des ouvrages d'économie, eût égard à la dimension collective et normative de leur propos.

Ceci ne serait donc pas gênant si les économistes ne se prévalaient de l'objectivité de la science, ne concédaient pas, d'une manière ou d'une autre, avoir une relation aux valeurs, pour reprendre le vocabulaire weberien, mais n'avaient fait des jugements de valeur. Pourtant l'histoire de tels jugements de valeur est longue, depuis l'idée qu'on peut correctement chiffrer l'utilité chez Bentham, en passant par les conclusions de Marx sur la non viabilité du capitalisme, jusqu'à la reconnaissance par Hirschman de ses propres jugements probablement inconscients : dans *L'économie comme science morale et politique*, l'auteur de *Shifting involvements* reconnaît que ce dernier ouvrage lui a probablement été inspiré par un sentiment de culpabilité, absurde mais réel, résultant du fait qu'il ait fui l'Allemagne nazie plutôt que de résister aux côtés de ceux qui restaient.

Le paradigme smithien de l'harmonie naturelle des intérêts mérite qu'on s'y attarde particulièrement, car ses conclusions constituent le noyau dur de la théorie économique « orthodoxe », et beaucoup se reconnaissent encore en elles malgré les contestations dont elles font l'objet. Ce fait est de nature à lui seul à donner naissance à un doute : comment se fait-il qu'une science, malgré plus de deux siècles d'évolutions et de controverses, en arrive toujours à la même conclusion ? En fait celle-ci n'est plus assurée, en tout cas dans sa généralité, puisqu'on a vu que les réponses aux critiques internes tendaient à sauvegarder le principe de rationalité en sacrifiant celui de l'harmonie naturelle des intérêts¹³⁶. Néanmoins, le propre d'un

¹³⁵ Nietzsche (F), *Par-delà bien et mal*, traduction C. Heim, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1971, § 228.

¹³⁶ Cf. partie I.C.1 de ce mémoire.

paradigme étant de se prêter à des interprétations divergentes au sein de la communauté qui s'y réfère, il n'est pas superflu de revenir sur cette question.

Les utilitarismes de Bentham et de Smith diffèrent, ainsi que l'a montré E. Halévy¹³⁷, en ceci que celui de Bentham réalise l'identification artificielle des intérêts, par l'intervention du législateur, alors que celui de Smith réalise cette identification naturellement, par le jeu du marché. Selon Halévy, la thèse de Smith se fonderait notamment sur trois hypothèses implicites. La première serait qu'on peut multiplier indéfiniment la quantité de biens échangés, ce qui revient à se situer en-dehors des situations de rareté. La seconde serait que le prix d'un bien reflète essentiellement la quantité de travail nécessaire à sa production, la valeur d'échange ne fluctuant que marginalement autour. La troisième consisterait à « ne pas tenir compte de la rente du propriétaire et du profit capitaliste ». Ces différentes hypothèses convergeraient vers l'idée d'une justice inhérente aux échanges : je n'échange pas par contrainte mais par choix, je n'échange que proportionnellement à la peine que j'ai fournie, il n'y a pas de surtravail conservés par le propriétaire du capital fixe (en termes marxistes), pas de rémunération du facteur capital (selon le vocabulaire de la théorie microéconomique de la production). Smith conclut ensuite son raisonnement par l'idée que les échanges sont justes, idée qui serait donc en fait déjà contenue dans ses hypothèses initiales. E. Halévy ajoute que les thèses de Smith coïncident avec celles du milieu intellectuel et social de l'époque : faiblesse de l'Etat, liberté du commerce, besoin de justifier le libre-échange. Elles seront ultérieurement amendées par Ricardo ou d'autres, mais leur conclusion ne sera pas modifiée : il existerait une justice inhérente à l'échange économique. Cette idée constitue encore aujourd'hui la bannière de ralliement de l'école orthodoxe ou d'organisations comme l'O.M.C¹³⁸. Il est fort probable qu'un souci de justification est toujours présent dans ces conclusions, qui outrepasseraient alors leur dimension scientifique pour inclure des jugements de valeur.

¹³⁷ *La formation du radicalisme philosophique*, tome 1 : « La jeunesse de Bentham », chapitre 3, section 1.

¹³⁸ Sur la question du libre-échange, s'il est aujourd'hui difficile de plaider d'un point de vue économique en faveur d'un protectionnisme intégral, en revanche les théories du commerce international développées notamment par Krugman indiquent que le libre échange peut conduire à des processus cumulatifs défavorables aux pays qui produisent des biens moins utiles à long terme, moins stratégiques.

Actuellement, toute situation où les hypothèses du premier théorème de l'économie du bien-être ne sont pas respectées, fait que l'échange sur un marché ne débouche pas nécessairement sur un optimum collectif. Or, parmi ces hypothèses, se trouvent celles de la concurrence pure et parfaite (cf. supra). Donc, si l'une d'elle est remise en cause, l'échange devient potentiellement inégal. Ainsi, par exemple, la présence d'un monopole détourne une partie des gains de l'échange (le « surplus du consommateur », symétrique du « surplus du producteur ») au profit du monopole, qui de ce fait, si sa présence n'est pas justifiée par ailleurs (par exemple par un règlement ou par le besoin que l'entreprise qui produit les biens en question dépasse une certaine taille), spolie le consommateur. Ce résultat de la théorie économique est aujourd'hui assez largement reconnu mais il a donné lieu à un long débat, entre partisans de la régulation du marché et défenseurs de la grosse entreprise.

Parler de spoliation, c'est reconnaître que l'échange marchand est aussi un rapport de forces, ce que la théorie standard tend à occulter. Or, justement, s'il existe un rapport de force alors même que celui-ci est nié, la recommandation du libre-échange tourne à l'apologie d'un mécanisme en vérité indéfendable. Il s'agirait d'un mécanisme selon lequel on choisirait librement de réaliser un échange, parce qu'on y trouverait un intérêt, alors qu'en fait un tel échange pourrait se faire sous la contrainte du besoin, et côtoyer l'extorsion. Une contrainte, un mal seraient donc niés. Or, ceci constitue précisément le principe du moralisme, ainsi que le rappelle E. Blondel : l'oubli du mal¹³⁹.

Ainsi, quand il s'écarte d'une pure attitude descriptive pour adopter des recommandations normatives, le raisonnement économique doit expliciter toutes ses hypothèses, sous peine de tomber dans le moralisme, ce qui se produit malheureusement fréquemment. Cette propension au moralisme est d'autant plus dangereuse que l'économie traite non seulement d'objets, mais aussi, quand il s'agit de l'économie du bien-être, de personnes.

¹³⁹ *Le problème moral, op. cit.* p. 66.

3) L'utilitarisme collectif réifie les personnes

La réification des personnes par l'utilitarisme est visible à deux niveaux : dans son principe et dans les tentatives malheureuses des différents courants utilitaristes pour ne pas déboucher sur l'idée que le sacrifice de certains membres du groupe est parfois nécessaire.

Dans son principe, l'utilitarisme collectif débouche nécessairement sur une certaine réification des individus, considérés non plus comme des personnes aux droits intangibles, mais des parties d'un ensemble, susceptibles de faire l'objet d'un arbitrage défavorable si l'intérêt de cet ensemble l'exige. Il revient à Marx d'avoir le plus insisté sur ce qu'il nomme la « marchandisation » de l'individu dans « le capitalisme », terme qu'on peut sans difficulté remplacer dans le cas présent par celui d'utilitarisme, tant le capitalisme en question est conforme aux recommandations des utilitaristes. En écho à cette critique, on trouve celle de Sen qui, bien qu'on ne puisse le taxer de marxisme, remarque que dans l'utilitarisme « les personnes ne comptent pas davantage en tant qu'éléments individuels que les barils de pétrole individuels ne le font dans l'analyse de la consommation nationale de pétrole »¹⁴⁰.

Ce fait s'explique aisément. L'utilitarisme est en effet une doctrine téléologique, dans la mesure où il définit la justice par la maximisation du bien pour le plus grand nombre. Quant à ce bien, appliqué à des institutions, il n'est que l'extrapolation d'un principe de choix construit au niveau de l'individu, selon lequel un plaisir simple, une satisfaction immédiate, devraient être sacrifiés au bénéfice d'un plaisir ou d'une satisfaction plus grands quoiqu'éloignés. Cette définition doit être rapprochée de l'aspect conséquentialiste de l'économie. Le conséquentialisme implique en effet, ainsi qu'il a été vu, que les conséquences d'une action envisagée soient examinées du point de vue de chacun ces individus concernés. En revanche, il ne fournit pas de règle de décision sur les arbitrages à effectuer entre individus aux intérêts contraires. C'est l'ambition de l'utilitarisme de fournir de telles règles de décision. Or, un arbitrage au niveau de l'ensemble implique nécessairement le sacrifice d'une ou plusieurs

¹⁴⁰ Sen (A) et Williams (B), *Utilitarianism and beyond*, Paris, Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme et Cambridge University Press, 1982 et 1990, traduction personnelle. Texte original : « *Persons do not count*

parties. C'est cette implication sacrificielle qui conduit J.P. Dupuy à faire le parallèle entre les théories du bouc-émissaire et l'utilitarisme¹⁴¹ : selon ces théories, la victime est fondamentalement différente du reste de la communauté, aucun des membres de celle-ci ne peut s'identifier à elle, qui recueille sur sa tête tout le mal de la communauté. L'utilitarisme en revanche « réintégrerait l'autre dans la communauté des semblables », tout en maintenant la légitimité de son sacrifice. Ce qui fait attribuer par Dupuy à l'utilitariste cette devise : voir un homme sur le pal et le considérer comme son semblable.

Par ce sacrifice qui lui est imposé, l'individu est considéré comme un moyen mis au service de l'ensemble. Ceci est directement contraire à la troisième formulation de l'impératif catégorique kantien (« Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours et en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen. »). En effet, si l'utilitarisme garde les yeux fixés sur l'intérêt général, il se préoccupe peu des répartitions d'utilité au sein de cet intérêt général. Seule la fonction de Bergson-Samuelson (cf. *supra*) traite de la question, mais son existence ou sa pertinence demeurent contestées au sein de la sphère économique. Ainsi, comme l'a vu fort à propos Tugendhat, trois cas de figure posent problème aux utilitaristes : le cas des droits particuliers octroyés à une personne, comme une promesse, qu'un vrai utilitariste devrait toujours être prêt à rompre si cela augmente l'intérêt général ; le cas des relations de proximité, comme les relations familiales, qu'un vrai utilitariste devrait ignorer au profit de l'intérêt supérieur de la société (ce point est également souligné par C. Larmore¹⁴²) ; enfin les « devoirs négatifs », c'est-à-dire les commandements négatifs qui protègent les individus (ainsi, selon un utilitarisme rigoureux, un médecin qui désire sauver cinq patients souffrant d'un organe différent serait habilité à couper en morceaux un sixième patient en bonne santé).

as individuals in this any more than individuals petrol tanks do in the analysis of the national consumption of petroleum. »

¹⁴¹ *Le sacrifice et l'envie, op. cit.* Chapitre 4.

¹⁴² Larmore (C), *Modernité et morale*, Paris, PUF, 1993.

Avec ces considérations en toile de fond, il est possible de rentrer dans le détail des tentatives opérées par les différents courants utilitaristes pour bâtir des théories du bien commun qui évitent le mal, c'est-à-dire le sacrifice de certains membres de la communauté.

La première tentative utilitariste est celle de Bentham. Mais l'additionnabilité des utilités individuelles conduit inmanquablement au sacrifice possible de certains individus : si une décision est susceptible de réduire l'utilité d'un individu d'une unité, mais d'augmenter celle d'un autre individu de deux unités, alors elle devra être prise. Les trois cas de figure délicats recensés par Tugendhat trouvent à s'appliquer. En termes de répartition, aucune considération relative à la répartition des biens entre les individus n'est prise en compte. En outre, Dupuy remarque au sujet de cette formule, qui correspond littéralement au « plus grand bonheur du plus grand nombre », que son résultat est logiquement indéterminé, puisqu'elle implique de maximiser simultanément plusieurs variables : le nombre des individus concernés et le niveau de leur satisfaction¹⁴³. Pourtant cet utilitarisme est très répandu. Qualifié par J. Rawls d'« utilitarisme classique », c'est celui qui est adopté par J. Harsanyi quand il cherche à modéliser en termes mathématiques la figure du spectateur impartial¹⁴⁴.

Pareto est l'auteur de la seconde tentative. Rejetant la quantification et la comparabilité interindividuelle des utilités¹⁴⁵, il énonce sa fameuse théorie de l'optimum, connue depuis sous le nom d'optimum de Pareto ou d'optimum walrasso-paretien, et selon laquelle une situation est dite optimale si on ne peut améliorer la satisfaction d'un individu sans réduire celle d'au moins un autre. Ainsi, pour reprendre l'exemple précédent, si une décision devait réduire l'utilité d'un individu et augmenter celle d'un autre, on ne pourrait tout d'abord quantifier cette variation d'utilité ni pour l'un, ni pour l'autre. Ensuite, et corrélativement, on ne pourrait se prononcer sur le caractère désirable ou non de cette décision. Le seul type de décision condamnée est celui où l'utilité d'un ou plusieurs individus diminue, celle de tous les autres

¹⁴³ Postface à Halévy, *op. cit.*

¹⁴⁴ J. Harsanyi : « Morality and the theory of rational behaviour », in Sen & Williams : *Utilitarianism and beyond*, *op. cit.*

¹⁴⁵ A ce sujet, on ne peut souscrire à l'affirmation d'E. Tugendhat selon laquelle l'utilitarisme suppose nécessairement la comparabilité des utilités interpersonnelles, cf. *Conférences sur l'éthique*, 16^{ème} conférence, *op. cit.*

demeurant inchangée ; le seul type de décision recommandée est celui où l'utilité d'un ou plusieurs individus augmente, celle de tous les autres demeurant inchangée. L'optimum de Pareto revient donc à appliquer, pour prendre une décision, le critère de l'unanimité. Ceci laisse une grande part d'indétermination et n'empêche pas de grandes inégalités de répartition d'exister, ainsi que le montre l'illustration suivante : soit le modèle simplifié d'une société composée de deux individus. Comme les biens sont en quantité limitée dans cette société, plus on donne à l'un, moins on donne à l'autre. Si on considère les différentes répartitions des biens possibles entre ces deux individus, on remarque que la situation de l'un s'améliore quand celle de l'autre se détériore et vice versa. Pour autant, la situation ne cesse d'être pareto-optimale, de sorte que l'un peut voir son utilité maximisée et l'autre la sienne réduite à néant. C'est pourquoi l'optimum de Pareto est un optimum en termes d'efficacité et non d'équité.

En se réclamant de ce principe inattaquable, le paradigme économique laisserait les arguties de la « répartition du gâteau » aux contingences politico-éthiques, ne cherchant qu'à maximiser la taille du gâteau. Ceci est peut-être vrai, encore que, comme le souligne Dupuy, il s'agit d'un « gâteau » dont la taille varie avec la répartition des parts, mais du même coup l'économie devrait abandonner toute prétention à décider du juste et de l'injuste. Par ailleurs, les trois cas de figure délicats recensés par Tugendhat trouvent toujours à s'appliquer.

Les considérations d'équité ne peuvent être introduites, pour sélectionner un des optimums de Pareto, que par l'intermédiaire de la fonction de préférence sociale de Bergson-Samuelson. Cette fonction répond à la question : quel type de répartition des biens la société préfère-t-elle ? C'est justement une spécification particulière de cette fonction que propose J. Rawls.

Rawls avance deux « principes de justice », qui doivent permettre de rompre avec la dimension sacrificielle de l'utilitarisme et indiquer lequel des multiples équilibres proposés par l'optimum de Pareto doit être adopté. Ces principes sont les suivants : 1) Chaque personne doit avoir un droit égal au système le plus étendu de libertés de base égales pour tous qui soit compatible avec le même système pour les autres (principe de liberté) ; 2) Les inégalités

sociales et économiques doivent être organisées de façon que, à la fois, a) elles apportent aux plus désavantagés les meilleures perspectives (principe de différence), b) elles soient attachées à des fonctions et à des positions ouvertes à tous, conformément à la juste (*fair*) égalité des chances. L'idée sous-jacente de cette théorie politique est de distinguer les inégalités justes des inégalités injustes. Par ailleurs, en raison de la logique interne à la démonstration de Rawls, ces principes sont classés lexicalement (un ordre lexical, par analogie avec celui d'un dictionnaire, classe d'abord les situations en fonction du premier principe, puis du second, etc.) de façon à ce que le principe de liberté prime toujours sur la clause sur l'égalité des chances, qui prime toujours sur le principe de différence. Or, c'est précisément ce principe de différence qui permet de protéger ceux que l'utilitarisme sacrifie habituellement, à savoir les plus désavantagés. Donc, et c'est la conclusion qu'en tire Dupuy, « appliqués à une situation sacrificielle, les principes de justice de J. Rawls justifient la logique sacrificielle »¹⁴⁶. En outre, les trois cas de figure délicats recensés par Tugendhat trouvent toujours à s'appliquer.

Ainsi, la réification des personnes par le paradigme économique sous son visage utilitariste est bien achevée d'une double façon : en principe, puisque les individus sont potentiellement sacrifiés à la société dans son ensemble ; en détail, puisqu'aucun des courants utilitaristes, ni même Rawls qui pourtant prétend s'en démarquer, ne parvient à éviter ce sacrifice.

C. Les limites de l'éthique économique

La confrontation des deux premiers temps de cette réflexion éthique permet de dégager quelques axes de synthèse. La visée éthique de l'économie n'est pas couronnée de succès. Passée au crible de la morale, le programme utilitariste fait piteuse mine. Ses conséquences, voulues ou non, sont souvent irrespectueuses des impératifs et interdits moraux. Faut-il pour autant brûler l'économie ?

¹⁴⁶ *Le sacrifice et l'envie, op. cit.* p. 148.

1) L'échec de l'utilitarisme en tant qu'éthique

Si on reprend la définition de l'utilitarisme en trois points proposée par Sen (*welfarism, sum-ranking, consequentialism*), et sachant que le second point peut connaître des variantes, il faut se concentrer sur les difficultés inhérentes au premier et au dernier, afin de rendre compte de l'échec de la doctrine. En outre, l'utilitarisme semble souffrir d'un certain idéalisme, lié à son aspect programmatique, tel qu'on le trouve dans les écrits de J.S. Mill par exemple. Cet idéalisme s'attache aux aspects positifs de l'utilitarisme à l'exclusion des limites inhérentes à toute morale, à savoir l'existence irréductible du mal. Ces trois points – apories de la recherche du bien-être, difficultés du conséquentialisme, oubli du mal – semblent les trois causes de l'échec de l'utilitarisme.

Les apories de la recherche du bien-être

Dès les premières pages de *l'Éthique à Nicomaque*, juste après avoir défini le bonheur comme fin suprême de chacun, Aristote ne manque pas de faire remarquer « en revanche, s'agissant de la nature du bonheur, on ne s'entend plus du tout ». C'est cette remarque qu'il s'agit ici d'approfondir. Le bonheur se présente comme la fin des fins, ou encore, du point de vue de la théorie microéconomique, comme le métaclassement des métaclassements. Sa recherche soulève donc trois questions : Un tel ultime classement est-il rendu possible par la théorie économique ? A défaut, un classement partiel permettrait-il de résoudre le problème ? A défaut encore, quelles en seraient les conséquences du point de vue moral ?

Un ultime classement de nos fins est-il rendu possible par la théorie économique ? Avant tout, celle-ci est-elle correctement adaptée pour rendre compte de nos objectifs variés ? Certes, le paradigme formel permet de rechercher la maximisation de n'importe quelle fin. Mais si l'économie intervient ensuite pour nous aider à préciser ce « projet de vie rationnel », ainsi que le nomme J. Rawls, il faut nécessairement passer par l'étape du choix des variables. Or, c'est ici que le bât blesse. En effet, l'économie raisonne à ce stade essentiellement en termes de bien-être personnel. Or, on peut préférer à son propre bien-être, l'action en faveur d'autrui, ou encore sa liberté. Bentham rejette explicitement l'idée qu'on puisse rechercher des

droits pour eux-mêmes, car ils ne correspondent à rien de concret. Seul importe pour lui ce que ces droits permettent éventuellement d'obtenir. Aussi qualifie-t-il les droits d' « ineptie sur pilotis » (*nonsense upon stilts*). Toutefois, en pratique, nombre d'actions ont pour but la défense d'un droit ou d'une liberté. C'est pourquoi, à l'idée de bien obtenu (*achievement*), Sen propose d'ajouter dans les objectifs recherchés par les agents la notion de liberté (*freedom*). En outre, afin d'intégrer l'altruisme dans le comportement des individus, il propose de considérer ceux-ci non seulement comme recherchant leur bien-être personnel (*well-being*), mais aussi en tant qu'agents d'autrui (*agency*). En combinant ces deux dimensions de l'action humaine, Sen obtient quatre types de comportements distincts : recherche de son bien-être (*well-being achievement*), recherche d'une liberté dans un objectif de bien-être personnel (*well-being freedom*), action en faveur d'autrui (*agency achievement*), recherche d'une liberté d'action en faveur d'autrui (*agency freedom*)¹⁴⁷. L'existence de quatre types non fongibles d'objectifs, au lieu d'un seul, invalide l'idée d'une utilité univoque que l'économie aiderait l'individu à maximiser.

Un autre cas d'hétérogénéité des fins ultimes est signalé par W. Kymlicka¹⁴⁸. Selon lui, nous ne cherchons pas seulement à mener une vie bonne, mais aussi à en avoir la certitude, de sorte que nous devrions pouvoir critiquer le projet de vie que nous avons à l'instant présent et éventuellement en changer. Dans ces conditions, nous aurions un intérêt particulièrement fort à la préservation de notre liberté de choix, de notre regard critique et ultimement nous pourrions changer radicalement nos préférences.

Plus profondément, la question de l'unicité du bien suprême renvoie à la question classique de la possibilité du bonheur. Or, si on définit avec Kant le bonheur comme la somme des désirs, il faut bien reconnaître qu'il ne peut être atteint, puisque les désirs sont contradictoires. On ne peut en satisfaire certains d'entre eux qu'aux dépens des autres. La poursuite de l'ensemble de nos désirs est nécessairement tragique, vouée à l'échec. Nos désirs ne sont pas choses cohérentes, mais les expressions de différentes parties de nous-mêmes, de

¹⁴⁷ *On Ethics and Economics, op. cit.* Traduction personnelle. Je m'écarte volontairement de la fidèle mais très littérale traduction de S. Marnat.

différents aspects de notre personnalité, dont nous sommes le théâtre des conflits. Freud exprime ceci en termes d'instincts contradictoires, tels l'instinct de vie et l'instinct de mort, ou de conflits entre le « ça » et le « surmoi ». Aussi, on peut parfaitement souscrire à la formule de Kant qualifiant le bonheur d'idéal de l'imagination plutôt que de la raison, c'est-à-dire qu'il est inaccessible.

Rawls aboutit à la même conclusion par des voies différentes. Dans la *Théorie de la justice*, (§ 84 à 86), il qualifie le bonheur de fin englobante (*inclusive end*), qui correspond à peu près à l'idée que Sen donne du métaclassement : entre deux fins différentes, comme aller à Paris ou à Rome, nous pouvons identifier une fin commune qui les englobe, en l'espèce celle de faire un voyage. De proche en proche, la fin englobante serait celle qui serait la fin de toutes les autres. On retrouve donc exactement le raisonnement aristotélicien sous les habits de la philosophie anglo-saxonne. Mais, reconnaît Rawls, une telle fin n'est pas possible : « En utilisant les principes du choix rationnel comme guides et en formulant nos désirs le plus lucidement possible, il se peut que nous réduisions l'étendue du choix purement préférentiel, mais nous ne pouvons pas le supprimer complètement. » Aussi recourt-il à l'idée de fin dominante. Cette fin n'englobe pas initialement toutes les autres. Il y a un moment de choix arbitraire à opérer. Aussi s'insère-t-elle dans un classement qui n'est que partiel.

Un classement partiel permet-il de sauvegarder l'utilitarisme en tant qu'éthique ? L'idée de ce classement serait de maintenir la possibilité de choix cohérents par l'individu, incluant l'altruisme. Si on reprend l'idée de fin dominante, on remarque qu'une fois celle-ci choisie, elle peut fédérer le reste de l'action d'un individu qui lui subordonne alors tout. Rawls donne l'exemple d'I. de Loyola, dont les *Exercices spirituels* subordonnent la moindre parcelle de notre activité au « service de Dieu ». Une telle fin n'est pas englobante, mais peut devenir une fin dominante. Or, parmi les fins dominantes, un candidat traditionnellement avancé par l'utilitarisme pour servir de règle de vie est l'hédonisme, entendu au sens strict de la recherche du plaisir et de l'aversion à la douleur. L'hédonisme, parce que les sentiments de plaisir et de

¹⁴⁸ Cf. le compte-rendu qui en est donné dans Berten ; Da Silva ; Pourtois, *Libéraux et communautariens*, op.

peine accompagnent toutes nos expériences, permet facilement de faire des choix. En outre, l'hédonisme présente l'avantage d'éviter des solutions extrêmes puisqu'il est averse à la douleur. Toutefois, il présente des inconvénients rédhibitoires : la poursuite de la seule sensation de plaisir serait aussi unidimensionnelle et donc inhumaine que celle d'autres fins dominantes ; les sensations de douleur et de peine, en dépit de la classification tentée par Bentham, demeurent hétérogènes et ne peuvent rendre compte des autres dimensions du comportement pointées par Sen.

Aussi peut-on conclure avec Rawls qu'il n'existe pas d'objectif unique en fonction duquel tous nos choix pourraient être raisonnablement faits : on verse soit dans l'intuitionnisme, soit dans l'hédonisme, aucun des deux n'étant acceptable. C'est d'ailleurs pour cette raison que Rawls privilégie, au sein de sa théorie politique, la recherche du juste sur celle du bien. Du point de vue qui nous intéresse, on ne peut toutefois le suivre dans cette direction. Il faut se borner à constater l'échec de l'utilitarisme à cerner un bien cohérent qui pourrait être l'objet de sa recherche.

C'est pourquoi la recherche du bonheur débouche en fin de compte sur le calcul et l'égoïsme. « Des principes empiriques ne sont jamais capables de fonder des lois morales (...) Le principe du bonheur personnel est le plus répréhensible (...) Il met à la base de la moralité des mobiles qui (...) la sapent et anéantissent tout ce qu'elle a de sublime, dans la mesure où ils rangent en une même classe les motivations qui conduisent à la vertu et celles qui inclinent au vice, enseignent uniquement à mieux *calculer*, mais effacent entièrement la différence spécifique entre vice et vertu... »¹⁴⁹. Bien sûr, l'utilitarisme réconcilie en principe l'intérêt individuel et l'intérêt collectif, et son versant économique assure que cette réconciliation est spontanée. Mais tous les intérêts individuels ne sont pas préservés. Certains sont sacrifiés, ce qui n'est pas reconnu explicitement par la doctrine utilitariste. L'intérêt individuel et l'intérêt collectif ne sont pas réconciliés mais continuent à faire l'objet d'une tension comme celle entre égoïsme et altruisme que dépeignent les morales classiques. On peut nommer cette tension, à

cit.

la suite d'A. Caillé, « antinomie de la raison utilitaire normative »¹⁵⁰. Cette antinomie est en fait très proche de l'antinomie kantienne entre bonheur et morale que l'utilitarisme ne parvient pas, en fin de compte, à résoudre. Soit il privilégie la recherche, d'ailleurs illusoire, par l'individu de son propre bonheur, et cela se fait au détriment de l'harmonie des intérêts dans la société, donc d'une forme d'universalité qui s'apparente à la règle morale kantienne, soit c'est l'intérêt de la société ou l'intangibilité de la règle morale qui est considéré comme prioritaire, et alors le bien-être de certains individus est nécessairement sacrifié : par application de l'optimum de Pareto, des règles de Rawls ou de l'impératif kantien interdisant de mentir pour sauver une vie.

Peut-être cette convergence entre la morale de l'intérêt général et la morale kantienne n'est-elle pas aussi absurde qu'elle en a l'air ; en tout cas Nietzsche assimile les deux : « Voyez, par exemple, les infatigables, les inévitables utilitaristes anglais ; voyez avec quelle digne pesanteur ils mettent leurs pieds dans les pas de Bentham (...) En fin de compte, ils donnent tous raison à la moralité anglaise, parce que c'est elle qui sert le mieux l'humanité, ou le « bien commun » ou le « bonheur du plus grand nombre », ou plutôt le bonheur de l'*Angleterre* : ils aimeraient se prouver à toute force que l'aspiration au bonheur *anglais*, c'est-à-dire au *comfort* et à la *fashion* (avec au bout de préférence un siège au Parlement), est aussi le vrai chemin de la vertu, mieux : qu'il n'y a jamais eu de vertu au monde qui n'ait consisté en pareille aspiration. Aucune de ces pesantes bêtes de troupeau à la conscience tourmentée, qui s'évertue à donner la cause de l'égoïsme pour la cause de la prospérité générale, ne veut comprendre que la « prospérité générale » n'est pas un idéal, pas une fin, pas une idée un tant soit peu praticable, mais seulement un vomitif ; que ce qui convient à l'un ne convient pas forcément à l'autre, que prêcher une morale pour tous c'est condamner l'homme supérieur. » Cette critique, comme la plupart des textes de Nietzsche, n'est pas à prendre au premier degré. Mais elle suggère quelques idées intéressantes. Ainsi, par exemple, taxer la prospérité générale de « vomitif »,

¹⁴⁹ Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*. C'est moi qui souligne.

¹⁵⁰ Caillé (A), « Utilitarisme et anti-utilitarisme », dans *Regards sur Bentham et sur l'utilitarisme*, Genève, Librairie Droz, 1993.

c'est, dans un registre nietzschéen (par rapport auquel nous inversons les guillemets, ainsi qu'on a pu le remarquer), la qualifier de moyen contre-nature pour assouvir encore plus d'appétits, et même pour en créer artificiellement. Il ne s'agit là que d'une suggestion, mais on peut la garder à l'esprit.

Ainsi, une première cause de l'échec de l'utilitarisme réside dans les apories de la notion de bien, ou de bien-être, à laquelle il se réfère.

Les difficultés du conséquentialisme

Le conséquentialisme est le second volet problématique de l'utilitarisme, incarnation morale de l'économie. On peut distinguer deux types de conséquentialismes : celui des actes, selon lequel les actes doivent être évalués individuellement au vu de leurs conséquences, et celui des règles, en vertu duquel doivent être évaluées avant tout les conséquences de l'application d'une règle, puis la mesure dans laquelle tel acte particulier respecte cette règle.

La thèse défendue ici est double. D'une part, le conséquentialisme des actes correspond à l'application à la sphère morale des principes économiques, mais repose sur l'hypothèse d'un environnement certain. D'autre part, le conséquentialisme des règles permet de relâcher cette hypothèse, mais il ne correspond pas à l'application à la sphère morale des principes de l'économie.

Le conséquentialisme des actes correspond aux principes de l'économie car l'agent économique est toujours représenté comme devant prendre une décision à un moment donné, en pesant le pour et le contre des différentes options, sans référence à des règles morales. Dans l'exemple des deux paysans cité par Hume, aucun des deux ne pense en termes de fidélité à la règle qui sera la maxime de leur conduite. Chacun ne pense qu'à maximiser son intérêt personnel, dans un sens parfaitement technique et cynique. Si, tels les protagonistes du dilemme du prisonnier réitéré d'Axelrod, ils choisissent de se conformer effectivement à une règle en lui faisant confiance plutôt qu'à eux-mêmes pour mener à bien leurs affaires, ils ne le font pas aveuglément, mais après avoir refait le raisonnement qui montre que chaque acte est meilleur pour eux s'ils se conforment à cette règle. Au demeurant, l'attachement à une règle

suivie peut toujours être rompu si elle ne s'avère plus être bonne, comme on le voit lorsque la fin du jeu est annoncée brusquement. Pour ces différentes raisons, il est d'ailleurs reproché au conséquentialisme des règles de ne pas vraiment se distinguer du conséquentialisme des actes, qui serait le seul véritablement cohérent avec lui-même. De fait, on peut décrire le conséquentialisme des règles comme un conséquentialisme des actes en horizon temporel infini ou indéterminé. Les principes de l'économie, en tout cas, tendent donc à privilégier le conséquentialisme des actes.

Or, celui-ci ne peut véritablement être efficace pour amener la bonne décision que dans un environnement certain. Si nous ne sommes pas sûrs de ce qui se passera ensuite, comment savoir si notre décision est la bonne ? Cette idée fonde toute la critique adressée par Hayek à ce qu'il nomme l'« erreur constructiviste de l'utilitarisme »¹⁵¹ : « L'idée de Bentham (...) implique comme hypothèse que tous les effets particuliers sur les tiers d'un acte quelconque peuvent être connus de celui qui agit »¹⁵². Or, nos réflexions sur l'épistémologie de l'économie nous ont conduit à la conclusion que l'économie ne pouvait nous renseigner avec certitude sur notre environnement. Notre information demeure largement imparfaite, ponctuée d'asymétries par rapport aux autres agents. Les différents états du monde possibles ne nous sont connus la plupart du temps que sous forme de risque (probabilisable) ou même d'incertitude (non probabilisable). Les réactions des autres à notre conduite nous sont encore plus difficiles à évaluer, tant parce que la théorie de la décision rationnelle ne permet pas de formaliser leur comportement avec certitude, que parce que nous ne connaissons pas leurs déterminants non économiques qui ne nous ont pas encore été révélés par leur comportement. En outre, quand bien même nous pourrions prévoir avec certitude les actions de tel ou tel agent, comment être sûrs que les effets de composition seront simples et non complexes, qu'ils reproduiront bien à l'échelle collective ce qui se passe à l'échelle individuelle plutôt que de déboucher sur des effets involontaires voire pervers ?

¹⁵¹ *Droit, législation et liberté, op. cit.* tome 2, p. 20-27.

¹⁵² *Ibid.* p. 22.

Dans ce contexte, comment pouvons-nous prétendre connaître toutes les conséquences de nos actes ? Par exemple, si nous décidons de mentir pour sauver une vie, mais que le mensonge est découvert après coup et que la même situation se reproduit avec pour enjeu non plus une, mais deux vies : nous aurons alors perdu notre crédibilité et notre mensonge ne sera pas cru, ce qui est sous optimal pour un utilitariste puisque nous gâchons deux vies au lieu d'une. On peut continuer le raisonnement en augmentant à chaque fois le nombre de vies en jeu. L'idée qui en découle est que nous prenons à un moment donné une mauvaise décision parce que nous n'avons pas eu la pleine connaissance des conséquences de nos actes. Ceci plaide d'ailleurs pour le conséquentialisme des règles : en se tenant à la règle consistant à dire la vérité jusqu'à l'avant-dernier tour de jeu, on obtient une décision « optimale ». Ce qui revient en fait à instrumentaliser la règle au nom d'un conséquentialisme d'une pluralité d'actes, mais suppose à nouveau une certitude quant au moment de la fin du jeu. Donc, on en revient à l'idée que le conséquentialisme des actes ne fonctionne qu'en information parfaite.

Le conséquentialisme des règles, lui, permet de contourner cette hypothèse. On peut comme Hayek en voir une expression chez W. Paley, qui demandait, pour qu'un genre d'action soit approuvé, qu'il soit « opportun dans l'ensemble et dans le long terme, par tous ses effets collatéraux et lointains, comme par ceux qui sont immédiats et directs ; car il est évident que, lorsqu'on fait le compte des conséquences, il n'y a pas de différence entre elles selon la façon ou le délai dont elles se produisent. »¹⁵³ Ainsi, par exemple, l'obligation de dire la vérité devient utile puisqu'elle préserve la confiance dans les relations interpersonnelles. Plus généralement, ce conséquentialisme des règles procède du principe selon lequel, puisque nous ne savons pas exactement quelles seront les conséquences de nos actes, mieux vaut se fier à des règles qui ont fait leurs preuves. Ce conséquentialisme est efficace en environnement incertain et sur le long terme puisque, même s'il aboutira de temps en temps à des erreurs, en moyenne, il donnera de bons résultats. « L'homme a élaboré des règles de conduite, non parce

¹⁵³ Cité par Hayek, *op. cit.* p. 22.

qu'il connaît, mais parce qu'il ne connaît pas ce que seront toutes les conséquences de son action. Et le trait caractéristique de la morale et du droit, tels que nous les connaissons, est ainsi qu'ils consistent en des règles auxquelles il faut obéir sans tenir compte des effets connus de l'acte. Il est sans intérêt pour nous de savoir comment il serait désirable qu'agissent des hommes qui seraient omniscients et pourraient prévoir toutes les conséquences de leurs actions. En fait, ils n'auraient nul besoin de règles, ces hommes qui sauraient tout ; et le strict utilitarisme de l'acte doit évidemment conduire à rejeter toute règle. »¹⁵⁴

Malheureusement pour lui, le paradigme économique se traduit sous la forme d'un conséquentialisme des actes et non des règles, ainsi qu'il a été vu. D'ailleurs, ceci est bien visible dans le rejet qu'il opère des règles de droit ou de morale, qu'exemplifie *La Fable des abeilles* de Mandeville.

Ainsi, le paradigme économique pourrait fonctionner sur le modèle d'un conséquentialisme des règles, puisqu'il ne parvient pas à éliminer l'incertitude, mais il se conçoit comme un conséquentialisme des actes, ce qui cause son échec moral. Une défaillance épistémologique (l'incapacité à supprimer l'incertitude) se traduit par une défaillance morale (l'échec de son éthique).

Au-delà des apories de la recherche du bien et des difficultés du conséquentialisme, le paradigme économique semble oublier l'existence du mal.

L'oubli du mal

La morale tente de prévenir la violence, qui est toujours un mal. Ricœur y voit l'origine de la forme, la plupart du temps négative, des commandements moraux. « A toutes les figures du mal répond le *non* de la morale ». Aussi, écrire que l'économie oublie le mal, c'est penser qu'elle le commet, et à travers lui la violence, une forme quelconque de violence.

Un indice supplémentaire est donné par l'analyse marxiste de la société capitaliste, à laquelle la violence serait inhérente de par l'exploitation qu'elle engendre, mais il ne s'agit que d'un indice, puisqu'on ne sait pas si cette violence est due au capitalisme ou à l'économie. A

¹⁵⁴ *Ibid.* p 24

vrai dire, en tant qu'arbitrage entre des ressources rares, l'économie ne commet pas de violence. Ce n'est que le paradigme économique, tel qu'il s'est peu à peu formé sous nos yeux, qui pourrait s'attirer une telle accusation.

Une autre accusation réside dans la forte analogie qu'on peut trouver entre ce paradigme et la figure de la théodicée. Or, la théodicée est une justification du mal. Donc, l'économie serait une nouvelle forme de théodicée. Que vaut ce raisonnement ?

Dans *Le mal*, P. Ricœur tente de formaliser la figure de la théodicée. « Ce que le problème met en question, c'est un mode de pensée soumis à l'exigence de cohérence logique, c'est-à-dire à la fois de non contradiction et de totalité systématique. C'est ce mode de pensée qui prévaut dans les essais de théodicée, au sens technique du terme, qui, aussi divers soient-ils dans leurs réponses, s'accordent à définir le problème dans des termes voisins, tels que ceux-ci : comment peut-on affirmer ensemble, sans contradiction, les trois propositions suivantes : Dieu est tout-puissant ; Dieu est absolument bon ; pourtant, le mal existe. » Le paradigme économique se reconnaît sans peine dans ces éléments. Il est soumis à un mode de cohérence logique, en vertu de ses prétentions scientifiques, et notamment par son recours aux mathématiques ; en particulier, il a une prétention à la totalité, personnifiée par le modèle walrassien de l'équilibre *général* (contesté peut-être, mais qui demeure le socle à partir duquel les contestations s'édifient), selon lequel l'équilibre s'établit *simultanément* sur *tous* les marchés. Ce marché est tout-puissant, puisqu'il préside à l'allocation universelle des ressources entre les hommes ; pas d'échange qui ne passe par lui, ou alors, comme dans le cas des externalités, comme en fraude, situation dont il faut d'ailleurs sortir d'une façon ou d'une autre, et de préférence en inventant un marché pour les biens en question. Ce marché est absolument bon, puisqu'il permet une allocation optimale des ressources (Premier théorème de l'économie du bien-être). Pourtant, le mal existe. Ce point peut être interprété de différentes façons.

P. Ricœur rappelle qu'avant de déboucher sur la théodicée proprement dite, qui constitue une sorte d'apogée du mouvement, le problème du mal est traité par la pensée sous d'autres formes, comme celle « de la gnose », dans laquelle le mal subi est pensé comme une

forme de rétribution pour une faute que l'on a commise par ailleurs ; c'est par exemple le principe de la créature pécheresse qui s'écarte de la perfection de son créateur. Ce type de raisonnements se trouve présents en économie : Les économistes expliquent couramment les différences de salaire par des différences de productivité des salariés, ou encore par des différences dans leur arbitrage entre travail et loisir, ce qui est une façon à peine voilée de les accuser de paresse. Nous avons donc un mal (relatif) : une faiblesse de rémunération, qui pourrait être perçue par l'intéressé comme une injustice, et le renvoi à sa responsabilité : il supporte les conséquences d'un moindre effort personnel.

Une autre interprétation de ce mal, qui est parfois le sacrifice de certains individus, est celle de la théodicée proprement dite : certes le mal existe, mais c'est le moindre mal possible ; il résulte d'une opération de maximisation du bien ou de minimisation du mal, étant données les contraintes : on retrouve parfaitement le raisonnement économique tel qu'il est sorti, épuré, du paradigme formel, c'est-à-dire une maximisation sous contrainte (ou une minimisation d'un mal, ce qui revient au même).

Ce parallèle entre une pensée théologique et les principes de la théorie économique est explicitement mené par certains auteurs. Alain Renaut, à partir d'une étude des textes de Leibniz, voit dans cette analogie le signe de l'individualisme dans notre société¹⁵⁵. J.P. Dupuy s'appuie sur lui et replace ses analyses dans le cadre de celle qu'il fait du libéralisme en tant qu'impuissant à résoudre les problèmes de justice sociale¹⁵⁶. Or, qu'est-ce que la justice sociale, sinon une tentative d'action contre le mal au sein de la société marchande ?

Un autre trait renforce l'analogie entre théodicée et théorie économique, « écodicée » pourrait-on dire. Ricœur suggère qu'un autre exemple de théodicée serait donné par le principe de la ruse de la raison chez Hegel. Cette « ruse » utilise en effet des maux, les passions individuelles, et les souffrances des individus, pour construire un bien plus général qui les enveloppe, le sens de l'histoire. Or, ceci ne ressemble-t-il pas au mécanisme de la main invisible ? Comme la ruse de la raison hégélienne, il s'agit d'un effet involontaire, d'un effet de

¹⁵⁵ Renaut (A), *L'ère de l'individu*, Paris, Gallimard, bibliothèque des idées, 1989.

composition complexe. De même que, pour Hegel, l'histoire utilise les passions individuelles pour se construire sans tenir compte des souffrances des individus, de même, pour Smith, le marché utilise les vices privés pour permettre le bien commun sans tenir compte du mal qui peut être infligé au passage.

Toutefois, l'économie n'est pas condamnée à suivre cette pente justificatrice. Elle pourrait se muer en ce que Ricœur nomme une « dialectique brisée », par opposition à la « dialectique victorieuse » que constitue la théodicée complète. La dialectique brisée s'en distingue en ce qu'elle aurait renoncé à la totalisation systématique, ce qui lui permettrait de penser le mal. Le paradigme économique pourrait développer cette capacité. Elle est déjà présente en lui de façon clairsemée, par exemple quand elle calcule des ratios de sacrifice. Ainsi, aux beaux jours de l'arbitrage entre chômage et inflation, on pouvait estimer le coût en emploi d'une réduction de l'inflation¹⁵⁷, ou vice versa. Un autre exemple est fourni par les notions de surtravail ou de taux d'exploitation chez Marx.

Cette attention pour les sacrifices est assez peu développée au sein du paradigme économique. Pour qu'elle progresse, il faudrait que l'économie renonce à avoir un programme purement bienveillant. Dans l'état actuel des choses, l'économie, c'est-à-dire essentiellement dans la sphère morale, l'utilitarisme, répugne à penser le mal, bien que celui-ci soit irréductible.

2) L'utilitarisme en tant que sagesse pratique

« Relativement à [la morale], la sagesse, qui suppose un renoncement sceptique, voire cynique à des biens ou à un Bien absolu, est une démarche qui se propose, avec une certaine modestie théorique et une certaine humilité pratique, la recherche des biens et plus couramment, du moindre mal, pour rendre vivable l'existence dans les conditions relatives et précaires qui la définissent, conditions symbolisées par la fortune, les aléas et ce qu'Aristote appelle le « monde sublunaire ». »¹⁵⁸ Cette description de la sagesse semble condenser les

¹⁵⁶ Dupuy (J-P.), *Le sacrifice et l'envie*, Paris, Calman-Levy, Fondation Saint-Simon, 1992.

¹⁵⁷ Cette pratique a diminué aujourd'hui sous l'impact conjugué d'une stabilisation de l'inflation à un niveau réduit dans l'Union européenne et de la désuétude de la courbe de Philips.

¹⁵⁸ Blondel, *op. cit.* p. 19.

caractéristiques du paradigme économique : scepticisme, cynisme, relativité des valeurs, recherche des biens et du moindre mal plutôt que du Bien et on pourrait ajouter, empirisme du « monde sublunaire » par opposition à l'idéalisme de la morale. Ainsi s'expliquerait l'amoralisme de l'économie : celle-ci ne pourrait déboucher sur une morale, une déontologie ; tout au plus pourrait-elle suggérer une sagesse ou s'en faire l'auxiliaire.

Cette analogie avec les sagesse est particulièrement visible à trois niveaux, qui correspondent tous au paradigme formel : dans l'adoption, conformément au principe de rationalité, de conduites médianes en situation d'incertitude ; dans la relativité des valeurs ; enfin dans la quantification des biens et des maux en vue de l'arbitrage dans les situations médianes.

En premier lieu, le paradigme économique semble recommander l'adoption de conduites médianes en situation d'incertitude. A cet égard, on a déjà souligné, à la suite de J. Elster, les affinités entre le raisonnement rationnel et la pensée cartésienne, et plus particulièrement avec la morale par provision du *Discours de la méthode*. C'est bien de cela qu'il s'agit : d'une méthode, issue d'une réflexion rationnelle, à appliquer quand on ne sait pas avec certitude où se situe le bien. Le paradigme économique retrouve par son cheminement propre deux résultats auxquels Descartes était déjà arrivé : tout d'abord, que « la principale finesse est de ne pas vouloir du tout user de finesse », conclusion à laquelle aboutit le dilemme du prisonnier réitéré ; ensuite, par l'idée de rationalité limitée. Cette idée, on s'en souvient, constitue la réponse du paradigme à la critique de l'incertitude où nous nous trouvons. Cette réponse se trouve formulée par exemple par H. Simon : nous ne cherchons pas à atteindre un optimum, ou à acquérir une information complète avant de décider, mais seulement à prendre des décisions satisfaisantes, sur la base des informations que nous avons pu réunir. Ceci s'explique notamment par le fait que la recherche d'informations est elle-même coûteuse, et que nous réfléchissons de manière séquentielle. Or ce schéma décisionnel correspond parfaitement au deuxième principe de la morale par provision de Descartes : égaré dans une forêt, le voyageur doit choisir une direction quelconque et aller de l'avant. S'il n'atteint pas la

destination idéale, au moins arrivera-t-il quelque part, ce qui est provisoirement satisfaisant. La sagesse cartésienne est retrouvée au niveau de l'agent économique conscient de sa rationalité limitée et adoptant une conduite cohérente avec elle.

Par des voies différentes, Kant aboutit à des conclusions similaires : « On ne peut donc pas agir d'après des principes déterminés, pour être heureux, mais seulement en fonction de conseils empiriques comme par exemple, ceux qui incitent à faire la diète, à être économes, courtois, réservé, (...) tout comportement dont l'expérience apprend qu'en moyenne il favorise dans la plupart des cas le bien-être. »¹⁵⁹

Encore une fois, une caractéristique épistémologique du paradigme (information imparfaite, rationalité limitée) se traduit dans une caractéristique morale (adoption de règles de conduite sages et recherche d'une voie moyenne plutôt que recherche d'une conformité à un idéal).

En second lieu, et par corollaire au point précédent, sagesse et paradigme formel convergent vers un relativisme des fins dernières. Ce relativisme a été détaillé précédemment ; il est lié aux aspects amoraux de l'économie. Or, il est frappant de voir, une fois encore, que l'économie retrouve à ce sujet des résultats déjà énoncés par des sagesse classiques, et notamment par Spinoza : « par bon, j'entendrai ce que nous savons avec certitude nous être utile »¹⁶⁰. De même que le philosophe du *conatus* rapporte les valeurs à leur utilité pour celui qui agit (d'ailleurs mieux vaut agir que subir), l'agent rationnel décrit par le paradigme formel peut choisir n'importe quel objectif à maximiser dans sa fonction d'utilité (c'est pour cette raison que Kolm qualifie cet agent lui-même de « zombie » : il n'est rien, qu'une pure forme, tant que la substance de ce qu'il cherche à maximiser n'a pas été définie). Dès lors, ses jugements de valeur, ce qu'il trouve utile ou inutile, bon ou mauvais, découlent de son choix initial et uniquement de lui. Il recherche tel ou tel bien plutôt qu'un Bien.

En troisième lieu, en tant que théorie permettant de forger une décision dans les situations intermédiaires (ainsi qu'il a été vu en conclusion de la partie épistémologique), l'économie peut

¹⁵⁹ Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, 1^{ère} section.

être un auxiliaire précieux pour les décisions relevant de la « sagesse pratique » telles que les qualifie Ricœur. En effet, par le mécanisme de la maximisation d'une fonction mathématique, le paradigme formel permet de localiser précisément, par rapport à des paramètres donnés, des points qui sont des maximums dans l'ordre du bon ou du mauvais, mais des intermédiaires dans celui de la substance, dans le dosage des paramètres. Or, ces deux traits définissent justement la vertu au sens aristotélicien : un dosage entre deux extrêmes dans l'attitude à adopter, permettant d'obtenir un maximum dans l'ordre de l'adéquation de la décision à la situation. Quoique sans jamais avancer l'idée de calcul, Ricœur écrit, au sujet de la question difficile de la vérité due ou non à un mourant, que « ce dont la sagesse pratique a le plus besoin, c'est d'une méditation sur le rapport entre bonheur et souffrance (...) Il faut savoir doser la communication de cette vérité : une chose est de nommer la maladie, une autre d'en révéler le degré de gravité et le peu de chances de survie, une autre d'assener la vérité clinique comme une condamnation à mort (...) Les décisions morales les plus graves consistent à tirer la ligne de partage entre le permis et le défendu dans des zones elles-mêmes « moyennes », résistant à des dichotomies trop familières. »¹⁶¹. Il y a ici deux impératifs : ne pas mentir, ne pas faire souffrir. En termes économiques, c'est-à-dire techniques, on appellerait ceci la maximisation de la pertinence de la réponse à apporter, qui serait définie (de manière croissante) en fonction du niveau de vérité et (de manière décroissante) du niveau de souffrance qu'elle implique. L'aspect clinique de cette description ne doit bien sûr pas faire oublier la matière hautement sensible qui est en jeu par derrière mais, du point de vue de l'action à faire, elle dépeint assez correctement les termes du problème.

Ainsi, le paradigme formel correspond bien à l'idée qu'on peut se faire d'une sagesse pratique.

Sous son aspect moral, le paradigme économique a donc les ambitions d'une éthique. Il modélise « la recherche de la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes ».

¹⁶⁰ Spinoza, *Ethique*, IV, Définitions, 1.

Mais en pratique il se présente très souvent comme un amoralisme : incapable, en tant que science, de se prononcer sur la question des valeurs, décrivant cyniquement les choses là où il est impossible de ne pas réfléchir à leur sens moral, il ferme les yeux sur un mal « résiduel » que, quelles que soient ses proportions, cette nouvelle théodicée ne parvient pas à penser en tant que mal.

Plus généralement, on ne peut qu'être frappé du contraste entre d'une part la morale que prône l'économie, une morale des conséquences et du calcul des conséquences, et d'autre part les grandes morales que nous ont léguées les traditions, qui consistent précisément à ignorer les conséquences, parfois même volontairement. Dans l'incertitude radicale qui caractériserait la condition humaine, seule la règle aurait une valeur, les conséquences prévisibles de nos actes ne pouvant être connues ou même devant être ignorées : ainsi en témoignent la parabole d'Abraham s'appêtant à frapper son fils sur l'ordre divin, quelles qu'en soient les conséquences, le Bhagavad-Gita enjoignant « agis sans te soucier du fruit de tes actes », et relayé par l'inanité de la notion d'acte dans l'hindouisme, l'attachement de Kant à la bonne *volonté* comme unique critère du bien (même si Kant conçoit ceci de la part d'un homme autonome et non plus hétéronome), et même le prêche d'Hayek en faveur de la confiance aveugle en des règles léguées par la tradition, comme remède à un constructivisme qui serait stérile par essence. Qu'on ne se récuse pas à ce qui pourrait sembler un amalgame abusif. Ces quatre courants de pensée ont comme point commun une condamnation du calcul des conséquences au nom d'une forme ou d'une autre d'incertitude : cette incertitude est scientifique pour Hayek, nécessaire pour Kant et c'est celle des voies de la divinité pour les religions. Aussi bien le conséquentialisme, figure morale de l'économie, les qualifie toutes à un degré ou à un autre d'intuitionnismes (sauf Hayek qui représente un courant hétérodoxe du paradigme : celui qui a accepté toutes les conséquences de l'incertitude mais a adopté de ce fait un modèle épistémologique plus proche de l'évolutionnisme que de l'économie classique).

¹⁶¹ *Soi-même comme un autre*, op. cit. p. 313-317.

Cette tonalité contraire à l'intuition du sens moral pourrait être due à la différence entre l'éthique, qui est une visée, et la morale, qui filtre les actions afin de rejeter celles qui sont susceptible de faire violence, de causer du mal. L'échec de l'économie à se présenter comme morale pourrait être de même nature que celui de la politique : en tant que science de l'allocation des ressources rares, en tant que science du possible, elle ne pourrait éviter certaines décisions douloureuses mais nécessaires. Ainsi, ce serait la morale, en tant que pure éthique de conviction, qu'il faudrait condamner, plutôt que l'économie.

Cette vision justificatrice de l'économie est toutefois optimiste. En fait, la plupart des échecs de l'économie à réaliser son programme éthique proviennent de ses caractéristiques épistémologiques. Prétendant raisonner en environnement certain alors qu'elle ne parvient pas à formuler des lois parfaitement fiables du comportement humain, alors qu'elle n'est qu'une théorie de la connaissance limitée, l'économie tend à surestimer ses capacités informationnelles. Sous son visage utilitariste, elle entend juger du caractère bon ou mauvais d'une décision à la lumière des conséquences de celle-ci, alors qu'elle est incapable de les prévoir toutes. Elle prétend même maximiser un bien sans parvenir à définir clairement celui-ci : bien-être ? Projet de vie ? Bien-être acquis mais aussi gain de liberté, à mettre au service de soi-même ou d'autres ? Autant de questions auxquelles l'économie n'apporte pas de réponse satisfaisante. Au mieux, si elle accepte les critiques que lui adresse en interne la théorie de la rationalité limitée, l'économie peut se reconvertir comme auxiliaire décisionnel dans le cadre d'une sagesse pratique, dont les valeurs ultimes seront définies par ailleurs. Encore une fois, ce n'est qu'en tant que forme du raisonnement, et non que substance, que fondement ultime des valeurs, que l'économie trouve une légitimité.

Mais à vouloir à toute force juger du bien et du mal, l'économie deviendrait un moralisme, c'est-à-dire une hypocrisie, une tartuferie, consistant à prêcher une vertu en ignorant, ou feignant d'ignorer, les pré-supposés rien moins que vertueux sur lesquels elle se fonde : la recherche de l'intérêt égoïste, et non de l'intérêt commun, celui-ci étant relégué au

rang d'instrument justificateur d'appétits qui n'ont d'autre fin qu'eux-mêmes, c'est-à-dire de « vomitif »¹⁶².

Ceci étant dit, l'économie prend-elle à présent complètement sens pour nous ? Nous avons une idée de ce qu'elle nous permet de connaître, nous savons quelle conduite elle nous recommande et ce que nous devons faire de ces recommandations. Mais nous ne savons encore rien de son sens anthropologique.

III. Point de vue anthropologique

Bentham se définit lui-même en 1790 comme « une sorte de philosophe bâtard, quelque chose d'intermédiaire entre l'épicurien et le cynique ». J.S. Mill écrit que son père (James) participe du stoïcien, de l'épicurien et du cynique. Les économistes livrent ainsi parfois au détour de leurs théories quelques réflexions sur l'image qu'ils se font de l'homme : *homo aconomicus*, animal rationnel, raison agissante, etc. Mais plus encore que dans ces confessions explicites, c'est dans l'implicite des théories économiques que se trouve l'image de l'homme à laquelle elles renvoient. Cet implicite est aussi analysé par les philosophes.

Schématiquement, on peut lire dans le paradigme économique deux images de l'homme diamétralement opposées. Selon l'une, l'économie place l'homme en son centre, le dote d'instruments puissants au service de ses fins, régule les relations entre les hommes dans la cité et en-dehors d'elle, bref, elle est un humanisme. Cette vision se trouve notamment chez Smith, Hegel, J.S. Mill, Walras, Marx, Keynes, Friedman, Hayek, Rosanvallon, Boudon, et Giddens. Selon l'autre, l'économie n'analyse les phénomènes et le comportement humain que sous un angle mesquin, réductionniste et calculateur, elle tente de rabaisser l'homme à ce qu'il y a de vil en lui, et la société qu'elle décrit n'est souvent qu'une jungle, qu'un désordre établi. Cette vision se trouve notamment chez Hegel, Nietzsche, Marx, Alain, Keynes, Hirschman, Bourdieu, Caillé, et Giddens¹⁶³

¹⁶² Cf. Nietzsche, *supra*.

¹⁶³ La présence de certains auteurs à la fois dans les deux listes ne doit pas surprendre ; elle est le signe de la richesse de la pensée de ces auteurs.

Qu'en est-il réellement ? Ce n'est qu'après avoir examiné ces deux types d'affirmations, et à la lumière des significations épistémologique et morale de l'économie, qu'on pourra apporter une réponse informée.

A. L'économie comme humanisme

Trois traits permettent de la caractériser ainsi : la primauté axiologique et épistémologique qu'elle accorde à l'individu ; son rationalisme, qui s'apparente à celui des Lumières ; enfin le modèle qu'elle fournit de relations pacifiées entre les hommes.

1) La primauté axiologique et épistémologique de l'individu

Il existe une nature humaine, elle est bonne et l'homme est la fin de la société. Cette proposition pourrait résumer la position de principe de l'économie sur l'homme. Qu'une nature humaine existe, est d'abord un axiome de la théorie économique en tant que science descriptive du comportement humain. C'est le corollaire du principe de rationalité : si les hommes ne répondaient pas dans l'ensemble à peu près aux mêmes déterminants, alors parler de rationalité serait vain.

Cette proposition, ensuite, est fortement inspiré du libéralisme et de son optimisme sur la nature humaine qui l'oppose par exemple à l'augustinisme. Quand Locke parle de loi naturelle, à laquelle l'homme serait soumis, il met l'accent sur son caractère rationnel, mais énonce aussi l'idée d'une nature partagée par tous les hommes et, puisque cette loi est en accord avec la divine providence, elle ne peut être mauvaise. Or, ce libéralisme naissant est le contexte dans lequel est apparu le paradigme économique. Donc, l'économie, comme le libéralisme, fait foncièrement confiance à l'homme par-dessus toutes les particularités qui peuvent l'affecter. Ainsi que le fait remarquer M. Garandea, « la nature humaine ne saurait être autre chose que la reconnaissance de ce que l'humanité ne dépend ni de la foi, ni de la nationalité, ni même de la moralité »¹⁶⁴. A partir du moment où l'homme est considéré comme génériquement bon, accorder de l'importance même au respect par lui des règles morales

devient superflu. Ce qui est naturel ne peut être mauvais, quand bien même cela choquerait nos principes anciens. Cette idée se retrouve chez de très nombreux auteurs en-dehors de la sphère économique, comme Rousseau, Goethe ou Spencer, mais l'économie l'a faite sienne entièrement.

On la retrouve à plusieurs occasions. Tout d'abord au sein de l'utilitarisme, chez Mill par exemple : « C'est un sens de la dignité que tous les êtres humains possèdent, sous une forme ou sous une autre, et qui correspond – de façon nullement rigoureuse d'ailleurs – au développement de leurs facultés supérieures (...) Tout être humain convenablement élevé est capable, à différents degrés cependant, d'affections privées sincères et d'un réel attachement au bien public. » De fait, cette bonté de l'homme est une condition nécessaire à l'exclusion de toute intervention extérieure. Mill insiste à plusieurs reprises sur le fait qu'en dépit de quelques penchants au sensualisme, qui ne peuvent en tout cas être que passagers, la nature de l'homme est élevée, et qu'accuser l'utilitarisme de veulerie, comme le fut auparavant l'épicurisme, c'est en fait prêter à l'homme une nature bien plus mauvaise qu'elle n'est en réalité.

Cette primauté de l'individu s'accorde d'ailleurs bien au fait que l'économie est plutôt une éthique qu'une morale. En effet, une morale fait passer au premier plan les règles, les interdits, tandis qu'une éthique procède de la volonté de réaliser au mieux celui qui la pratique ; elle souhaite lui permettre d'atteindre sa perfection.

Ensuite, le désir cher à Spinoza de représenter « l'homme tel qu'il est » et de fonder les politiques sur cette représentation est, ainsi que le montre Hirschman¹⁶⁵, au cœur de la démarche économique.

Le paradigme économique met donc bien l'homme au centre de ses analyses, à la fois sur le plan des valeurs, en lui accordant sa confiance, et sur le plan de l'épistémologie, en le considérant comme l'atome de son analyse, ce qui est le sens de l'individualisme méthodologique.

¹⁶⁴ Garandau (M), *Le libéralisme* (textes choisis et présentés par), Paris, GF-Flammarion, coll. Corpus, 1998, p. 237.

¹⁶⁵ *Passions and interests*, *op. cit.* p. 12-14.

2) L'économie comme rationalisme

G.G. Granger consacre la troisième partie de sa *Méthodologie économique* à dépeindre l'économie comme un « rationalisme appliqué ». Il en souligne au passage la vocation thérapeutique. De fait, ces idées imprègnent tout le paradigme économique.

Comme le *cogito* cartésien, l'homme de la théorie économique doit lutter contre deux types d'ennemis : ceux qui le dissolvent de l'intérieur et ceux qui le fondent dans un ensemble qui le dépasse. Nietzsche, Freud, la psychanalyse, ont beaucoup contribué à la remise en cause du *cogito* par l'intérieur. Selon le mot de P. Ricœur, Nietzsche a « brisé » le *cogito*. Il écrit dans un *Fragment*¹⁶⁶ : « Je retiens la phénoménalité également du monde intérieur : tout ce qui nous devient conscient est d'un bout à l'autre préalablement arrangé, simplifié, schématisé, interprété – le processus réel de la 'perception' interne, l'enchaînement causal entre les pensées, les sentiments, les convoitises, comme celui entre le sujet et l'objet, nous sont absolument cachés – et peut-être pure imagination. » L'économie est construite contre ce type de remise en cause, puisqu'elle ignore tout ce qui vient en amont du comportement. Par conséquent elle consiste en une sorte de restauration, ou de volonté de restauration, du *cogito*.

L'autre adversaire traditionnel du paradigme économique réside dans les doctrines holistes. On pourrait réécrire toute l'histoire de l'économie, depuis l'éloignement qu'elle opère de l'homme vis-à-vis des passions collectives comme l'honneur, jusqu'aux critiques actuelles des effets pervers ou à la contestation de Bourdieu par les tenants de l'individualisme méthodologique, en passant par la main invisible ou la critique marxiste de l'Etat, comme une tentative de réhabiliter l'homme, de le sauver de tous les soi-disant déterminismes qui l'enserrent et le dénaturent.

L'économie sert également le *cogito* en voulant le rendre maître et possesseur de la nature. C'est même sa fonction initiale, originale, que de le servir dans sa lutte contre celle-ci. La nature, ce sont avant tout les contraintes qui sont posées à la tâche de maximisation de la fonction d'utilité de l'individu. Pour lui ces contraintes sont extérieures, elles sont un donné, il

¹⁶⁶ Cité par Ricœur, *op. cit.* p. 25.

n'a pas prise dessus. Le rôle de l'économie est alors de lui montrer comment il peut en jouer au mieux, comme un navire qui ruse avec le vent pour avancer le plus qu'il peut vers son but.

Au-delà, l'homme peut tenter de modifier les contraintes elles-mêmes, par le biais de stratagèmes rationnels comme ceux décrits par Elster. Ceci serait selon ce dernier un des traits distinctifs de l'homme par rapport aux animaux : seul celui-ci posséderait « la capacité généralisée de rechercher des maxima globaux au détriment de maxima locaux », c'est-à-dire d'avoir des comportements stratégiques, de patienter, d'investir. Cette opinion est discutable, mais elle a le mérite de souligner la conception de l'homme sous-jacente au paradigme formel : un individu qui surmonte les faiblesses éventuelles de sa volonté, et qui peut donc apprendre, se corriger, et modifier la nature. Elster dit à propos du changement endogène des préférences : « C'est un rêve d'enfant devenu vrai : une promenade dans un paysage où l'on peut marcher d'un endroit à un endroit plus élevé sans jamais gravir de pente, parce que le paysage change en fonction du parcours. »¹⁶⁷

Ce rationalisme peut avoir des effets puissants. Weber parle à son sujet de « désenchantement du monde ». Elster signale simplement qu'en contrepartie de tous les comportements stratégiques adoptés, qui nous permettent de réduire l'incertitude de nos vies, « ce qui se perd peut-être, c'est le sens de l'aventure ». A chaque fois, on trouve la logique économique à l'œuvre. Dans le cas du désenchantement du monde, cela intervient par la suppression des temps morts et de la dépense qui n'est pas un investissement utile, c'est-à-dire qui est de la consommation gratuite. Il y a là maximisation à long terme de son intérêt. En ce qui concerne la réduction de l'incertitude, il s'agit d'un mécanisme classique à laquelle tend toute la théorie de la décision, depuis le pari pascalien qui s'efforçait de nous indiquer une conduite à suivre en situation d'incertitude, jusqu'aux théories contemporaines de l'assurance et de la réassurance des risques.

L'économie apparaît comme un rationalisme, enfin, en ce qu'elle souscrit à un *leitmotiv* de celui-ci, à savoir l'identification de la vertu et de la connaissance. Selon Platon, ceux qui

¹⁶⁷ Elster, *Le laboureur et ses enfants*, op. cit. p. 152.

agissent mal le font non par volonté de mal agir, mais en croyant qu'ils agissent bien (*Ménon*, 77 e). Et Descartes affirme qu' « il suffit de bien juger pour bien faire » (*Discours de la méthode*, 3^{ème} partie), ce qui implique que, réciproquement, « la volonté ne se porte vers le mal que dans la mesure où l'entendement le lui présente comme bon de quelque façon » (*Lettre à Mersenne*, avril 1637). De même, dans le paradigme économique standard, de la perfection de l'information découle le caractère optimal de la décision. Donc, pour ce paradigme, l'action mauvaise ne peut provenir que d'un défaut de connaissance, auquel il faut remédier.

3) Un modèle des relations pacifiques entre les hommes

L'économie n'aime pas les normes. Elle préfère faire confiance à l'homme « naturel ». Un des chevaux de bataille de Smith était l'abolition des frontières, ces obstacles au libre-échange qui sont aussi l'enjeu de conflits armés entre les nations. D'ailleurs, l'échange commercial en général est à lui seul un projet de relations pacifiques entre les hommes. Chacun y trouve son compte et même, grâce à la loi de l'utilité marginale décroissante, chacun y gagne. Sinon il n'aurait pas lieu : personne ne vous force à commercer.

Ces traits font de l'économie un prolongement du cynisme antique. Ce n'est peut-être pas un hasard si en morale l'économie apparaît souvent sous les traits du cynisme. De même que les cyniques rejetaient les conventions comme artificielles (pour Diogène de Sinope, « la seule vraie constitution est celle qui régit l'univers »), l'économie critique les lois, règles, frontières nationales et autres normes qui empêchent l'accomplissement du « laissez-faire, laissez passer ». Est-ce au nom des mêmes principes, ou pour d'autres raisons ? Il semble que la première solution soit la bonne. « Vivre conformément à la nature » est le mot d'ordre des cyniques antiques. C'est aussi celui de l'économie, à la fois par besoin théorique (puisque sinon ses modèles explicatifs ne fonctionneraient pas) et par confiance en l'homme.

Les cyniques antiques sont aussi cosmopolites. « Citoyen du monde » est une expression qui vient d'eux. Or l'économie ne cesse de clamer que les seules règles valables sont celles de la nature et non des communautés humaines limitées dans le temps et dans l'espace. Par exemple, les physiocrates (physiocratie signifiant précisément « gouvernement de

la nature des choses », par opposition au gouvernement de la loi morale ou politique) refusent de distinguer fondamentalement les lois naturelles des lois positives. Les secondes ne devraient être qu'un commentaire des premières. Mirabeau déclare : « C'est par les choses que les hommes sont gouvernés ». Smith a considérablement promu l'idée qu'il fallait passer par dessus les frontières. Il fait l'apologie de leur abolition. Selon lui, ainsi que le fait remarquer Rosanvallon, le commerce permet de substituer dans les relations internationales un jeu à somme positive (où tout le monde gagne), à un jeu à somme nulle (où le gain de l'un est la perte de l'autre). Les nations ne sont plus montrées comme des entités antagonistes, mais comme coopérantes. Cette idée n'est pas originale à l'époque : « chaque nation n'est qu'une province du grand royaume de la nature » (Mercier de la Rivière, un physiocrate) ; « Du point de vue du commerce, le monde entier n'est qu'une seule nation ou un seul peuple, à l'intérieur duquel les nations sont comme des personnes » (Sir Dudley North, *Discours upon trade*, 1691). Certes, à la guerre se substitue la guerre commerciale, c'est-à-dire la concurrence, mais celle-ci est censée profiter à tous.

L'histoire de l'économie politique comme dépassement des conflits politiques et accession de la société à un état supérieur, bienheureux, d'où les conflits violents sont supprimés au profit de la régulation par le « doux commerce » a été retracée par Rosanvallon¹⁶⁸. Cet auteur adhère à la thèse d'A. Hirschman selon laquelle l'épanouissement de la pensée économique serait un endogène, c'est-à-dire correspondrait à une nécessité fortement ressentie à la veille de sa maturation. Mais il s'en distingue en ce que cet épanouissement aurait entraîné non une réduction des passions aux intérêts, mais une *accession* de la société à un état supérieur. Dans cette optique, si les théories du contrat social (Hobbes, Locke, Rousseau), ont permis de *fonder* la société, en revanche l'économie serait mieux placée pour la *réguler*. Marx aurait eût raison de critiquer Hegel, et il l'aurait fait avec des arguments empruntés à Smith : le marché en tant qu'état de la société préférable à l'Etat. Toujours dans cette optique, l'intérêt principal du marché résiderait précisément dans sa caractéristique la

¹⁶⁸ Rosanvallon (P), *Le libéralisme économique*, Paris, Seuil, 1989.

plus souvent critiquée : le fait de contenir une forme de violence : si pour les marxistes celle-ci ne disparaît pas en tant que violence, pour Smith au contraire, une des vertus du marché est de mettre en relation des personnes qui sans lui auraient pu avoir des relations conflictuelles, mais dont le conflit potentiel se trouve ainsi réglé pacifiquement. Au XX^e siècle, M. Friedman se fait l'écho de cette thèse, en rappelant que, pour commercer ensemble, les hommes n'ont pas besoin d'éprouver des sentiments de sympathie les uns vis-à-vis des autres : il suffit qu'ils suivent leur intérêt. On aurait ainsi à peu de frais un système de régulation sociale efficace.

Le thème de la mondialisation bénéfique se situe exactement dans la lignée de ce courant de pensée. Il ne renierait pas les déclarations des cyniques antiques : que la seule véritable citoyenneté n'est pas celle des Etats mais celle du monde, qu'il faut en finir avec tous les cloisonnements artificiels imposés par les Etats. Déjà à l'époque de Diogène de Sinope, le monde avait connu une première ouverture de par son extension, à travers les conquêtes d'Alexandre, jusqu'à l'Indus. Cette forme de cosmopolitisme remettait en cause la cité comme cadre habituel de déploiement de la vie et de la pensée. A cet égard, la pensée de Diogène était insérée dans les événements de son temps. Ceci était une des premières étapes de la mondialisation qui fait tant parler d'elle aujourd'hui.

Que ces thèses soient justes ou non, elle montrent en tout cas que l'économie se propose comme modalité de relations sociales pacifiques entre les hommes, peut-être plus vraie parce que plus proche de la nature, que le paradigme politique et ses nationalismes qui divisent les hommes au lieu de les réunir sous un commun dénominateur.

Ainsi, parce qu'elle place l'homme et l'individu au centre de ses analyses, qu'elle se présente comme un rationalisme émancipateur et qu'elle conçoit les relations entre hommes sur le mode du cosmopolitisme, l'économie est un humanisme. Elle possède toutefois une autre dimension, antagoniste de celle-ci.

B. L'économie comme réductionnisme

Ce réductionnisme est visible dans la représentation que l'économie donne du monde, de l'homme, et de la société.

1) Un matérialisme et un atomisme

Un matérialisme

Même sous l'aspect du paradigme formel, l'économie reste marquée par son origine substantielle. En dépit des efforts de Sen pour faire accepter une définition du bien-être qui prenne en compte des critères nouveaux, comme l'espérance de vie à la naissance ou le niveau d'instruction, la performance économique d'un pays se mesure toujours à son PIB. La plupart des économistes et la plupart des travaux économiques continuent de raisonner en termes de revenu ou de patrimoine financier. Hirschman relève que « à partir du moment où les besoins fondamentaux sont satisfaits, et que le bien-être, mesuré par la consommation et le loisir, est sur une pente ascendante, les gens doivent se sentir mieux. Sinon, tant pis pour eux, l'économiste dira de toute façon qu'ils vont effectivement mieux. »¹⁶⁹

Même certaines tendances du paradigme formel ont du mal à couper le cordon ombilical. C'est le cas par exemple de l'école du *rational choice*, puisque selon elle, parmi les déterminants « rationnels » du choix, on est sûr de trouver les déterminants matériels, alors que parmi les déterminants « non rationnels » on doit trouver au moins quelques déterminants spirituels, comme les idéologies, surtout si elles ne sont pas celles des auteurs. C'est le cas également, selon l'interprétation qu'en donne Caillé, des écrits de Bourdieu, puisque, même si celui-ci reconnaît que l'on peut rechercher du « capital symbolique », la fin ultime de celui-ci, consciemment ou non, serait toujours l'accumulation de capital matériel¹⁷⁰.

¹⁶⁹ *Shifting involvements*, Chapitre 1, « The role of disappointment in change » : « Provided basic needs are taken care of, and welfare, as measured by consumption and leisure, is on the increase, people ought to feel better off – if they are not, so much the worse for them : the economist will deem them to *be* better off ! »

¹⁷⁰ *Don, intérêt et désintéressement*, *op. cit.*

Ce matérialisme se rattache à un courant de pensée très ancien, qu'on peut faire remonter à Epicure. Pour les matérialistes, si on reprend la définition proposée par A. Macé¹⁷¹ « seul existe ce qui est matériel, c'est-à-dire corporel. La tâche la plus immédiate d'un tel matérialisme [qui s'oppose au spiritualisme] est alors de montrer que les prétendues réalités immatérielles (pensée, divinité, âme, etc.) soit sont strictement matérielles soit n'existent pas – c'est la tâche à laquelle les penseurs dits matérialistes se sont appliqués, des atomistes anciens aux naturalistes contemporains (tenants d'une explication biologique de la pensée), en passant par Hobbes ou les matérialistes français du XVIII^e siècle. » On peut relever dans cette définition plusieurs affinités fortes avec la pensée économique. Tout d'abord l'opposition aux réalités immatérielles, comme la psychologie, les idées, ou plus généralement tout ce qui vient en amont des préférences révélées par le comportement. Ensuite, la filiation avec Hobbes, qui, bien que défendant l'absolutisme, initie le mouvement de sécularisation de la pensée, au même titre que Machiavel. Locke et Hume s'en inspireront d'ailleurs en accordant une place centrale à l'empirisme et en s'opposant aux « idées innées ». Enfin, le prolongement de la trajectoire matérialiste dans une explication biologique de la pensée. Il est frappant, à cet égard, de voir que la pensée de G. Becker se rapproche aussi d'une telle explication, ainsi que le montre G. Berthoud¹⁷² : Becker se situe dans la perspective benthamienne du législateur qui cherche à réduire la criminalité en augmentant les peines auxquelles s'expose le criminel. Il affirmerait que, dès lors qu'on sera capable de trouver la base génétique des désirs humains, la société serait capable de déterminer des politiques efficaces de lutte contre la criminalité. Dès lors, toute détermination du comportement par tout type d'idées, comme les coutumes, les traditions, les idéologies, serait rejeté encore plus catégoriquement que maintenant.

L'opposition entre d'un côté le domaine de la matière et de la richesse, de l'autre celui de la pensée, du savoir, voire de l'intelligence, se retrouve fréquemment. Elle s'illustre par exemple dans la mythologie indienne par l'opposition entre les déesses Lakshmi et Saraswati,

¹⁷¹ Macé (A), *La matière*, (textes choisis et présentés par), Paris, GF-Flammarion, coll. Corpus, 1998, p. 222.

¹⁷² Berthoud (G), « L'économie, un ordre généralisé ? Les ambitions d'un prix Nobel », dans « Pour une autre économie », *Revue semestrielle du Mauss*, n°3, La Découverte, 1994.

représentantes respectivement de la richesse et des arts et qui, paraît-il, ne cessent de se quereller. Plus près de nous, on la trouve abondamment illustrée sous la plume d'Alain : « Ma grande objection à l'argent, c'est que l'argent est bête (...) Dans les faits il s'agit de choisir entre l'esprit et la puissance ; et toute puissance ayant besoin d'argent, il s'agit de choisir entre l'esprit et l'argent (...) J'en ai vu un bon nombre qui ont pris à un moment le chemin du foie gras et de la salle de bain (...) De toute façon je les ai vus décapités, parlant du ventre, et disant et écrivant alors ce qu'on pouvait attendre d'un ventre. Or, regardant ces vivantes terrines décachetées, et l'esprit qu'elles promènent dans le monde où l'on mange, je les ai trouvées trop punies. »¹⁷³

Ce matérialisme va de pair, comme chez Epicure, avec un atomisme.

Un atomisme

L'atomisme semble indissolublement lié au matérialisme. En effet, si tout n'est que matière, pour que le mouvement puisse exister, il doit nécessairement y avoir, à un degré ou à un autre, « du vide et des atomes ». Les atomes se déplacent dans le vide, ils se heurtent, le caractère indéfini de leurs mouvements est la source de la liberté. L'économie rend compte à la fois de cette liberté et du mouvement mécanique des atomes : nous évoluons conformément aux « lois » de notre « nature », mais en même temps les résultats des interactions entre atomes sont suffisamment indéterminés pour qu'il nous reste une part de liberté.

L'atomisme est également à la source de la pensée d'un auteur qui présente beaucoup d'affinités avec l'économie : Hume, à propos duquel Y. Michaud écrit que « à un tel atomisme, il n'est pas difficile de lier la plupart des thèses humiennes : que l'expérience soit constituée d'événements séparés commande la théorie empiriste de la connaissance reposant sur la liaison de termes extérieurs les uns aux autres, celle de la contingence, le caractère fictif de la plupart des entités complexes puisque rien ne garantit les liaisons de l'imagination ».

¹⁷³ Alain, *Propos d'économique*, Paris, Gallimard, NRF, 1934, p. 238

L'individualisme méthodologique résulte de la transposition à la sphère des relations sociales de ce modèle atomique qui a son siège dans la sphère physique. Selon cette transposition, les phénomènes sociaux résultent nécessairement de l'interaction des individus. Ceux-ci se heurtent, s'agrègent en entités définies par l'économiste, comme « la demande », ou « l'offre », en entités qui peuvent se penser elles-mêmes et se définir, comme les associations, les partis politiques, mais le paradigme formel ne reconnaît jamais ces entités comme des « boîtes noires ». En dernière analyse, l'acteur n'est pas le groupe, mais l'individu qui, éventuellement, en fait partie.

Ainsi, plus qu'une position épistémologique, l'individualisme méthodologique est une position ontologique. Il ne se sert pas uniquement des individus comme éléments observables les plus pertinents pour décrire les phénomènes sociaux, mais il suppose réellement que, par analogie avec la thèse de la deuxième antinomie de la raison pure de Kant, toute substance composée, dans le monde social, se compose de parties simples, et qu'il n'existe absolument rien que le simple ou ce qui en est composé¹⁷⁴. Que l'individualisme méthodologique soit une forme d'atomisme a été affirmé à plusieurs reprises (Gurvitch, Aron) mais Boudon continue à le contester, au motif que cet individualisme reconnaît que l'acteur social se meut dans un contexte qui s'impose largement à lui : le calviniste de *l'Éthique protestante*, comme le consommateur face à une hausse des prix, réagit à un mouvement dans lequel il est immergé, affirme le sociologue français. Cet argument ne semble pas pouvoir être suivi, car il ne se prononce pas sur l'*origine* de ce contexte qui s'impose à l'individu. Or, ce qui est contesté dans l'individualisme méthodologique, c'est précisément la version qu'il donne de cette origine, qui ne serait elle-même que le résultat d'interactions entre individus : par exemple, selon M. Olson, un mouvement de grève serait un agrégat d'individus cherchant à maximiser leur utilité et non un fait social s'expliquant par un autre fait social, d'où son échec si les grévistes adoptent un comportement stratégique. Ce que l'individualisme méthodologique affirme, c'est bien que tout mouvement collectif n'est que l'agrégat de mouvements individuels, ce qui est

¹⁷⁴ Kant (E), *Critique de la raison pure*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 4^{ème} éd., 1993, p. 342.

bien une position plus qu'épistémologique : ontologique. A partir de considérations portant sur la méthode des chercheurs, van Parijs arrive à la même conclusion.

Il est facile, dès lors, de montrer le caractère réductionniste de la démarche de l'individualisme méthodologique. Ainsi que le rappelle Kant dans la solution de son antinomie¹⁷⁵, la thèse de la divisibilité finie du monde, donc de l'existence de corps simples, correspond à une approche discrète des phénomènes, par opposition à une approche continue associée à l'antithèse selon laquelle il n'existe rien de simple dans le monde. Ces deux approches sont également fausses car toutes deux *a priori*, seule l'expérience permettant de dire à quel point de l'analyse du complexe vers le simple il faut s'arrêter pour rendre compte de ce qu'on veut décrire. Or, l'individualisme méthodologique, comme postulat, entend toujours remonter jusqu'à l'individu comme rendant compte des phénomènes sociaux. C'est certes une façon d'arrêter l'analyse quelque part et de ne pas poursuivre la régression à l'infini, en passant aux déterminants infra-individuels. En ceci, on retrouve le parti pris de l'économie en faveur du *cogito* contre ses « ennemis intérieurs », comme il a été mentionné plus haut. Toutefois, dans l'individualisme méthodologique, l'analyse est systématiquement menée *jusqu'à* l'individu, quand bien même le niveau pertinent de la régression du complexe vers le simple pourrait se situer à un groupement situé en amont de lui. C'est pourquoi il est un dogmatisme, tout comme le parti pris inverse, consistant à n'analyser les phénomènes sociaux qu'au niveau le plus macroscopique possible en est également un. Seule l'expérience permet de dire qui de l'individu, du cercle restreint, des groupements divers qui l'entourent, de la nation, etc. est le niveau pertinent d'élucidation des causalités à l'œuvre. L'individualisme méthodologique est un auxiliaire précieux pour démythifier des entités collectives creuses qui n'existent que dans l'esprit de leurs inventeurs, comme les « courants suicidogènes » de Durkheim. Mais, en ce qu'il procède d'une ontologie *a priori* réductionniste du monde social, il constitue également un parti pris méthodologique qu'il importait de tirer au clair.

¹⁷⁵ *Ibid.* p. 391

Comme le rappelle Ricœur, « par l'idée de probabilité est éludée toute chosification, et finalement toute ontologie des entités sociales »¹⁷⁶. Or, on a vu quel rôle central les probabilités occupent en économie. Ce n'est pas un hasard. Les probabilités, la causalité partielle, l'influence au sens weberien du terme, sont les compléments nécessaires d'un individualisme méthodologique de principe. Ils compensent, en relâchement de la causalité, ce que la régression à l'individu peut avoir d'excessif par rapport au niveau pertinent du déterminisme.

Il est temps à présent d'examiner cet individu dont l'individualisme méthodologique fait la cheville ouvrière d'une causalité aléatoire.

2) Le nouvel *homo œconomicus*

L'adjectif « nouveau » est employé ici afin d'éviter toute confusion avec l'*homo œconomicus* de Pareto. Celui dont il est question ici n'est pas ce représentant du paradigme économique substantiel, mais la « figure épurée » du décideur rationnel du paradigme formel. Pour autant, on ne manquera pas de remarquer un air de famille entre eux.

A en croire ses critiques, il se caractérise par trois traits. Ses passions sont réduites à des intérêts, il est rationnel et décontextualisé, et ses relations aux hommes sont subordonnées à ses rapports aux choses.

La réduction des passions aux intérêts

La thèse d'A. Hirschman sur la réduction des passions aux intérêts par le capitalisme (c'est-à-dire l'économie) trouve ici pleinement sa place. Au sens strict, elle implique le repli de l'homme sur ses seuls intérêts financiers. Mais au sens large, elle signifie simplement la concentration de l'homme sur les moyens d'atteindre ses objectifs, quels que soient ceux-ci. Une bonne illustration de ce mouvement est le changement progressif, souligné par Hirschman, de la formule « les intérêts gouvernent le monde ». Initialement, elle fut présentée comme une maxime sage adressée au souverain afin qu'il restreigne ses passions dans le souci

¹⁷⁶ *Soi-même comme un autre*, op. cit. p. 234.

des intérêts du royaume. Puis elle fut critiquée pour manque de réalisme, l'idée sous-jacente étant que le monde ne serait malheureusement pas gouverné par l'intérêt mais par les passions dévastatrices. Enfin, elle mûrit en lamentation triste devant le cynisme d'un monde gouverné par les seuls intérêts, l'idée implicite étant désormais que les passions valaient beaucoup mieux que les intérêts. Peu à peu, les intérêts s'étaient imposés dans l'imaginaire collectif comme *le* mobile qui gouvernait effectivement le monde. L'économie reprend entièrement cette idée à son compte.

Cette déploration peut être aussi lue, quoique de manière beaucoup plus ambiguë, dans le premier paragraphe de la première dissertation de la *Généalogie de la morale* de Nietzsche¹⁷⁷. Celui-ci y parle des « psychologues anglais ». On se rappelle que dans *Par-delà bien et mal*, postérieur d'un an à ce texte, le bonheur du plus grand nombre dont l'utilitarisme fait son objectif, est qualifié de « bonheur de l'Angleterre », ce qui est une manière de lui ôter toute l'universalité à laquelle il prétend. On peut supposer que les termes employés ici pour désigner Hume, Hutcheson ou Bentham ont la même fonction. Si ces psychologues sont avant tout « anglais », ce serait parce que leurs idées ne seraient pas valables pour tout le monde. Dans ce paragraphe, Nietzsche montre la démarche fondatrice de l'utilitarisme comme énigmatique.

¹⁷⁷ Nietzsche (F), *La généalogie de la morale*, traduction A. Kremer-Marietti, Paris, Christian Bourgois, coll. 10/18, 1974, p. 26-7. « Ces psychologues anglais auxquels on est aussi redevable des seuls essais tentés jusqu'à présent en vue d'établir une genèse de la morale, - ils nous posent une énigme avec ce qu'ils sont par eux-mêmes, et pas une petite énigme ; ils ont même, je l'avoue, en tant qu'énigmes incarnées, un avantage essentiel sur leurs livres – *ils sont par eux-mêmes intéressants !* Ces psychologues anglais, que veulent-ils au fond ? On les trouve toujours, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, attelés à exhiber la partie honteuse de notre monde intérieur et à chercher le principe effectif, conducteur décisif de l'évolution, là précisément où la fierté intellectuelle de l'homme *souhaiterait* le moins le trouver (par exemple dans la *vis inertiae* de l'habitude ou dans la capacité d'oubli ou dans un aveugle et fortuit enchevêtrement, engrenage d'idées ou dans quelque chose de purement passif, d'automatique, de réflexe, de moléculaire et de foncièrement stupide) – quelle force particulière pousse toujours ces psychologues précisément dans *cette* direction ? Est-ce un instinct, secret, malin, vulgaire, peut-être à soi-même inavoué, de rapetisser l'homme ? Ou par hasard un soupçon pessimiste, la méfiance d'idéalistes déçus, assombrés, devenus tout fiel et venin ? Ou une petite hostilité souterraine, une rancune contre le christianisme (et Platon), qui n'a peut-être pas encore atteint le seuil de la conscience ? Ou même un goût pervers pour le bizarre, le paradoxal atroce, le problématique et l'absurde de l'existence ? Ou enfin un peu de tout cela, un peu de bassesse, un peu d'amertume, un peu d'antichristianisme, un peu de démanègeaison et un besoin de poivre ?... Mais on me dit que ce seraient simplement de vieilles grenouilles froides et ennuyeuses qui rampent et sautent autour de l'homme, dans l'homme, comme si elles étaient là dans leur élément, à savoir dans un *marécage*. J'ai entendu cela à contrecœur, plutôt je n'y crois pas ; et s'il est permis de désirer là même où l'on ne peut savoir, alors je voudrais de tout cœur qu'il en soit pour eux à l'opposé, - que ces chercheurs de l'âme au microscope soient au fond des animaux vaillants, généreux et fiers qui sachent brider leur cœur comme leur

Elle pourrait revêtir au moins trois significations. Selon la première, celle sur laquelle l'auteur déverse ses sarcasmes, il s'agirait d' « exhiber la partie honteuse de notre monde intérieur et à chercher le principe effectif, conducteur, décisif de l'évolution là précisément où la fierté intellectuelle de l'homme souhaiterait le moins le trouver. » Ce que Nietzsche vise ici clairement, c'est le matérialisme de cet utilitarisme, sa façon de décrire les comportements humains comme mécaniques, ou biologiques mais ressortant à des formes de vie peu évoluées : « quelque chose de purement passif, d'automatique, de réflexe, de moléculaire et de foncièrement stupide ». Un peu plus loin, il émet l'hypothèse que ce comportement pourrait être « une rancune contre le Christianisme (et Platon) », c'est-à-dire en langage nietzschéen, contre l'idéalisme. Contrairement à ce à quoi on s'attend en lisant Nietzsche, ce n'est pas l'idéalisme qui est directement attaqué ici, mais son contraire. Par contrecoup, cet idéalisme n'aurait-il pas quelque chose de bon ?

Quoi qu'il en soit, une deuxième possibilité est esquissée plus loin : « Mais on me dit que ce seraient simplement de vieilles grenouilles froides et ennuyeuses qui rampent et sautent autour de l'homme ». L'utilitarisme n'aurait rien inventé. Il ne serait qu'une « vieille grenouille », animal peu sympathique mais inoffensif (à comparer par exemple aux tarentules auxquelles sont assimilés les préceptes moraux dans *Zarathoustra*). De surcroît, ces grenouilles sont ennuyeuses : elles ne nous apprennent rien. On peut voir ceci comme une critique voilée et précoce de ce que l'économie peut nous apprendre sur l'homme : peu de choses, conclusion à laquelle la partie épistémologique de ce mémoire arrive aussi. L'homme, selon cette vision, est un « marécage ».

« J'ai entendu cela à contrecœur, plutôt je n'y crois pas. » La réaction naturelle face aux thèses de l'utilitarisme est en effet bien souvent une réaction de rejet. On l'a vu plus haut en le caractérisant comme amoralisme : l'utilitarisme choque notre sens moral. Nietzsche aussi semble dire ici : non, ce n'est pas possible, pas ça. D'où une troisième possibilité : qu'il en soit « à l'opposé », que « ces chercheurs de l'âme au microscope soient au fond des animaux

souffrance et qu'ils aient appris à sacrifier leurs désirs à la vérité, à *toute* vérité, même à la vérité simple,

vaillants (...), qu'ils aient appris à sacrifier leurs désirs à la vérité, à toute vérité, même à la vérité simple, âpre, laide, répugnante, non chrétienne et immorale ». Cette éventualité semble à rapprocher d'une autre esquissée plus haut dans le texte, et selon laquelle les recherches de ces psychologues seraient guidées par « un goût pervers pour le paradoxal atroce, le problématique et l'absurde de l'existence ». Cette troisième possibilité correspondrait donc à l'aspect démystificateur de la démarche économique qui a été également signalé dans ces pages : une forme de cynisme, de désir de démasquer les hypocrisies comme celle de la morale (même si dans les paragraphes suivants Nietzsche recense des « erreurs » dans la démarche de ses « psychologues »).

Pour résumer, la démarche des fondateurs de l'utilitarisme pourrait donc être interprétée selon Nietzsche de trois façons : la première montrerait l'homme comme une mécanique « foncièrement stupide », la deuxième comme « un marécage », la troisième comme quelque chose d'âpre et de laid, de « paradoxal atroce », de problématique et d'absurde dans son existence, mais qui, puisque Nietzsche parle à ce sujet de « vérité », pourrait refléter quelque chose de la condition humaine. Donc, si cette interprétation de l'interprétation est exacte, on aurait le choix, schématiquement, entre d'une part la condition humaine, avec ce qu'elle a de « paradoxal atroce, de problématique et d'absurde » et d'autre part, une mécanique foncièrement stupide ou un marécage. L'économie telle que nous la connaissons s'engage certes parfois dans la première voie, qui est celle de la démystification. En tant que science, elle peut en effet mettre en lumière les déterminants véritables de nos comportements, comme un tenant de l'individualisme méthodologique peut démythifier un phénomène collectif. D'un autre côté, elle décrit un individu mécanique, « foncièrement stupide », qu'on retrouve par exemple sous la plume de Sen comme « idiot rationnel » (cet individu correspond donc à la branche formelle du paradigme économique), ou au pire un « marécage », qui semble correspondre à une vision plus terre-à-terre, matérialiste et substantielle de l'économie (qui correspond donc à la branche substantielle du paradigme). C'est cet autre côté que je souhaite

âpre, laide, répugnante, non chrétienne et immorale... Car il existe de telles vérités. »

souligner ici, et qui montre l'économie comme un réductionnisme. Au demeurant, celle-ci recueille les sarcasmes de Nietzsche (même les chercheurs honnêtes ne seraient que des « animaux vaillants »), qui ne parle peut-être d'entreprise démystificatrice que par analogie avec celle qu'il tente dans la suite de l'ouvrage. Et d'ailleurs, quand elle démystifie et démythifie, ce n'est encore une fois que pour mettre à jour des intérêts sous des passions, des résidus sous des dérivations (pour reprendre les termes de Pareto), donc pour réduire à nouveau.

Le traitement par l'économie de la sympathie et de l'égoïsme est aussi un réductionnisme. Considérons ce qu'on appelle couramment « le problème d'A. Smith », à savoir la contradiction dans l'œuvre de celui-ci entre la *Théorie des sentiments moraux*, qui fait l'apologie de la sympathie, et la *Richesse des nations* qui fait celle de l'égoïsme. Une solution classique à ce problème consiste à subsumer la seconde sous la première et l'économie sous la morale en considérant que, d'un point de vue général, la sympathie doit primer sur l'égoïsme mais que, dans le cas particulier de l'économie, c'est le contraire qui assure la concorde générale. J.P. Dupuy s'inscrit en faux contre cette analyse de l'œuvre de Smith. Selon lui, la sympathie a aussi un rôle à jouer dans l'économie : elle contiendrait l'envie, au sens où par la sympathie que nous éprouvons pour autrui, nous surmontons l'envie qu'il peut nous inspirer s'il a mieux réussi que nous. Ce faisant, elle joue au niveau interindividuel le rôle que joue l'égoïsme vis-à-vis des passions : elle contient la violence, elle la réfrène. Ce qu'on reproche tant au capitalisme, à savoir d'intérioriser la violence, serait ce précisément ce pour quoi il était conçu, à savoir la pacification des rapports. Cette remarque générale de Hirschman, Dupuy l'applique également en ce qui concerne la sympathie. Dès lors, selon lui, la sympathie n'abandonne pas la sphère de l'économie, et le *self-love* dont parle Smith renvoie à la fois à l'égoïsme (l'amour de soi chez Rousseau) et à la sympathie (l'amour-propre chez Rousseau), contrairement à ce qui a été suggéré plus haut¹⁷⁸.

Autant cette intéressante analyse de l'œuvre de Smith semble mériter une attention particulière, autant elle semble marginale dans la compréhension et dans le fonctionnement

¹⁷⁸ en II A 2.

habituel du paradigme économique, que ce soit à son avantage ou à son désavantage. Ce que l'économie a retenu de l'œuvre de Smith, c'est apparemment la solution classique au « problème d'A. Smith » : qu'elle constitue un domaine dérogatoire où la sympathie n'a pas à s'appliquer. Peut-être, si ce n'est pas vrai, cela nuit-il à ses capacités explicatives, ou à son bon fonctionnement. Il n'en demeure pas moins, comme le remarque d'ailleurs Dupuy, que l'altruisme, l'intérêt pour autrui et tout ce qui ressemble de près ou de loin au don sont généralement condamnés par les économistes, comme de nature à fausser l'établissement de l'équilibre¹⁷⁹. Donc, il y a bien encore une fois réduction d'une passion (la sympathie) à un intérêt (l'égoïsme).

En fait, le réductionnisme des passions aux intérêts dans l'économie repose sur un double mouvement : tout, dans l'économie, indique la présence des passions, mais rien, dans l'économie, ne porte sur les passions. Si, pour Pareto et Weber, les fins dernières ne sont pas discutables, c'est bien parce qu'elles se situent en-dehors de la sphère du rationnel. Des passions, comme ou des goûts et des couleurs, on ne discute pas. De même, pour Hume, si nous employons des moyens objectifs pour les servir, nos fins demeurent irréductiblement subjectives, comme nos passions sont irréductibles. Enfin, l'économie semble sur ce point faire cause commune avec Kant : quelques passions fondamentales, dont la cupidité, sont rapidement identifiées (et encore pour le philosophe de Königsberg elles se résument au « cher moi »), et tout le discours porte ensuite sur la raison, pure ou pratique, et le jugement.

Un homme rationnel et décontextualisé

« Entre la justice et ma mère, je préfère ma mère » déclare Camus. Cette assertion peut servir de porte-drapeau aux reproches adressés au nouvel *homo economicus* pour son abstraction. Ces critiques sont lancées dans trois directions.

¹⁷⁹ Cf. par exemple à ce sujet ce qu'en dit Dupuy, *op. cit.* p.60-74 ou, pour une approche directe de ces théories, Ballet (J), « Altruisme et biens collectifs, une revue de la littérature », *Revue économique*, vol. 51, n°4, juillet 2000, p. 789-811.

Tout d'abord, le nouvel *homo aconomicus* serait, tout comme l'ancien, a-sentimental. G. Becker par exemple, comme le soulignent certains¹⁸⁰, présente les préférences individuelles de manière purement énumérative, comme si elles étaient peu ou prou équivalentes entre elles : haine, désintéressement, culpabilité, envie, etc. *Et cætera* n'a jamais été autant justifié. L'homme elsterien, non plus, ne semble pas confronté à des problèmes existentiels : Elster parle du « problème du hamac » (on n'arrive pas à la fois à y dormir et à se balancer), compare les recommandations d'une épouse râleuse et d'un hypothétique maître zen, etc.

Plus sérieusement, ainsi que le soulignent Tugendhat, Larmore, ou Sen, l'éthique conséquentialiste de l'utilitarisme ne prend pas en compte la position relative des agents lors de leurs évaluations morales. L'hypothèse d'anonymat de la théorie du consommateur rejaille sur la théorie de la décision rationnelle. Les acteurs sont toujours représentés comme des entités désincarnées, caractérisées seulement par les préférences définies dans le modèle. C'est éventuellement là que peut se loger une appartenance familiale, confessionnelle ou politique. Mais en-dehors d'une spécification expresse dans le modèle, dont c'est alors en général l'objet, elles sont ignorées. Plus généralement, ceci pose la question de l'isolement des variables pertinentes : puisque nous sommes dans une science sociale, et non naturelle, comment être sûr que le résultat du modèle ne tient pas à l'un des multiples paramètres non identifiés mais qui pèsent sans que nous le sachions sur ses résultats ?

Cette critique a été particulièrement développée au sujet de la théorie du voile d'ignorance de Rawls, dont on a vu qu'elle reproduit les conditions de la décision rationnelle. De manière générale, la critique communautarienne s'est focalisée sur l'abstraction de cette personne qui décide en-dehors de toute détermination concrète, alors qu'elle pourrait, même rationnellement, souhaiter conserver à ce moment son idiosyncrasie ou les principes de sa société. En fait, ceci constituerait un point commun entre Rawls et Kant : par la fiction du voile d'ignorance, Rawls reconstituerait un être de raison pratique pure, délié de ses conditionnements, aptitudes, etc. Selon O. Höffe, Rawls réhabiliterait le sujet nouménal de

¹⁸⁰ Berthoud, *op. cit.*

Kant¹⁸¹. Toutes les critiques adressées à Kant sur l'abstraction de son homme raisonnable seraient donc valables aussi pour Rawls et donc, indirectement, pour le nouvel *homo aconomicus*.

Primauté des rapports des hommes aux choses sur les relations entre hommes

« La communauté de marché est le plus impersonnel des rapports de la vie pratique dans lesquels les hommes peuvent se trouver (...) Le marché est, de manière spécifique, orienté objectivement sur l'intérêt pour les biens d'échange et seulement sur ceux-ci. Lorsque le marché est laissé à sa propre légalité, il n'a de considération que pour les choses, aucune pour les personnes ni pour les devoirs de fraternité ou de pitié, aucune non plus pour les rapports humains originels, propres aux communautés personnelles ». ¹⁸² Cette citation de Weber ne doit pas être source de confusion. Elle ne signifie pas que l'échange marchand est exclusif de toute forme de socialisation, mais seulement que la « communauté de marché », qui trouve place dans l'ouvrage de Weber après toutes les autres communautés, et qui correspondrait donc à l'improbable réalisation de l'hypothèse d'une communauté fondée uniquement sur le marché, n'a de considération que pour les choses, aucune pour les hommes. Il s'agit là donc d'une simple figure d'école, mais elle souligne la signification du paradigme économique en tant qu'idéal-type.

La thèse de L. Dumont est proche de celle-ci mais un peu différente : dans la suite de ses travaux sur les sociétés hiérarchiques, caractérisées par le principe de subordination, il examine dans quelle mesure ce principe serait applicable aux sociétés égalitaires. Or, celles-ci diffèrent fondamentalement des sociétés holistes en ce que leur principe fondateur serait le paradigme économique, « l'idéologie économique ». Cependant le principe de hiérarchie perdurerait dans les sociétés égalitaires sous la forme d'un schéma de pensée : celui de la subordination. Précisément, les relations entre les hommes seraient subordonnées dans ces sociétés aux rapports des hommes aux choses, alors que c'est l'inverse dans les sociétés holistes. Comment l'économie consacre-t-elle cette hiérarchie ? Parce que, au cours de

¹⁸¹ Höffe (O), « Dans quelle mesure la théorie de John Rawls est-elle kantienne ? » dans *Autour de J. Rawls, individu et justice sociale* (collectif), préface de F. Terré, Paris, éd. du Seuil, coll. Points, politique, 1988.

l'émergence de l'économie à la fois comme matière première (qui prend son indépendance vis-à-vis de la politique à la faveur des idées de Locke et vis-à-vis de la morale grâce au courant aboutissant à la *Fable des abeilles* et à la *Richesse des nations*) et comme méthode unifiée (sous l'influence de Smith surtout), la source de la valeur va peu à peu se détacher de la terre, indissociable de relations de domination, pour passer aux biens mobiliers, commercialisables. La pensée de Marx constituerait « l'épanouissement » de cette idéologie économique et égalitaire, toute l'entreprise de Marx étant tournée vers la libération de l'individu, et toute sa vision de l'histoire étant fondée sur l'économie comme lutte de l'homme contre la nature.

Il semble impossible, aujourd'hui, de renoncer à L. Dumont. L'économie représente bien avant tout l'homme comme producteur, comme consommateur, vendeur ou acheteur de choses, fonction par rapport à laquelle les autres relations qui se tissent éventuellement entre hommes demeurent subordonnées. Il n'y a pas jusqu'au paradigme formel qui ne représente l'homme comme un consommateur cherchant à maximiser sa satisfaction sous contrainte de ressources. Dans ce schéma, la satisfaction de l'objectif ou du désir est la fin et tout le reste n'est que moyens. C'est pourquoi l'économie apparaissait précédemment comme amoralisme : quand bien même des relations se nouent entre hommes sur ces bases, l'autre n'est jamais considéré par l'agent comme une fin en lui-même, mais toujours comme un moyen. Les relations entre hommes ne sont donc pas inexistantes, elles sont subordonnées, réduites à quelque chose de secondaire, et c'est dans ce sens qu'on peut parler de réductionnisme par l'économie des relations interpersonnelles à des auxiliaires du rapport des hommes aux choses.

Quand A. Caillé, marchant sur les traces de Mauss, constate que l'oubli relatif du don par la société moderne correspond à un oubli des relations sociales, il formule la même idée dans un langage différent. Les relations entre hommes passent par le don. L'infinie valeur des relations interpersonnelles légitime que les choses y soient sacrifiées, qu'elles soient données sans contrepartie. Mais la logique économique est l'exact inverse du don. Selon elle, les choses ont une valeur, et même chaque chose a son prix, ce qui signifie nécessairement que les

¹⁸² Weber (M), *Economie et société*, op. cit. « La communauté de marché ».

relations interpersonnelles n'ont plus cette valeur incommensurable qui annihilait toute autre valeur. Et si pourtant, ainsi que le défend Caillé, aucune société n'existe sans faire sa part au don, à la générosité et à l'inconditionnalité, c'est parce qu'il n'existe pas de société qui n'accorde un minimum d'importance aux rapports interpersonnels, ce qui est sa définition même.

Les trois critiques adressées au nouvel *homo aconomicus* semblent donc toutes pertinentes : il n'a plus de passions mais seulement des intérêts, il est rationnel mais évolue en-dehors de tout contexte qu'il n'aurait pas choisi, enfin ses relations interpersonnelles passent au second plan derrière ses rapports aux choses. Ce prototype résulte d'une simplification de l'homme tel qu'il existe en réalité, d'une réduction.

Quelle est la société qui correspond à cet homme ?

3) La société inachevée

L'oubli du don et des relations sociales n'est pas, on s'en doute, de nature à favoriser l'éclosion d'une société harmonieuse. Mais, en outre, certaines dimensions essentielles de la vie en société sont niées dans une société purement basée sur l'économie, comme l'acceptation de la diversité ou la dimension politique. A ce sujet, trois points doivent être abordés successivement : le refoulement de l'anormal, les apories de la société fondée purement sur le marché, et le refus de la politique.

Le refoulement de l'anormal

Le principe de rationalité, on l'a vu, correspond autant à un constat positif qu'à un axiome nécessaire pour « animer » les modèles économiques comme le principe de gravitation « anime » les théories de Newton. Dans ce deuxième sens, est conçu comme rationnel tout comportement adapté à la situation où se trouve son auteur. Tous les comportements ne sont peut-être pas rationnels, mais les supposer rationnels est une hypothèse plus proche de la réalité et plus efficace, au sens où sa portée explicative est plus grande, que les supposer irrationnels. En effet, un comportement rationnel est régulier, alors qu'un comportement

irrationnel est imprévisible. Et ce dont une science a besoin, c'est de régularité, non de hasard. Pour cette même raison, la société conforme au paradigme économique ne prend pas en compte les comportements marginaux, extrêmes. Non qu'elle en nie l'existence, mais parce qu'ils ne sont pas fréquemment observables ni facilement modélisables. Dans une courbe de distribution des probabilités normale, ou gaussienne, les valeurs les plus fréquentes sont proches de la moyenne. Les valeurs extrêmes sont rares, si elles étaient fréquentes la courbe ne seraient pas normale. De même, dans la société qui correspond au paradigme économique, seuls les comportements moyens sont dits normaux. Tout ce qui touche à l'inhabituel n'est tout simplement pas pris en compte dans le modèle, dont la régularité statistique en serait perturbée.

Foucault voit dans ce trait une caractéristique de la société « libérale » : il note qu'au XIX^e siècle apparaît dans nos sociétés une « culture du danger », caractérisée par le remplacement dans l'imaginaire collectif des grandes menaces comme la Peste ou l'Apocalypse par toute une série de petits dangers quotidiens concernant la criminalité, la santé et la maladie, la sexualité et la crainte de la dégénérescence, etc.¹⁸³ Tous ces petits dangers menacent la liberté que ces sociétés ont, à l'avènement du libéralisme politique, confiées à l'individu. Dès lors, l'individu ne peut réellement être libre que si la société le protège de tous ces dangers, les exclue de la vie quotidienne, de la norme des comportements. Dans cet esprit, le *panopticon* de Bentham serait plus qu'un instrument destiné à une application locale, c'est-à-dire dans les prisons. Il serait « la formule même d'un gouvernement libéral », qui ne doit intervenir que si la norme est menacée, mais ne peut savoir si la norme est menacée que si les comportements sont transparents. Que ce jugement sur le gouvernement libéral soit avéré ou non, il est frappant de voir que le fondateur de l'utilitarisme est aussi celui qui théorise la normalisation des comportements. Doctrine de l'utilité et comportement normal marchent main dans la main.

¹⁸³ Cours du 24 janvier 1979, reproduit dans *Le Monde*.

Cette tendance se poursuit avec ce qu'A. Giddens, dans une inspiration toute foucauldienne, nomme « séquestration de l'expérience »¹⁸⁴. Giddens identifie cinq domaines fondamentaux de la condition humaine dont l'individu de la société moderne serait de plus en plus séparé : la folie (les comportements y touchant étant mis entre parenthèses par une attitude de sécurisation), la criminalité (non seulement par l'enfermement des criminels mais aussi par l'exclusion des comportements « alternatifs »), la maladie et la mort (dont nous ne voulons plus entendre parler), la sexualité (le lien fusionnel entre individus et entre générations remettant en cause ma complétude), la nature (la vie quotidienne se déroulant de plus en plus sans rapport à celle-ci). Etablir le lien entre le paradigme économique d'une part, la séquestration de l'expérience d'autre part, sur la base de la théorie de Giddens, ne peut se réaliser qu'à deux conditions : que ces traits soient effectivement représentatifs de la société actuelle, et que l'économie forme et informe suffisamment la société actuelle pour en être tenue pour responsable. La première condition est sûrement à nuancer mais est globalement exacte. La seconde est une constatation qui a été faite dès l'introduction de ce mémoire. Donc, on ne peut nier le lien entre paradigme économique et séquestration de l'expérience. Ce lien résulte selon toute vraisemblance des exigences épistémologiques de l'économie : raisonnement à partir des comportements moyens, ignorance du processus de formation de nos préférences.

Les apories de la société de marché

De même que Ricœur affirme ne pouvoir « renoncer à Hegel » au plan de la philosophie politique, on peut dire sans exagération que les apories de la société de marché ont été pensées de deux façon : par Hegel, puis par tous les autres.

La vision que donne Hegel de l'économie¹⁸⁵ est à la fois positive et négative. Elle est positive, dans la mesure où la « société civile » (*bürgerliche Gesellschaft*) constitue un moment de la moralité objective (*Sittlichkeit*) qui réalise la liberté. Elle est négative, puisque ce moment est

¹⁸⁴ Giddens (A), *Modernity and self-identity*, Oxford, Polity press, 1991, p. 144-180.

destiné à être lui-même dépassé par l'Etat ou, selon la conception qu'E. Weil donne de cet Etat, respectueux avant tout des individus et de leur liberté et doté d'une constitution libérale¹⁸⁶, par la citoyenneté. Approfondissons ces deux aspects.

La société civile est un Etat extérieur, ou Etat de besoin et d'entendement (*Not- und Verstandesstaat*). La particularité, c'est-à-dire les individus, est forcée de s'entendre avec l'universel, c'est-à-dire la société, pour satisfaire ses besoins ; par cette ruse, la raison réconcilie dans la sphère du besoin particulier et universel : c'est la main invisible traduite en langage hégélien. Chacun, en croyant ne rechercher que son intérêt personnel, est conduit à travailler pour le bien de tous. Il y a donc un progrès massif dans la réalisation de la raison et de la liberté par rapport aux stades antérieurs du droit abstrait, de la moralité, et même de la famille. La famille constituerait ainsi le socle de la liberté dans la sphère privée alors que la société civile en ferait autant dans la sphère publique. « Dans ce système, la disposition morale objective consiste dans la probité et dans l'honneur professionnel »¹⁸⁷ (*Ehrberuf*). En outre, la société civile est celle où se déploie l'entendement, ce qui est à double tranchant : d'une part celui-ci s'applique à la matière qu'il gère, et Hegel cite à ce sujet explicitement l'apport de Smith, Say, Ricardo. D'autre part cet entendement ne s'applique qu'aux apparences, aux phénomènes au sens kantien et non à la raison intérieure des choses.

En effet, cette société civile demeure caractérisée par le déséquilibre et la contingence. Hegel en recense les multiples défauts : elle se situerait du côté du « mauvais infini », c'est-à-dire que malgré l'enrichissement de ses membres elle serait incapable de réduire la misère, puisque ce serait renoncer au principe du travail obligatoire sur lequel elle se fonde (§ 245) ; en outre ce mauvais infini induirait une recherche toujours plus grande de richesses, qui pourrait conduire à un expansionnisme (§ 246) ; cette société, fondée sur l'égoïsme, est propice à la débauche et à la corruption (§ 185), à une opposition croissante entre le luxe et la misère (§

¹⁸⁵ Hegel (G-W-F.), *Principes de la philosophie du droit*, traduction par A. Kaan, préface J. Hyppolite, Paris, Gallimard, coll. idées, 1940.

¹⁸⁶ Weil (E) : *Hegel et l'Etat*, Paris, Vrin, 1985.

¹⁸⁷ Hegel, *op. cit.* § 207.

236)¹⁸⁸. Ces déséquilibres pourraient être palliés par les institutions de cette société : l'administration (E. Fleischmann¹⁸⁹ traduit « la police », pour mettre l'accent sur son rôle de maintien de l'ordre) et les corporations, puisque c'est en leur sein que l'individu trouve un sens à son activité. Toutefois ce sens est encore limité par rapport à celui de la sphère politique.

Aussi, le jugement suivant de Ricœur sur Hegel suscite-t-il inmanquablement l'adhésion : « Le projet philosophique de Hegel dans les *Principes de la philosophie du droit* me reste très proche, dans la mesure où il renforce les thèses dirigées dans la 7^{ème} étude [portant sur le soi et la visée éthique] contre l'atomisme politique. Nous avons alors admis que c'était seulement dans un milieu institutionnel spécifique que les capacités et dispositions qui distinguent l'agir humain peuvent s'épanouir (...) Ce sont là autant de raisons d'être redevable au travail de hiérarchisation des modalités d'effectuation de la liberté élaborées par Hegel (...) En ce sens, le projet politique de Hegel n'a pas été dépassé par l'histoire et pour l'essentiel n'a pas encore été réalisé »¹⁹⁰. Il s'agit bien d'épanouissement de l'humain et de modalités plus ou moins élevées d'effectuation de la liberté. On retrouve par ailleurs ici un des résultats de notre réflexion sur le sens moral de l'économie : son échec en tant qu'éthique, du fait d'une insuffisante prise en compte de l'autre et des institutions.

Que l'économie ne constitue qu'un moyen limité d'épanouissement de l'homme et d'accomplissement de sa liberté est une idée qui a été reprise sous des vocables différents, dans des perspectives différentes, par des auteurs aussi incontournables que Marx, Durkheim, Weber, ou plus récemment et dans une volonté d'actualisation des idées de ceux-ci, par Giddens.

Il revient à Marx d'avoir développé une notion dont l'acceptation ou le refus conditionne en grande partie le jugement qu'on porte sur la sphère économique : celle d'aliénation. En effet, admettre l'aliénation, au double sens de dépossession d'une partie des

¹⁸⁸ Ces traits semblent trouver un écho dans des débats récents : sur le RMI pour les relations entre misère et non-travail, sur la corruption, sur l'opposition croissante entre le luxe et la misère qui s'est développée pendant les années 1990 dans les démocraties libérales. La lecture de Hegel semble donc encore loin d'être périmée.

¹⁸⁹ Fleischmann (E), *La philosophie politique de Hegel*, Paris, Gallimard, 1992, p. 239.

¹⁹⁰ *Soi-même comme un autre*, op. cit. p. 296-7.

fruits de son travail et d'inaccomplissement de soi dans une société de division des tâches, revient à en tenir le processus de production et de distribution des richesses, c'est-à-dire la division du travail et la main invisible telles que décrites par Smith, pour responsables. Inversement, refuser l'aliénation, considérer cette notion comme, à l'instar de Boudon par exemple, le reflet de notre refus de comprendre le sens que les individus donnent à leurs actes, revient à considérer l'activité économique sous le jour positif de la création par chacun de richesses tant matérielles (substantielles) que spirituelles (accomplissement, « réalisation » par chacun de lui-même dans son labeur quotidien). En fait, ces deux sens semblent simultanément vrais. D'une part, chacun peut concevoir son activité quotidienne sous un jour positif, lui donner un sens, ne serait-ce que celui de Sisyphe, sans lequel la vie serait insupportable. D'autre part, la division du travail, mécaniquement, fait que je produis plus que ce que je reçois, ce qui est une condition nécessaire au processus d'investissement, reconnue comme telle non seulement par les marxistes mais aussi par les économistes de toutes obédiences¹⁹¹. En outre, je ne peux au cours de mon existence, accomplir toutes les virtualités qui sont en moi à ma naissance, il en va en ce domaine comme de la recherche du bonheur : certaines virtualités ne peuvent s'incarner qu'au détriment d'autres, et il faut nécessairement choisir ; de par la place nécessairement limitée que j'occupe au sein de la société, je subis une forme d'aliénation. Ce qu'on peut définitivement contester, en revanche, dans la notion d'aliénation, est son lien avec une théorie des classes sociales et de l'exploitation de certaines d'entre elles par d'autres. En effet, la notion de classe est aujourd'hui brouillée ; on ne peut plus parler de classes sociales au sens de Marx. On ne peut donc dire que l'économie entraîne l'exploitation de certaines classes par d'autres, même si indiscutablement il y a exploitation massive, directement mais surtout indirectement, de certains individus par d'autres.

¹⁹¹ Les plus-values des actions correspondent à des bénéfices distribués ou, ce qui revient au même, à une hausse des profits anticipés de l'entreprise ; celle-ci pratique soit de l'autofinancement soit de la distribution de bénéfices qui, en tant qu'épargne financière, peut à nouveau être investie. Pour la théorie de la firme, les actionnaires sont des « *residual claimants* », qui bénéficient de tous les profits – ou pertes – de la firme une fois que celle-ci a rempli ses autres obligations.

En ce qui concerne la réalité de l'aliénation dans la société actuelle, Giddens cite des « facteurs d'aliénation » : l'intérêt croissant pour l'intimité dans les sociétés modernes serait dû aux « effets aliénants du développement de grandes organisations impersonnelles »¹⁹² ; « Les systèmes abstraits [l'argent, les « systèmes-experts » auxquels nous sommes obligés de faire confiance aveuglément] ont pour effet de réduire notre niveau de compétence (*abstract systems deskill*). Cette réduction du niveau de compétence constatée dans notre vie quotidienne est pour nous source d'aliénation et de fragmentation de notre univers. Aliénation, dans la mesure où l'intrusion de ces systèmes abstraits, et particulièrement des systèmes experts, dans notre vie quotidienne, réduit l'influence des formes préexistantes de contrôle local (...) Par exemple, le développement de la médecine professionnelle a conduit à la perte de savoirs et de savoirs-faire en matière de soin que détenaient auparavant n'importe qui ». ¹⁹³ Enfin, nous éprouvons un sentiment d'impuissance dans notre vie quotidienne par rapport à tous les processus qui nous déterminent sans que nous puissions agir sur eux, ce qui serait une forme d'aliénation, même si elle n'est pas nouvelle. On constate à la lecture de ces exemples que l'aliénation n'est pas propre au développement de la sphère économique, mais que celle-ci y contribue fortement.

L'apport de Durkheim à l'analyse de l'économie réside dans la notion d'anomie. Procédant également d'une réflexion sur la division du travail, même s'il en conçoit la genèse différemment de Smith ou Marx, Durkheim en conclut non à l'aliénation de l'homme, mais à l'anomie de la société. Encore une fois, c'est une notion pertinente pour décrire le monde issu du développement économique : la théorie économique ne se préoccupe pas du sens que l'individu donne à ses actes, qui est supposé donné, exogène ; l'individualisme ne favorise pas l'éclosion de normes communes et de ce fait la société est exposée au risque d'anomie.

¹⁹² Giddens, *op. cit.* p. 94.

¹⁹³ *Ibid.* p. 137 : « *The deskilling of day-to-day life is an alienating and fragmenting phenomenon so far as the self is concerned. Alienating, because the intrusion of abstract systems, especially expert systems, into all aspects of day-to-day life undermines pre-existing forms of local control... For instance, the development of professional medicine has led to the 'sieving off' of knowledge and curative skills once held by many laypeople* ».

Comme Hegel, Durkheim voit dans les corporations un remède, au moins partiel, à ce défaut de la société économique.

La réflexion de Weber porte plus précisément sur le capitalisme et le processus de rationalisation qui y est inhérent. Mais on peut considérer que cette rationalisation est bien due à l'influence croissante de la sphère économique. Selon Weber, cette rationalisation serait à l'origine d'un processus de désenchantement du monde qui, loin de se cantonner à la seule sphère économique, serait « sorti de sa cage » pour « contaminer » la société entière. Encore une fois, on ne peut dénier toute pertinence à cette analyse.

Aliénation, anomie, désenchantement : autant de phénomènes dont on ne peut contester totalement l'existence, et qui reflètent selon des approches différentes la limitation inhérente à la société civile (au sens de Hegel), composante du paradigme économique.

Le refus de la politique

La politique est entendue ici au sens de Clausewitz, c'est-à-dire que la guerre peut en être la poursuite par d'autres moyens. L'économie se construit en effet d'abord comme refus de la violence et des conflits armés, avant de refuser plus généralement la politique, même si ce refoulé resurgit toujours sous une forme ou sous une autre.

En premier lieu, l'échange économique n'est possible que comme mode pacifié des relations entre les hommes. Ainsi que le fait justement remarquer P. Demeulenaere, les hypothèses implicites de Hume sur la société correspondent à peu près aux bases d'une société marchande : exclusion du recours à la violence pour régler les différends, absence de rapports de force, existence d'une propriété privée sûre et librement aliénable contre son paiement¹⁹⁴. Ces hypothèses sont proches de la société telle que la conçoit Locke.

Ce point de vue est conforté par ce qu'écrit Weber sur l'échange commercial : « L'échange est la forme spécifiquement pacifique d'acquisition de la puissance économique (...) Toutes les paix publiques du Moyen-Âge sont au service des intérêts d'échange et (...) l'appropriation des marchandises par des échanges libres, économiquement rationnels, est,

dans sa forme, l'opposé conceptuel de l'appropriation des marchandises par la coercition quelle qu'elle soit, en particulier par la coercition physique dont l'exercice réglementé est l'élément constitutif de la communauté politique ».¹⁹⁵

En second lieu, l'économie est étrangère à la sphère politique. Ainsi que le rappelle Rosanvallon, la sphère économique se conçoit comme un dépassement positif de la logique politique. La politique serait le lieu des conflits, l'économie celui des intérêts communs. Si Locke a rendu possible une pensée de la société civile émancipée de la tutelle du pouvoir, il revient à Smith d'avoir explicité en quoi consiste cette société fondée sur l'économie. Son appel au libre-échange est le corollaire de l'émancipation de la sphère économique par rapport au politique.

Toutefois, et en troisième lieu, la politique de cesse de resurgir sous la volonté hégémonique de l'économie. Ceci est visible tout d'abord dans l'idéologie des physiocrates. Pour Rosanvallon, ce qu'il nomme le « paradoxe physiocratique » réside dans le retour du refoulé politique sous la forme du despotisme global. Les physiocrates en effet préconisent un despotisme pour maintenir le respect des lois naturelles que les hommes sont encore trop peu enclins à observer. Ce despotisme est censé signifier la mort de la politique, que ce faisant ils confessent comme toujours prête à perturber leurs vues d'économistes.

Ensuite, le retour de la chose politique est visible dans le refoulement que l'économie opère de Machiavel. Celui-ci est en effet l'un des premiers, au sortir de l'âge scolastique, à avoir considéré l'homme sous son aspect naturel et non plus religieux. Il a choisi de représenter l'homme tel qu'il est, avec ses passions, ses vertus et ses vices, et non tel qu'il doit être, c'est-à-dire comme le lui ascrivent la religion et la morale. En ce sens, l'économie est fille de Machiavel. Mais en même temps Machiavel incarne la mauvaise conscience de l'époque, car il soulève la question de la division sociale. Hobbes avait partiellement résolu le problème en cantonnant cette division dans l'état de nature, laissant une société civile pacifiée. Puis, comme l'écrit Rosanvallon, « en effaçant la distinction entre société civile et état de nature dont

¹⁹⁴ Demeulenaere, *op. cit.* Partie 1, chapitre 1, section 2.

Hobbes avait eu besoin pour exorciser Machiavel, l'idéologie économique qui s'affirme au XVIII^e siècle supprime définitivement tout rapport avec l'auteur du *Prince*. C'est en ce sens que l'idéologie économique, en tant que radicale émancipation, se présente comme le sommet de la modernité, dans tout son aveuglement. »¹⁹⁶

Enfin, le retour du politique est aussi visible dans la théorie des jeux. Cette branche de la théorie économique, à laquelle le plus brillant avenir est prédit, ne serait-elle si prometteuse que parce qu'elle réintroduit subrepticement une dimension de l'action humaine que l'économie orthodoxe avait toujours niée ? Quoi qu'il en soit, la théorie des jeux réintroduit une dimension conflictuelle au sein de l'économie. Les jeux peuvent être, au rebours de la thèse de Rosanvallon, à somme positive, mais aussi à somme nulle : les heurts d'intérêts peuvent être directs, sans intérêt commun, le gain de l'un étant nécessairement la perte de l'autre, comme les modifications de frontière entre deux Etats. Il n'est plus question d'harmonie spontanée des intérêts. D'ailleurs, est-ce un hasard si parmi les travaux fondateurs de la discipline se trouvent une application de la théorie des jeux à la guerre ? Von Neuman et Morgenstern, pendant la 2nde guerre mondiale, modélisent les interactions entre les convois alliés qui traversent l'Atlantique et les sous-marins allemands qui les chassent. Les jeux répétés en univers incertain sont nés.

Une autre application intéressante de la théorie des jeux à la sphère politique révèle les limites du rejet par l'économie de la politique. Le duopole de Hotelling représente le marché comme un marché de biens faiblement différenciés le long d'un spectre continu de produits. Les entreprises concurrentes tentent, à partir de leur position sur cette bande, de capter un échantillon le plus large possible de consommateurs, sachant que plus elles s'éloignent de leur point de vente, plus leurs coûts, et donc leurs prix, augmentent. Si le marché n'était composé que d'un vendeur, ceci ne poserait pas problème à celui-ci, mais comme il rencontre de la concurrence, plus les vendeurs sont rapprochés, moins chacun capte de consommateurs. L'exemple-type de cette configuration de marché est celui des vendeurs de glace sur la plage.

¹⁹⁵ Weber, *Economie et société*, op. cit. p. 410-416.

Ce modèle économique a été appliqué à la politique, et plus précisément au cas du paysage politique français pendant les années 1980¹⁹⁷. Le marché était remplacé par le marché politique, chaque parti faisant office de « vendeur » tentant d'attirer la « clientèle », c'est-à-dire l'électorat, le plus large possible. L'apparition, à l'extrême-droite, d'un nouveau parti, aurait servi les partis de gauche, dans la mesure où, pour parer à la concurrence de ce nouveau venu, le parti de droite traditionnelle aurait dû se décaler vers sa droite, abandonnant de ce fait les électeurs médians au parti le plus proche sur sa gauche.

Cette vision des choses est intéressante à deux titres. D'une part, elle donne un second exemple, après celui de Von Neuman et Morgenstern, de conflictualité mise en scène par la théorie des jeux. D'autre part et surtout, elle donne une idée du réductionnisme de la politique par l'économie, puisque, pour opérationnelle que soit la description donnée par la théorie économique des positions politiques, elle transforme en simples « coûts » ou « prix » ce qui fait la substance de la politique, à savoir des choix alternatifs pour le gouvernement de la cité, la capacité des partis politiques à forger des projets politiques cohérents et le débat d'idées afférent. Aussi, on ne peut que souscrire au jugement de C. Schmitt selon lequel l'économie tente vainement de dissoudre des conflits politiques qui sont pourtant inévitables, et qu'affirmer, comme elle le fait, que la politique peut être dépassée, a déjà un sens politique, qu'on le veuille ou non, à savoir la domination de certains groupes concrets d'hommes par d'autres groupes concrets.

Le paradigme économique consiste donc en un triple réductionnisme : à un niveau ontologique, c'est à un degré ou à un autre un matérialisme ainsi que, du fait de son individualisme méthodologique, un atomisme social, au sens où il refuse toute ontologie des entités sociales. Au niveau de l'individu, l'économie procède à une abstraction de l'homme, à la réduction de ses passions à des intérêts, et à la subordination de ses relations interpersonnelles à des rapports aux choses. Au niveau de la société, l'économie entraîne le

¹⁹⁶ Rosanvallon, *op. cit.* Chapitre 2, section 4 : « Smith, l'anti-Machiavel ».

refoulement aux marges de l'anormal et refuse une dimension politique qui lui permettrait peut-être pourtant de réduire ses apories.

Pourquoi un tel réductionnisme, alors que l'économie est un humanisme ?

C. Le sens de l'économie

Ce titre ambitieux recouvre en fait un désir modeste : celui de tirer au clair les contradictions qui précèdent. Pour reprendre les termes de Hegel, « ce n'est qu'au soir que l'oiseau de Minerve prend son vol ».

Le chapitre de l'ontologie de l'économie (matérialisme, atomisme) semble, au moins provisoirement, clos. Aussi est-ce sur les questions de l'homme et de la société qu'il faut encore se prononcer. Deux points concernent l'homme : le rôle du travail, son rapport aux passions. Un point concerne la société : son caractère spontané ou construit.

1) L'homme et le travail

Pour saisir le lien entre l'économie et la question du travail, il faut remonter à la définition du paradigme initial comme lutte contre le besoin matériel. Cette lutte suppose le travail. Elle est à l'origine de la théorie de la valeur-travail qu'on trouve chez Smith, Ricardo ou Marx. Du jugement qu'on émet sur le sens du travail, dépend la qualification qu'on porte sur l'économie comme instrument de libération ou d'asservissement.

Tout d'abord, l'existence de questions économiques signifie pour l'homme la nécessité d'un travail à accomplir. Certes, ce travail peut être limité à une décision à prendre, à un acte de vente ou d'achat. Mais ces cas ne sont que la surface émergée de l'iceberg. Encore indiquent-ils bien que la situation actuelle n'est pas satisfaisante, qu'une action est requise, quand bien même ce ne serait qu'un arbitrage. Aussi bien, la plupart du temps, le travail dont il s'agit est important. Encore une fois, c'est chez Hume qu'on trouve énoncés les présupposés implicites du paradigme économique¹⁹⁸. Selon lui, le travail serait inhérent à l'homme d'une

¹⁹⁷ Messerlin : cours de DEA professé à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1994-5.

¹⁹⁸ Une recension complète des liens entre la pensée de Hume et l'économie peut être trouvée dans Deleule (D), *Hume et la naissance du libéralisme économique*, Paris, PUF, 1979, dont on s'inspire partiellement ici.

triple façon : tout d'abord, parce que l'homme, naturel passionné, doit bien investir sa passion quelque part, endroit qui peut être une activité soutenue dans une direction donnée ; ensuite parce qu'en l'homme la nature aurait réalisé « l'union monstrueuse de la faiblesse et du besoin », contradiction qui ne peut être surmontée que par un travail permettant de remédier à sa faiblesse pour répondre à ses besoins ; enfin parce qu'un bon moyen pour surmonter cette contradiction réside aussi dans l'instauration d'une division du travail entre les hommes. Hume conçoit cette division comme un remède au sens médical du terme.

Cette conscience de la nécessité d'agir pour répondre à un besoin serait aussi, à en croire Halévy, ce qui distinguerait l'utilitarisme de Smith de celui de Bentham¹⁹⁹. En effet, pour Bentham une intervention du législateur est nécessaire à l'harmonie parce que les hommes sont dans une logique de richesses déjà produites et dans lesquelles il suffirait de puiser. Dans ce cadre, il faut veiller à ce que les individus ne soient pas tenter de puiser au mauvais endroit, comme dans la poche de leurs congénères. Dans l'optique de Smith au contraire, initialement les richesses n'existent pas. Elles sont produites par le travail. C'est pourquoi celui-ci est au fondement de la valeur, même si l'échange se superpose à lui pour définir une valeur *d'échange* qui peut s'écarter de la valeur-travail. Mais initialement, « le travail est la mesure réelle de la valeur échangeable de toute marchandise. Le prix réel de chaque chose, ce que chaque chose coûte réellement à celui qui veut se la procurer, c'est le travail et la peine qu'il doit s'imposer pour l'obtenir ». Et, dans le même esprit, si une peau de cerf vaut deux peaux de castor, c'est parce que l'obtenir prend deux fois plus de temps et de peine. Donc, l'économie est avant tout conscience de la nécessité de travailler pour se procurer quelque chose.

En ce sens, c'est à juste titre que Halévy la qualifie de stoïcisme. Puisque « parmi les choses qui existent, certaines dépendent de nous, d'autres non »²⁰⁰, il est possible d'en obtenir certaines par notre action. Le stoïcisme pris en ce sens est avant tout conscience des contraintes qui s'imposent à nous. De même, dans le paradigme formel, on retrouve abondamment cette notion de contraintes avec lesquelles il s'agit de biaiser. On peut trouver

¹⁹⁹ Halévy, *op. cit.* Partie 3 chapitre 1 section 1.

nombre de maximes stoïciennes qui acquièrent une résonance particulière à la lumière du paradigme économique. Par exemple : « On gaspille, ton huile et ton vin ? Dis-toi : c'est le *prix* de la tranquillité, c'est le *prix* d'une âme sans trouble »²⁰¹ : ceci est typiquement un calcul coût / avantages pour décider du comportement ; Becker ne le désavouerait probablement pas. Autre exemple : « Une fois que tu t'es fixé des buts, tu dois t'y tenir comme à des lois qu'on ne peut transgresser sans impiété. Et quoi que l'on dise de toi, n'y prête pas attention : cela ne te concerne plus (...) Décide donc tout de suite de vivre en adulte résolu à progresser. Que tout ce qui te semble le meilleur te soit une loi incontournable. » On a là typiquement un cas d'objectif qu'un agent rationnel s'efforce d'atteindre par tous les moyens après l'avoir fixé. On pourrait donner d'autres exemples du même type. L'idée à retenir est que économie et stoïcisme ont en commun une vive conscience des contraintes.

Mais économie et stoïcisme diffèrent pourtant sur un point important : l'attitude stoïque, celle qui a donné cet adjectif dans le langage, consiste plutôt à subir qu'à agir, alors que l'économie adopte de préférence la position inverse. A Descartes, qui déclare dans une veine stoïcienne qu' « il vaut mieux changer ses désirs que l'ordre du monde », l'économie (Marx par exemple) aura tendance à rétorquer qu'elle préfère changer le monde. Le paradigme économique dans son aspect descriptif ne se prononce pas, il ne fait qu'indiquer qu'un arbitrage est nécessaire. En revanche dans son aspect normatif il encourage fortement au travail.

Dès lors, l'important est de ne pas s'affranchir d'une contrainte donnée par le biais d'une contrainte plus dure. Diderot, Freud, Proudhon, décrivent le travail comme moyen de libération ou d'organisation. Rousseau, Marx, Nietzsche, Arendt le traitent plutôt comme moyen d'oppression. Hegel, dans la dialectique du maître et de l'esclave, le voit sous les deux angles. Bourdieu parle de « la double vérité du travail (...) : l'expérience du travail se situe entre deux limites, le travail forcé, qui n'est déterminé que par la contrainte externe, et le travail scolastique, dont la limite est l'activité quasi ludique de l'artiste ou de l'écrivain ; plus on

²⁰⁰ Epictète, *Manuel*, Paris, Arléa, 1995

s'éloigne de la première, moins on travaille directement pour de l'argent et plus pour « l'intérêt » du travail, la gratification inhérente au fait d'accomplir le travail s'accroît ». L'idéal serait donc d'arriver à changer le monde (dans un sens qui peut varier de l'accroissement de ses moyens de subsistance, ce qui est le sens originel chez Smith, à la révolution des rapports sociaux, qui est l'objectif chez Marx) par un travail qui se rapproche le plus possible du deuxième type décrit par Bourdieu, par un travail qui trouve sa gratification en lui-même.

2) Un homme essentiellement passionnel et subsidiairement rationnel

Le nouvel *homo aconomicus*, ainsi qu'il a été vu, est un homme dont les fins dernières ne sont pas prédéterminées. Il peut choisir celles que bon lui semble. Pour autant, il les poursuivra rationnellement. Comment rendre compte de cette incohérence apparente entre indétermination totale quant au choix des fins et détermination totale dans la volonté de les atteindre une fois qu'elles sont choisies ? Comment réconcilier rationalisme et relativité des valeurs ?

On pourrait dire que, derrière une ambition cartésienne, l'économie se révèle être une forme de spinozisme. L'économie a une ambition cartésienne : elle fait une confiance aveugle au principe du *cogito*, symbole de l'homme rationnel et libre de maximiser sous contrainte les préférences de son choix. Elle est d'ailleurs elle-même un rationalisme, elle vise à rendre l'homme maître de lui-même et de la nature, et avant tout à les lui faire comprendre. Toutefois, elle se présente par bien des aspects comme une forme de spinozisme : elle entend représenter l'homme non tel qu'il doit être, mais tel qu'il est effectivement (elle se reconnaîtrait par exemple dans les premiers paragraphes du *Traité politique*), elle déduit le bon et le mauvais de l'utile et de l'inutile, elle interprète la croyance de l'homme en sa liberté comme l'ignorance des causes qui le déterminent.

A cet égard, il est frappant de voir que la controverse entre Bourdieu et Boudon sur l'individualisme méthodologique retranscrit dans le vocabulaire contemporain, en l'appliquant à de nouveaux domaines, la controverse entre Spinoza et Descartes sur la liberté de l'homme.

²⁰¹ *Ibid.* C'est moi qui souligne.

Soit l'exemple des ouvriers de l'industrie automobile étudiés par Chinoy²⁰² (proche de celui des paysans panjabis analysé plus haut). Pour ce sociologue, dont la position est assez proche de celle de Bourdieu, ces ouvriers auraient intégré les modes de pensée propres à leur classe sociale (Bourdieu parlerait d'*habitus*), de sorte qu'ils regarderaient comme de réelles opportunités de carrière et augmentations de salaire des propositions ne changeant rien, fondamentalement, à leur condition de subordination par rapport à l'entreprise. Boudon lui adresse le reproche de sociocentrisme : Chinoy ne ferait que projeter sa propre vision du monde sur ces ouvriers qui n'auraient probablement pas compris l'intérêt que trouve le sociologue au fait d'être cité par ses collègues. Si ces ouvriers affirment que les biens qu'on leur propose ont une valeur, pourquoi ne pas les croire ? Leurs comportements seraient parfaitement rationnels ; ils n'intégreraient aucun élément du type aliénation ou intériorisation de normes et de valeurs étrangers à eux. On le voit, dans cet exemple, Boudon défend la position d'un *cogito* qui agit rationnellement, en connaissance de cause, parce que l'entendement lui a montré ce qui était bon ou mauvais en fonction de données objectives, ou dont il ne se préoccupe pas de savoir si elles sont subjectives. Réciproquement, Chinoy (ou Bourdieu) occuperait la position de Spinoza leur reprochant la méconnaissance des facteurs socio-économiques qui déterminent leur vision du monde. Boudon raisonne en termes de préférences : de celles-ci, comme des goûts et des couleurs, on ne discute pas. Chinoy-Bourdieu tente d'aller voir, en amont de ces préférences, leur processus de formation.

Ceci semble confirmé par la lecture de Hume. A nouveau, on peut lire chez cet auteur les traits antagonistes de la pensée économique et le moyen de leur réconciliation²⁰³. Pour lui, on ne peut lutter contre les passions, tout au plus peut-on combattre une passion par une autre. La raison ou la science sont ici impuissantes ; elles ne peuvent s'opposer aux passions. On ne peut pas déclarer une passion « déraisonnable » dans le sens de « contraire à la raison », mais seulement si l'objet qu'elle tente d'atteindre est imaginaire ou les moyens qu'elle utilise

²⁰² Retracer par Boudon (R), « L'acteur social est-il si irrationnel (et si conformiste) qu'on le dit ? », dans *Autour de Rawls, op. cit.*

²⁰³ Cf. Deleule, *op. cit.* « Passion contre passion »

pour ce faire, impropres. En fin de compte, la raison serait un non-lieu, la passion seule étant active, vive. Au mieux c'est en tant qu'attitude raisonnable que la raison triomphe. Ainsi, ce qui détermine avant tout notre comportement serait la passion, forte et inquestionnable. La raison ne viendrait qu'après elle. Si on pousse le raisonnement de Hume au bout de sa logique, cela ne revient-il pas à dire que nous ne maîtrisons pas nos jugements de raison, qui sont plutôt déterminés par « nos passions », c'est-à-dire tout ce qui vient en amont de nos préférences affichées ? Ceci semble donner raison à Spinoza contre Descartes et à Bourdieu contre Boudon : nous ne pouvons faire confiance à notre raison pour interpréter nos raisonnements. Leur cause première est ailleurs.

3) La sphère économique, artificielle et construite plutôt que naturelle et spontanée

« Pas un vaisseau en mer dont le naufrage ne fût une bonne nouvelle pour quelque négociant, pas une maison qu'un débiteur ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient. » Par cette phrase, Rousseau soulève une question : et si la concurrence qui fait tant de mal, et si le marché impuissant à réduire les inégalités sociales, n'étaient en fin de compte qu'une conséquence inévitable de la vie en société ? Dans ces conditions, tous les reproches que nous adressons au marché ne devraient être adressés qu'à nous-mêmes, et non à une économie qui servirait de bouc-émissaire.

Ce point de vue semble conforté par l'anthropologie kantienne. « Sans ces qualités d'insociabilité, peu sympathiques certes par elles-mêmes, sources de la résistance que chacun doit nécessairement rencontrer à ses prétentions égoïstes, tous les talents resteraient à jamais enfouis en germes, au milieu d'une existence de berger d'Arcadie (...) L'homme veut la concorde, mais la nature sait mieux que lui ce qui est bon pour son espèce : elle veut la discorde. Il veut vivre commodément et à son aise ; mais la nature veut qu'il soit obligé de sortir de son inertie et de sa satisfaction passive, de se jeter dans le travail et dans la peine pour trouver en retour les moyens de s'en libérer sagement »²⁰⁴. Ce texte appelle plusieurs commentaires. Tout d'abord, il renouvelle l'appel au travail déjà mentionné comme inhérent à

la vision économique du monde. Ensuite, on retrouve en lui cet élément de discordance qui tourne finalement en faveur du bien général qui est au fondement de l'anthropologie économique : aussi bien dans la *Fable des abeilles* que conformément au principe de la main invisible, la confiance placée en une nature apparemment peu sociable finit à l'avantage de tous. Cette « insociable sociabilité » serait-elle une modalité indépassable de la société ? Dès lors, la main invisible, le marché et tous leurs avatars ne seraient que la concrétisation d'une tendance naturelle de l'homme, dans le plus pur esprit du libéralisme, et qui plus est une concrétisation bénéfique puisqu'elle « sortirait l'homme de son inertie et de sa satisfaction passive ».

Cependant, de l'insociable sociabilité au marché, il y a un espace, qu'il faut prendre garde à ne pas franchir trop vite. Le problème que pose Kant est en effet celui de la mise en place de la société : pour lui cette société est à la fois inévitable et bénéfique. Mais il n'en précise pas la forme, marchande ou autre : « Le problème essentiel pour l'espèce humaine, celui que la nature contraint l'homme à résoudre, c'est la réalisation d'une *Société civile* administrant le droit de façon universelle ». Kant place plutôt sur le terrain du droit la définition de la société qu'il appelle de ses vœux. Cette société reste d'ailleurs à faire, et rien ne montre que le marché cher à l'économie y corresponde effectivement. Le terme de « société civile » prend ici un sens littéral éloigné de celui que lui confère Hegel, qui prend lui la main invisible comme modèle. La société civile dont parle Kant est un *problème*. Elle est entièrement à créer.

Dès lors, pourquoi s'étonner que toute la sphère économique puisse apparaître comme une construction laborieuse ? La résolution d'un problème ne va pas sans travaux. Qu'on le nomme réduction si on en déplore la forme finale par rapport aux espérances qu'elle pouvait faire naître, ou accession si on s'estime satisfait du résultat, on ne peut nier l'artificialité du résultat.

²⁰⁴ Garandea, *op. cit.* p. 73.

Cette artificialité a été particulièrement soulignée par un courant anthropologique dont on peut approximativement faire remonter l'origine à l'ouvrage de K. Polanyi *La grande transformation*. Dans un vocabulaire certes marqué par son temps (l'auteur y parle des « sociétés primitives »), cet ouvrage développe la thèse selon laquelle le marché serait une institution à caractère exceptionnel, ni « naturelle », ni universelle, ni exclusive d'autres formes d'organisation économique. Polanyi montre que la ségrégation des aspects proprement économiques du reste du tissu social est une particularité dans l'organisation des sociétés, et non une nécessité : « Les relations sociales de l'homme englobent, en règle générale, son économie. L'homme agit, de manière non pas à protéger son intérêt individuel à posséder des biens matériels, mais de manière à garantir sa position sociale, ses droits sociaux, ses avantages sociaux. » On remarque au passage que Polanyi adopte une vision substantialiste du paradigme économique, alors même qu'il n'exclut pas un comportement de maximisation de ses avantages dans d'autres domaines. Ce qu'il critique, c'est essentiellement l'institution de marché en tant qu'elle serait coupée de la société. Cette critique trouve aujourd'hui encore un écho qui la confirme dans la présence, autour des principaux marchés, comme les bourses, d'institutions chargées de veiller à leur bon fonctionnement, dont le fameux commissaire-priseur cher à Smith ou à Walras est le concept théorique : un agent, extérieur au marché, qui permet au marché d'exister, aux offres et aux demandes de se rencontrer dans des conditions les plus transparentes possibles et de manière à s'ajuster l'une à l'autre.

L. Dumont s'inscrit explicitement dans la lignée de Polanyi. Il met davantage l'accent sur l'émancipation théorique, idéologique (dans le sens de corpus théorique), de la sphère économique par rapport à la sphère politique (à travers Locke) ou morale (Mandeville et Smith). Mais sa conclusion est similaire : l'économie est un choix, lié à l'individualisme des sociétés contemporaines, et ce choix aurait pu être autre (celui de la hiérarchie comme elle existe en Inde par exemple).

Enfin, il revient à A. Renaut et J.P. Dupuy d'avoir établi un lien entre le marché et la pensée de Leibniz, qui consiste en une vision très particulière de l'homme et de la société.

Cette vision implique non seulement une théodicée, comme il a été vu plus haut, mais aussi une ontologie. La monade leibnizienne, on le sait, n'a pas de fenêtres. « Voici un sujet qui se constitue comme tel sans nulle relation à un autre que lui-même, qui, donc, s'il se trouve limité (fini), ne l'est point par sa relation à l'autre, mais par autolimitation, une subjectivité sans intersubjectivité, une identité à soi qui ne pose de relation à l'altérité ni d'un monde ni d'un autre moi ». ²⁰⁵ En revanche, les monades sont soumises à une forme de causalité verticale, celle de Dieu ou encore de « l'harmonie préétablie ». Renaut relève ensuite des coïncidences fortes entre les théories de Leibniz et celles de l'harmonie naturelle des penchants individuels. La *Fable des abeilles* et la *Monadologie* ont été écrites la même année ; la liberté de l'individu mandevillien et celle des monades sont proches, c'est-à-dire qu'elles n'existent que très peu. On se souvient que Kant parlait au sujet de la seconde de « liberté des tournebroches » par allusion au fait que les monades sont hétéronomes et ne suivent qu'une sorte de programme interne qui ne trouve sa cohérence qu'en Dieu. De manière similaire, l'abeille de Mandeville est soumise à une sorte de manipulation rusée par laquelle, même en ne se souciant que d'elle-même, elle reste soumise au service de l'ensemble. Bien sûr, Renaut n'entend pas suggérer l'existence d'un lien de causalité entre la pensée de Leibniz et celle de Mandeville. Mais il se serait agi en fait de l'expression dans deux champs distincts d'un même individualisme. On peut remarquer au passage que cet individualisme est à la fois ontologique, puisque les monades sont des « atomes métaphysiques », et éthique, car il implique une théodicée.

De là à trouver à l'individu mandevillien tous les traits de la monade leibnizienne, il n'y a qu'un pas. Ce pas est franchi par Renaut, mais aussi par Dupuy qui va plus loin encore. Selon l'auteur du *Sacrifice et l'envie*, ces deux notions seraient constamment refoulées par les théories économiques libérales. Par exemple si, appliqués à une situation de type sacrificiel, les principes de Rawls conduisent au sacrifice (cf. *supra*), en même temps, ces principes ne sont absolument pas conçus pour s'appliquer à une telle situation, ce qui explique leur inanité dans ce cas. Rawls parviendrait à justifier les inégalités à condition que, dès le départ, la question du

²⁰⁵ Renaut, *op. cit.*

sacrifice ne se pose pas. De même, en décrivant la société comme un processus sans sujet, Hayek rechercherait à fonder une éthique antisacrificielle, une éthique où il n'y aurait de victimes que propres, perdantes d'un jeu qu'elles considéreraient comme juste. En ce qui concerne l'envie, on trouve de multiples réfutations de son bien fondé tant chez Rawls (pour qui, dans sa société, l'envie « recevable » devrait être réduite à la portion congrue) que chez Hayek (qui se fonde sur des mécanismes microéconomiques aux justifications en fait assez hasardeuses). Aussi, les théories du libéralisme économique tendraient-elles essentiellement, par le biais d'une psychologie de l'individu et d'une théorie de la justice, à produire surtout une théorie de la paix sociale. Ceci est un premier point commun avec Leibniz, dont la théodicée est un modèle du genre. En outre, l'agent économique présent sur un marché se comporterait exactement comme une monade : aveugle à tout ce qui l'entoure sauf les signaux du marché comme la monade dépourvue de fenêtre mais conforme à la volonté divine, il en aurait aussi la « liberté du tournebroche » puisqu'il ne pourrait réagir aux signaux de ce marché que de façon convenue, de manière à maximiser son intérêt. Pourquoi une telle analogie entre participants au marché et les monades ? Parce que, selon Dupuy, tout se passe comme si ces théories considéraient la société marchande comme au plus près de sa décomposition en foule panique. En effet, entre l'agent sur le marché et l'individu gagné par une panique collective, la différence essentielle tient à ce que le premier recherche ses intérêts, tandis que le second cède à sa passion, mais le même emportement et le même aveuglement pour ce qui n'est pas la direction collective sont présents. D'ailleurs, les krachs boursiers témoignent du passage rapide qui peut avoir lieu d'un état à l'autre, et du besoin de prévenir ce passage. Donc, les théories du marché auraient pour fonction essentielle de contenir la foule, les passions, les sentiments, en construisant un être de raison qui ne se laisse pas gagner par la contagion.

Dans ce contexte, les analyses précédentes prennent tout leur sens : les passions *doivent* être remplacées par les intérêts, la sympathie *doit* être remplacée par l'égoïsme (et à la limite, en amont, il est très bien que la sympathie ait remplacé l'envie, conformément à l'analyse que Dupuy fait de l'œuvre de Smith), les relations des hommes entre eux *doivent* être remplacées

par les rapports des hommes aux choses, l'homme *doit* s'abstraire de son contexte, il ne *doit* surtout par faire de politique, cette activité qui l'amène à vouloir tout transformer collectivement et qui peut faire resurgir la guerre. Il n'y a pas jusqu'à ses droits, qu'il vaut mieux garder formels que réels, car les droits réels renvoient au contexte, à quelque chose d'autre que ce qui peut être échangé sur un marché et que nous possédons déjà nécessairement.

Certes, on peut adresser certains reproches à la théorie de Dupuy, comme une inféodation peut-être trop forte aux idées de Girard sur la contagion mimétique. En outre, le raisonnement précédent ne doit pas être mené jusqu'à faire des théories du marché des théories du complot qui, consciemment, tendraient à ce résultat machiavélique. Toutefois, on ne peut que constater la forte congruence entre ces théories, l'individu sous-jacent à elles, et l'ordre social qu'elles promeuvent. Cet ordre social semble, plus qu'une conséquence accessoire, le but de leur démarche. De plus, on ne peut qu'être frappé par la cohérence entre la structure de théodicée présentée par le paradigme économique (pour paraphraser Ricœur : le marché est parfaitement efficace ; le marché est juste ; pourtant il existe des perdants ; le tout enchâssé dans des principes de totalisation systématique et de non-contradiction) et son ontologie (le monde social comme composé d'individus ne communiquant que par l'intermédiaire de phénomènes marchands). Dès lors, il n'est pas absurde de supposer un lien entre les deux.

Ainsi, la sphère économique apparaît comme construite, à la fois matériellement, au sens où il faut des institutions extérieures aux marchés pour en assurer le bon fonctionnement, et théoriquement, dans la mesure où elle se présente comme un moyen de contenir les passions, tant sur le plan moral en justifiant le mal qu'elle laisse subsister, que sur le plan anthropologique en définissant un individu rationnel à même de ne pas menacer l'ordre de la société, et le cas échéant de s'opposer au désordre.

« S'il est permis de désirer là même où l'on ne peut savoir... » Ces mots de Nietzsche à propos des « psychologues anglais » résument le point où nous sommes arrivés. L'économie est-elle un humanisme ou un réductionnisme ? Le passage au stade économique est-il une réduction (Hirschman) ou une accession (Rosanvallon) ? Montesquieu ou Marx (sans sa téléologie) ? Les deux semblent vrai, chacun selon son point de vue : le programme économique est incontestablement humaniste, tout comme son programme dans la sphère morale est une éthique. Pourtant, on ne peut nier que ce paradigme privilégie les rapports des hommes aux choses sur les relations entre hommes, que le nouvel *homo economicus*, même s'il est moins matérialiste que son prédécesseur, demeure comme lui un monstre de raison, avec tout de même un tropisme pour les biens matériels, qu'il n'éprouve pas de sympathie pour autrui, et que la société dans laquelle il vit est celle du heurt des égoïsmes, donc des rapports de force, et non la cité et ses lois devant lesquelles les citoyens sont égaux entre eux. Impossible également d'établir un lien nécessaire entre travail et aliénation ou entre travail et libération. Les deux usages ont été galvaudés.

Quelques résultats émergent cependant, sur lesquels on peut s'appuyer avec plus de confiance. Tout d'abord, le paradigme économique est indubitablement construit, sans que cela préjuge de son caractère bon ou mauvais, sur le refoulement de l'anormal (Foucault), des passions (Hirschman), voire de la « foule » (Dupuy). En tout cas ces trois refoulements sont cohérents, sous quelques réserves, avec l'individualisme méthodologique : si on interprète les mouvements collectifs comme agrégats d'individus rationnels, alors il faut que ceux-ci se comportent en moyenne de la même façon (voici pour la normalité), qu'ils réagissent identiquement aux objets qu'on leur présente (voici pour le refoulement des passions), et qu'ils ne se muent pas en foule incontrôlable, traversée de mouvements irrationnels pouvant dégénérer en peur panique. Le bât blesse en revanche pour l'adéquation à l'individualisme axiologique : si celui-ci rejette bien la foule dans laquelle l'individu se fond jusqu'à disparaître, reconnaître cet individu, c'est avant tout abandonner une classification en termes de normal et

d'anormal. Le paradigme économique est donc construit autour d'une tension entre individualisme axiologique et méthodologique.

Ensuite, si le paradigme économique et ses adversaires rejouent la querelle entre Descartes et Spinoza, Descartes semble avoir raison pour les actions que nous effectuons une fois que nous nous sommes fixés un objectif, tandis que Spinoza aurait pointé à juste titre l'ignorance où nous sommes des mobiles profonds qui nous gouvernent, c'est-à-dire des mobiles qui déterminent en dernière analyse nos préférences. De tels mobiles sont parfois en-dehors de la sphère de la conscience, ils sont toujours en-dehors de celle de la volonté, sans laquelle l'action formellement économique, pas plus que l'application du *Discours de la méthode*, n'est possible. On retrouve donc un résultat déjà obtenu dans la sphère épistémologique : que le paradigme économique vaut pour les valeurs moyennes, les zones intermédiaires, celles où nous ne sommes pas sous le coup d'une émotion qui nous maîtrise ou de déterminismes plus subtils mais non moins forts, bref qu'il vaut quand la volonté est efficace.

Conclusion

Rappelons les principaux résultats de notre analyse. D'un point de vue épistémologique, le paradigme économique se caractérise avant tout par son évolutionnisme : il intègre peu à peu les critiques qui lui sont adressées, quitte à abandonner ses propositions les plus discutables, comme celle de l'harmonisation spontanée des intérêts, pour se replier sur le noyau dur de sa méthode, individualiste. Ce faisant, bien que mal adapté à certaines configurations causales, et ne parvenant pas à remonter en amont des « préférences », au mieux des « métapréférences », il fournit une théorie des relations causales, logiquement rigoureuse grâce à l'outil mathématique et vérifiable empiriquement, ce qui lui permet de formuler des lois au moins locales, du type (version substantielle) : la courbe de Philips s'est appliquée dans telles circonstances à tel endroit pour telle période, mais pas après ou pas si on modifie tel paramètre. Ce faisant, le paradigme économique nous permet d'évaluer les conséquences bonnes ou mauvaises de nos actes dans des situations simples, à condition que les résultats puissent être interprétés dans des unités de mesure communes (en termes de bien-

être par exemple), bref pour les choix ni triviaux ni cornéliens : je peux m'en servir pour savoir quelle est la meilleure attitude générale à adopter vis-à-vis de mon employeur, pas pour mes relations de travail quotidiennes (qui obéissent à des règles), ni pour savoir quel métier je choisirai d'exercer (ce qui met en jeu des schémas décisionnels qui échappent à l'économie).

Insensiblement, nous sommes passés des questions épistémologiques aux questions morales. En effet, le paradigme est cohérent de ce point de vue : autant il est une théorie de la connaissance limitée, apparentée au scepticisme humien (limiter ma curiosité pour ne pas avoir à statuer sur des domaines inconnaisables), autant il peut être l'outil d'une sagesse pratique, devant renoncer à statuer du bien et du mal mais utile pour comparer des situations intermédiaires, pour statuer du plutôt meilleur et du plutôt moins bon. D'ailleurs, s'il s'avise de statuer dans le domaine du bien et du mal, le paradigme économique devient rapidement un moralisme.

Enfin, du point de vue anthropologique, deux conclusions émergent. Tout d'abord, le paradigme économique résulte d'une construction, et si son intention est humaniste (libérer l'homme du besoin, de la guerre, des idéologies, etc.), sa réalisation est réductionniste (réduire les passions aux intérêts, les relations entre hommes aux rapports aux choses, les phénomènes collectifs à des agrégats d'individus rationnels et autocentrés, etc.). Ensuite, le paradigme est une théorie des applications possibles de la volonté, non des conditions de son efficacité. Il n'est opérationnel que là où la volonté l'est aussi.

La réflexion qui vient de se dérouler a porté sur le paradigme économique, examiné de l'intérieur, selon sa logique propre. Il ne faut pas oublier pour autant les autres paradigmes. Certains d'entre eux ont été effleurés au passage : le don (Caillé), les sociologies, le paradigme évolutionnaire (Parijs), le bonheur-liberté (Kolm), et bien sûr l'art, la politique, et tous les champs où l'économie n'est pas reine. Ceci nous incite plus que jamais à relativiser le paradigme économique : le regardera-t-on un jour comme ces paradigmes anciens auxquels Kuhn se réfère pour relater l'histoire de la pensée scientifique ? Sera-t-il pour nous un jour ce qu'est aujourd'hui la théorie des climats de Montesquieu : un moment de l'histoire des sciences

humaines ? Le reprendra-t-on à titre d'illustration d'un paradigme plus large, ou plus pertinent, comme aujourd'hui les tenants de la décision rationnelle se plaisent à citer Descartes ou Pascal comme ayant fait de la théorie de la décision rationnelle sans le savoir ? Probablement. Vraisemblablement aussi, le paradigme économique est encore loin d'une telle extinction, comme le soleil (un soleil noir peut-être) de la sienne. Nous ne sommes visiblement pas au basculement entre deux mondes, comme Tocqueville écrivait au moment du basculement entre aristocratie et démocratie. Nous sommes *dans* le marché, dans l'économie.

Smith, selon certains²⁰⁶, serait devenu économiste dans le mouvement de réalisation de sa philosophie. Le trajet que nous venons de parcourir nous incite-t-il à en faire autant ?

²⁰⁶ Rosanvallon, *op. cit.* , Dupuy, *op. cit.*

Bibliographie

- Akerlof (G), « The market for lemons : quality, uncertainty and the market mechanism », *The quarterly journal of economics*, vol. 84, 1970, p. 488-500.
- Alain, *Propos d'économie*, Paris, Gallimard, NRF, 1934.
- Allais (M), *Traité d'économie pure*, Paris, Clément Juglar, 1994.
- Aristote, *Ethique à Nicomaque*, traduction, préface et notes par J. Voilquin, Paris, GF-Flammarion, 1995.
- Aron (R), *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1967.
- Audard (C), *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme*, Paris, PUF, coll. Philosophie morale, 1999.
- Autour de J. Rawls, individu et justice sociale* (collectif), préface de F. Terré, Paris, éd. du Seuil, coll. Points, politique, 1988.
- Axelrod (R), *The evolution of cooperation*, New-York, Basic book, 1984 ; traduction française : *Donnant donnant*, Paris, Odile Jacob, 1992.
- Azzi (C) et Ehrenberg (R-G.) « Household allocation of time and church attendance », *Journal of political economy*, 83:1, 1975, p. 27-56.
- Ballet (J), « Altruisme et biens collectifs, une revue de la littérature », *Revue économique*, vol. 51, n°4, juillet 2000, p. 789-811.
- Becker (G-S.), *The economic approach to human behavior*, Chicago, The university of Chicago press, 1976.
- Bentham : *Principes de législation*, Bruxelles, Louis Hauman et Compagnie, 1829
- Berten ; Da Silva ; Pourtois, *Libéraux et communautariens*, Paris, PUF, coll. Philosophie morale, 1997.
- Berthoud (G), « L'économie, un ordre généralisé ? Les ambitions d'un prix Nobel », dans « Pour une autre économie », *Revue semestrielle du Mauss*, n°3, La Découverte, 1994.
- Biardeau (M), *L'hindouisme, anthropologie d'une civilisation*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1995.
- Birnbaum & Lecas, *Sur l'individualisme*, Paris, presses de la FNSP, 1991.
- Blondel (E), *La morale* (textes choisis et présentés par), Paris, GF-Flammarion, coll. Corpus, 1999.
- Blondel (E), *Le problème moral*, Paris, PUF, coll. Philosophes, 2000.
- Boltanski (L) et Chapiello (E), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- Boudon (R), « L'acteur social est-il si irrationnel (et si conformiste) qu'on le dit ? », dans *Autour de J. Rawls, individu et justice sociale* (collectif), préface de F. Terré, Paris, éd. du Seuil, coll. Points, politique, 1988.
- Boudon (R), *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1989.
- Boudon (R), *Manuel de sociologie*, Paris, PUF, 1992
- Bourdieu (P), *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.
- Bourdieu (P), *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

- Bourdieu (P), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil, coll. Liber, 2000.
- Bourdieu (P), *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, coll. Liber, 1997.
- Bourdieu (P), *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, coll. Points Essais, 1994.
- Boursin (J-L), *La décision rationnelle*, Paris, Economica, 1996.
- Cahuc (P), *La nouvelle microéconomie*, éd. La Découverte, coll. Repères, 1993.
- Caillé (A), (dir.) *Revue semestrielle du Mausss*, n°3, « Pour une autre économie », Paris, La Découverte, 1994.
- Caillé (A), « Utilitarisme et anti-utilitarisme », dans *Regards sur Bentham et sur l'utilitarisme*, Genève, Librairie Droz, 1993.
- Caillé (A), *Don, intérêt et désintéressement*, Paris, La Découverte / MAUSS, 1994.
- Chazel (F), « Individualisme, mobilisation et action collective » dans Birnbaum (P) et Lecas (J) : *Sur l'individualisme*, Paris, presses de la FNSP, 1991.
- Combemale (P), « L'hétérodoxie n'est plus ce qu'elle était », *Revue semestrielle du Mausss*, n°3, La Découverte, 1994.
- Deleule (D), *Hume et la naissance du libéralisme économique*, Paris, PUF, 1979
- Demeulenaere (P), *Homo œconomicus*, Paris, PUF, Coll. Sociologies, 1996.
- Descartes (R), *Discours de la méthode*, Paris, GF-Flammarion, 1966.
- Dumont (L), *Homo aequalis I, Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, 1977, Paris, Gallimard, bibliothèque des Sciences humaines, 1985.
- Dumont (L), *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1966.
- Dupuy (J-P.), *Le sacrifice et l'envie*, Paris, Calman-Levy, Fondation Saint-Simon, 1992.
- Durkheim (E), *Les règles de la méthode sociologique*, 1937, Paris, PUF, coll. Quadrige, 7^{ème} éd., 1993.
- Durkheim : *Le suicide*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1981.
- Elster (J), *Le laboureur et ses enfants*, 1983, traduction par A. Gerschenfeld, Paris, Les éditions de Minuit, 1986.
- Elster (J), *Sour Grapes*, Paris et Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme & Cambridge University Press, 1983.
- Elster (J), *Ulysses and the sirens*, Paris et Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme & Cambridge University Press, 1984.
- Epictète, *Manuel*, Paris, Arléa, 1995
- Fama (E. F) et Jensen (M. C), « Agency problems and residual claims », *Journal of law and economics*, vol. 26 (2), juin 1983.
- Foucault (M), Cours du 24 janvier 1979, reproduit dans *Le Monde*.
- Foucault (M), *Dits et Ecrits*, « Sur le capitalisme », Paris, Gallimard, 1979
- Freund (J), *L'essence de l'économie*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1993.
- Garandeau (M), *Le libéralisme* (textes choisis et présentés par), Paris, GF-Flammarion, coll. Corpus, 1998.
- Généreux (J), *Economie politique*, Paris, Hachette supérieur, coll. Les fondamentaux, 1995.

- Giddens (A), *Capitalism and modern social theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1971
- Giddens (A), *Modernity and self-identity*, Oxford, Polity press, 1991.
- Gide (A), *Les nourritures terrestres*, Paris, 1897, Gallimard, coll. Folio, 2000.
- Goux (J-J) : « L'argent, valeur sans fondement. Une lecture des *Nourritures terrestres* de Gide », *Esprit*, janvier 2000
- Granger (G-G), *Méthodologie économique*, Paris, PUF, bibliothèque de philosophie Contemporaine, 1955.
- Greffé (X), *Le réductionnisme de l'économie*, Université de tous les savoirs, Paris, 2000.
- Guellec (D) et Ralle (P), *Les nouvelles théories de la croissance*, Paris, éd. La Découverte, coll. Repères, 1995.
- Halévy (E), *La formation du radicalisme philosophique*, Paris, PUF coll. Philosophie morale, 1995.
- Hayek (F-A.), *Droit, législation et liberté*, traduction par R. Audouin, 1982, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1995.
- Hegel (G-W-F.), *Principes de la philosophie du droit*, traduction par A. Kaan, préface J. Hyppolite, Paris, Gallimard, coll. idées, 1940.
- Henri (D), *Logique hégélienne et systèmes économiques*, Paris, PUF, 1984.
- Hirschman (A-O.), *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1995, traduit de : *Shifting involvements : private interest and public action*, Princeton, Princeton University Press, 1982.
- Hirschman (A-O.), *L'économie comme science morale et politique*, Paris, Le seuil, Gallimard, EHESS, 1984.
- Hirschman (A-O.), *La morale secrète de l'économiste*, Paris, Les Belles lettres, 1997.
- Hirschman (A-O.), *The passions and the interests*, 1977, Princeton, Princeton university press, 1997.
- Hume (D), *Traité de la nature humaine*, traduction de Ph. Baranger et Ph. Saltel, Paris, GF-Flammarion, 1995.
- Iannacone (L.R) « Culte, prière et maximisation : quand la religion devient économique... » dans *Problèmes économiques* n° 2625, 21 juillet 1999, article original : « Introduction to the economics of religion », *Journal of economic literature*, n°3, vol. 36, septembre 1998
- Kant (E), *Critique de la raison pratique*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 4^{ème} éd., 1993.
- Kant (E), *Critique de la raison pure*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 4^{ème} éd., 1993.
- Kant (E), *Métaphysique des mœurs*, Paris, GF-Flammarion, 1994.
- Kolm (S-C.), *Philosophie de l'économie*, Paris, Seuil, 1986.
- Kuhn (Th), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1983.
- Larmore (C), *Modernité et morale*, Paris, PUF, 1993.
- Leibniz, *La monadologie*, Paris, Le livre de poche, 1991
- Leroux & Marciano (sous la direction de), *Traité de philosophie économique*, De Boeck & Larcia, 1999.
- Macé (A), *La matière*, (textes choisis et présentés par), Paris, GF-Flammarion, coll. Corpus, 1998.
- Michaud (Y), *Hume et la fin de la philosophie*, Paris, 1983, PUF, coll. Quadriges, 1999.

- Michaud (Y), *Locke*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 1998.
- Mill (J-S.), *L'utilitarisme*, Traduction par G. Tanesse, Flammarion, 1988.
- Montesquieu, *L'esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, 1979.
- Nietzsche (F), *L'Antéchrist*, présentation et traduction par E. Blondel, Paris, GF-Flammarion, 2^{ème} éd., 1996.
- Nietzsche (F), *La généalogie de la morale*, traduction A. Kremer-Marietti, Paris, Christian Bourgois, coll. 10/18, 1974
- Nietzsche (F), *Par-delà bien et mal*, traduction C. Heim, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1971
- Olson (M), *Logique de l'action collective*, traduction Levi, Paris, PUF, 1978.
- Orléan (A), *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- Pareto (V), *Traité de sociologie générale*, Genève, librairie Droz, 1968.
- Parsons (T), *The structure of social action*, New-York, The Free Press, 1949.
- Pascal, *Pensées*, Paris, Jean Claude Lattès, (classification Brunshvicg), 1988.
- Passeron (J-C.), *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, coll. Essais et Recherches, 1991.
- Philonenko (A), *L'œuvre de Kant*, Paris, Vrin, 1996.
- Platon, *La république*, Introduction, traduction et notes par R. Baccou, Paris, GF-Flammarion, 1966.
- Polanyi (C), *La grande transformation*, 1944, traduction C. Malamoud, Paris, Gallimard, 1983.
- Popper (K), « La rationalité et le statut du principe de rationalité » dans *Les fondements philosophiques des systèmes économiques*, Paris, Payot, 1967.
- Popper, (K), *Logik der Forschung*, Julius Springer, Vienne, 1935. Réédition : J.C.B. Mohr (Paul Siebsck), Tübingen, 1982.
- Rawls (J), *Théorie de la justice*, traduction C. Audard, Paris, éd. du Seuil, coll. Points, essais, 1997.
- Renaut (A), *L'ère de l'individu*, Paris, Gallimard, bibliothèque des idées, 1989.
- Ricœur (P), *Le mal*, Paris, Labor et Fides, coll. Autres temps, n° 5, 1996.
- Ricœur (P), *Soi-même comme un autre*, Paris, éd. du Seuil, coll. Points, essais, 1990.
- Rosanvallon (P), *Le libéralisme économique*, Paris, Seuil, 1989.
- Sandel (M-J.), *Liberalism and the limits of justice*, Cambridge, 1982, Cambridge University Press, 2^{ème} éd., 1998.
- Schelling (Th), *La tyrannie des petites décisions*, Paris, PUF, 1980.
- Schmitt (C), *La notion de politique*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1992.
- Sen (A) et Williams (B), *Utilitarianism and beyond*, Paris, Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme et Cambridge University Press, 1982 et 1990.
- Sen (A), *On ethics and economics*, Basic Blackwell, 1987 ; *Ethique et économie*, traduction par S. Marnat, Paris, 1993, PUF, coll. Philosophie morale, 2^{ème} éd., 1999.
- Simon (H.A.), « A behavioral model of rational choice », *Quarterly journal of economics*, vol. 69, 1955, p. 99-118.

- Smith (A), *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduction G. Garnier et A. Blanqui, Paris, GF-Flammarion, 1991
- Smith (A), *Théorie des sentiments moraux*, traduction Biziou, Gautier, Pradeau, Paris, PUF, coll. Léviathan, 1999
- Solow (R), « L'économie entre empirisme et mathématisation », *Le Monde*, mercredi 3 janvier 2001
- Spinoza, *Ethique*, traduction par C. Appuhn, Paris, GF-Flammarion 1965.
- Strauss (L), *Droit naturel et histoire*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1986.
- Taylor (C), *Les sources du moi* (1989), Paris, Seuil, 1998, coll. La couleur des idées.
- Tirole (J), *Théorie de l'organisation industrielle*, Paris, Economica, 1993
- Todd (E), *L'illusion économique*, Paris, Gallimard, 1998.
- Tugendhat (A), *Conférences sur l'éthique*, Paris, PUF, 1998.
- Van Parijs (Ph), *Le modèle économique et ses rivaux : introduction à la pratique de l'épistémologie des sciences sociales*, Genève, Droz, 1990.
- Weber (M), *Economie et société*, Paris, Plon, coll. Agora, 1995.
- Weber (M), *Le savant et le politique*, Paris, Plon, coll. 10/18, 1959
- Weil (E) : *Hegel et l'Etat*, Paris, Vrin, 1985.
- Williamson (O.E.), *Market and Hierarchies*, The Free Press, New York, 1975.
- Wolfelsperger (A), cours de DEA professé à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1994-95.

Table des matières

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION.....	3
I. POINT DE VUE ÉPISTÉMOLOGIQUE	8
A. LE PARADIGME INITIAL.....	9
1) <i>Un principe explicatif simple : la lutte contre le besoin matériel</i>	9
2) <i>Une méthode scientifique, inspirée des sciences physiques</i>	14
Une conception logico-expérimentale de la science.....	15
Une explication causale, qui tend à formuler des lois.....	18
La mathématisation.....	22
3) <i>L'individualisme méthodologique</i>	24
B. LES CRITIQUES DU PARADIGME INITIAL.....	27
1) <i>Les critiques internes</i>	28
Les critiques relatives à la représentation de l'individu.....	28
Les critiques relatives aux relations entre individus.....	34
2) <i>Les critiques externes</i>	36
Le quantitativisme.....	37
L'ignorance du contexte.....	40
Les critiques de l'individualisme méthodologique.....	43
C. LE PARADIGME AMÉLIORÉ ET SES ZONES D'OMBRE.....	47
1) <i>Les réponses aux critiques internes</i>	47
Le relâchement des hypothèses modifiables.....	48
La mise en évidence d'hypothèses non modifiables.....	55
2) <i>Les réponses aux critiques externes, ou l'économie formelle</i>	57
Contenu.....	58
Limites.....	65
Signification.....	68
II. POINT DE VUE MORAL	70
A. LA VISÉE ÉTHIQUE DE L'ÉCONOMIE.....	71
1) <i>La visée par l'économie de la vie bonne</i>	71
La théorie du bien-être.....	72
Le conséquentialisme.....	75
2) <i>La prise en compte d'autrui</i>	76
3) <i>La part des institutions</i>	81
B. L'ÉCONOMIE COMME AMORALISME.....	84
1) <i>Une science, donc un amoralisme</i>	84
2) <i>Une science, mais un moralisme</i>	91
3) <i>L'utilitarisme collectif réifie les personnes</i>	95
C. LES LIMITES DE L'ÉTHIQUE ÉCONOMIQUE.....	99
1) <i>L'échec de l'utilitarisme en tant qu'éthique</i>	100
Les apories de la recherche du bien-être.....	100
Les difficultés du conséquentialisme.....	105
L'oubli du mal.....	108
2) <i>L'utilitarisme en tant que sagesse pratique</i>	111
III. POINT DE VUE ANTHROPOLOGIQUE	117
A. L'ÉCONOMIE COMME HUMANISME.....	118
1) <i>La primauté axiologique et épistémologique de l'individu</i>	118
2) <i>L'économie comme rationalisme</i>	120
3) <i>Un modèle des relations pacifiques entre les hommes</i>	122
B. L'ÉCONOMIE COMME RÉDUCTIONNISME.....	125
1) <i>Un matérialisme et un atomisme</i>	125
Un matérialisme.....	125
Un atomisme.....	127
2) <i>Le nouvel homo economicus</i>	130

La réduction des passions aux intérêts.....	130
Un homme rationnel et décontextualisé.....	135
Primauté des rapports des hommes aux choses sur les relations entre hommes.....	137
3) <i>La société inachevée</i>	139
Le refoulement de l'anormal.....	139
Les apories de la société de marché.....	141
Le refus de la politique.....	146
C. LE SENS DE L'ÉCONOMIE.....	150
1) <i>L'homme et le travail</i>	150
2) <i>Un homme essentiellement passionnel et subsidiairement rationnel</i>	153
3) <i>La sphère économique, artificielle et construite plutôt que naturelle et spontanée</i>	155
CONCLUSION	162
BIBLIOGRAPHIE	165
TABLE DES MATIÈRES	170